



Nations Unies

**Contributions volontaires gérées
par le Haut Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés**

**États financiers vérifiés
de l'année terminée le 31 décembre 2001 et**

**Rapport du Comité
des commissaires aux comtes**

**Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-septième session
Supplément N° 5E (A/57/5/Add.5)**

Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-septième session
Supplément N° 5 (A/57/5/Add.5)

**Contributions volontaires gérées
par le Haut Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés**

**États financiers vérifiés
de l'année terminée le 31 décembre 2001 et**

**Rapport du Comité
des commissaires aux comptes**



Nations Unies • New York, 2002

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Lettres d'envoi		v
I. Rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 2001		1
A. Opérations		1
B. Budget et dépenses de 2001		3
C. Résultats financiers		4
II. Rapport du Comité des commissaires aux comptes		6
Résumé		6
A. Introduction	1–17	8
1. Recommandations antérieures qui n'ont pas été intégralement appliquées	9–12	9
2. Principales recommandations	13–14	10
3. Suite donnée aux demandes spéciales adressées au Comité par l'Assemblée générale et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	15–17	11
B. Questions financières	18–43	12
1. Situation financière	18–31	12
2. Normes comptables pour le système des Nations Unies	32–38	15
3. Inscription de pertes de numéraire, d'effets à recevoir et de biens au compte des profits et pertes	39–41	16
4. Versements à titre gracieux	42–43	17
C. Questions de gestion	44–101	18
1. Dépenses des partenaires opérationnels	44–76	18
2. Gestion de la trésorerie	77–84	26
3. Systèmes d'information du HCR	85–100	27
4. Cas de fraude et de fraude présumée	101	31
D. Remerciements	102	31
Annexe		
Suivi des mesures prises par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en application des recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur l'exercice terminé le 31 décembre 2000		32
III. Opinion		37

IV.	Exposé des responsabilités du Haut Commissaire et approbation des états financiers	39
V.	États financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2001	40
État I.	Recettes et dépenses et évolution des réserves et des soldes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001	41
État II.	Actif, passif, réserves et soldes au 31 décembre 2001	43
État III.	Mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001	44
Tableau 1.	Contributions à l'ensemble des fonds au 31 décembre 2001	46
Tableau 2.	État des contributions non acquittées afférentes à des exercices antérieurs au 31 décembre 2001	66
Tableau 3.	Crédits ouverts et dépenses au titre du budget-programme annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001	69
Tableau 4.	Fonds disponibles au titre du Fonds pour les programmes supplémentaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001	82
Tableau 5.	Engagements réglés et engagements non réglés au 31 décembre 2001 au titre de projets afférents à des exercices antérieurs	85
	Annexe à l'état I. Recettes et dépenses par fonds, région (au sens donné par le Comité exécutif), région ou pays (au sens donné par l'Appel global), pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001	97
	Annexe à l'état II. Actif, passif, réserves et soldes par fonds, région (au sens donné par le Comité exécutif), région ou pays (au sens donné par l'Appel global), au 31 décembre 2001	114
	Appendice	
	Dons en nature reçus par le HCR en 2001 (hors budget)	134
	Déclaration des objectifs et des activités du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.	135
	Notes afférentes aux états financiers	136

Lettres d'envoi

Le 2 mai 2002

Conformément aux règles de gestion financière applicables aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, nous avons l'honneur de vous transmettre les comptes de l'année 2001, certifiés exacts et approuvés conformément à l'article 11.4 desdites règles. Cette présentation tient compte des modifications apportées comme suite aux recommandations formulées par le Groupe de vérificateurs externes sur la version présentée le 1er mars 2002.

Pour autant que nous puissions le savoir et en juger, nous étant dûment informé auprès des autres fonctionnaires du Haut Commissariat intéressés, nous sommes en mesure de confirmer, dans le cadre de notre vérification des états financiers du HRC pour l'année terminée le 31 décembre 2001, les indications ci-après :

1. Nous nous devons d'établir des états financiers qui retracent fidèlement les activités de l'organisation, et de vous communiquer des indications exactes. Toutes les pièces comptables nécessaires ont été mises à votre disposition aux fins de vérification, et toutes les opérations se rapportant à l'exercice considéré ont été dûment consignées et comptabilisées. Tous les autres documents et informations connexes vous ont été communiqués.
2. Les états financiers ont été établis conformément :
 - a) Aux normes comptables pour le système des Nations Unies;
 - b) Au Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies;
 - c) Aux règles de gestion financière établies par le Haut Commissaire en consultation avec le Comité exécutif;
 - d) Aux principes comptables de l'organisation, tels qu'ils sont récapitulés dans la note 2 afférente aux états financiers, et qui ont été appliqués de la même façon que pour les exercices antérieurs.
3. Les biens durables mentionnés dans la note 11 afférente aux états financiers étaient la propriété de l'Organisation au 31 décembre 2001, n'étant grevés d'aucune charge. Le coût de ces biens, tel qu'indiqué dans ladite note, correspond à leur juste valeur à cette date.

Le Président du Comité des commissaires aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

-
4. Les disponibilités et les soldes interinstitutions comptabilisés devraient, à notre avis, représenter effectivement les montants indiqués.
5. Toutes les sommes significatives à recevoir ont été incluses dans les états financiers, et représentent des créances valables auprès de débiteurs, mis à part des montants jugés irrécouvrables auprès de partenaires opérationnels, comptabilisés dans la provision pour créances douteuses. Nous comptons recouvrer toutes les sommes significatives qui étaient à recevoir au 31 décembre 2001.
6. Toutes les sommes à payer qui étaient connues ont été incluses dans les comptes.
7. Les engagements non réglés comptabilisés représentent des engagements valables de l'Organisation, déterminés conformément aux règles de gestion financière.
8. Tous les éléments de passif significatifs, résultant d'une obligation juridique ou risquant de se matérialiser, ont été dûment indiqués dans les états financiers.
9. Sauf indication contraire dans les états financiers, les éléments ci-après n'ont pas eu d'effets significatifs sur la situation financière de l'Organisation :
- a) Les charges ou recettes se rapportant à des exercices antérieurs;
 - b) Des modifications quelconques des conventions comptables.
10. Toutes les dépenses comptabilisées pour la période considérée ont été engagées conformément au règlement financier de l'Organisation et aux éventuelles instructions du donateur.
11. Tous les engagements à imputer sur les ressources d'exercices à venir ont été inscrits dans les états financiers conformément aux normes comptables pour le système des Nations Unies.
12. Nous confirmons également que toutes les pertes de numéraire ou d'effets à recevoir, tous les versements à titre gracieux et tous les cas de fraude ou présomption de fraude, où qu'ils se soient produits, ont été signalés au Comité des commissaires aux comptes.
13. Tous les éléments nécessaires pour que les états financiers donnent une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice ont été dûment indiqués.
14. Depuis la date d'établissement de l'état de l'actif et du passif, il n'est survenu aucun événement qui aurait pu obliger à réviser les chiffres figurant dans les états financiers ou dans une note y afférente.

Le Contrôleur et Directeur par intérim
Division de la gestion des ressources
(Signé) Wolfgang **Milzow**

Le Haut Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés
(Signé) Ruud **Lubbers**

Le 27 juin 2002

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour l'année terminée le 31 décembre 2001, qui ont été présentés par le Haut Commissaire. Ces états ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes et l'opinion du Comité y est jointe.

Je vous prie de bien vouloir trouver également ci-joint le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les états susmentionnés.

Le Vérificateur général des comptes
de la République sud-africaine
et Président du Comité des commissaires aux comptes
de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Shauket A. **Fakie**

Le Président de l'Assemblée générale
des Nations Unies
New York

Chapitre premier

Rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 2001

A. Opérations

1. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a pour fonctions principales de fournir une protection internationale aux réfugiés et aux autres personnes relevant de sa compétence et de rechercher en outre des solutions permanentes à leurs problèmes. L'action du HCR est régie par son statut et ses grandes orientations ont été définies dans la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son protocole de 1967. Le droit international des réfugiés constitue le cadre directeur définissant les principes qui sous-tendent les activités humanitaires du HCR. L'action du Haut Commissariat, définie comme étant d'ordre humanitaire et social et dénuée de tout caractère politique, s'est trouvée encore renforcée et orientée par des résolutions ultérieures de l'Assemblée générale, ainsi que les conclusions et décisions du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire. Elle s'inscrit dans un cadre associant les droits des réfugiés, les droits de l'homme et le droit humanitaire, ainsi que les normes acceptées par la communauté internationale en ce qui concerne le traitement des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR.

2. L'objectif premier du HCR est de garantir les droits et le bien-être des réfugiés. À cette fin, le Haut Commissariat s'efforce de faire en sorte que toute personne puisse exercer son droit de demander asile et de trouver refuge dans un autre État, ainsi que de retourner librement dans son pays. En aidant les réfugiés à rentrer dans leur propre pays ou à s'installer de manière permanente dans un autre, le HCR cherche également des solutions durables à leurs problèmes. Pour renforcer ses activités de base en faveur des réfugiés, le Comité exécutif du HCR et l'Assemblée générale des Nations Unies ont étendu le champ d'action de l'organisation à d'autres groupes, notamment les anciens réfugiés rentrés dans leur pays, les personnes déplacées dans leur propre pays et les personnes apatrides ou dont la nationalité est contestée.

3. En 2001, dans la foulée du cinquantième anniversaire de sa création, le HCR a célébré les 50 ans de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. Bien qu'il ait été rédigé et signé dans un contexte géopolitique très différent du climat actuel, cet instrument, de même que son protocole de 1967, a été et demeure la pierre angulaire du régime international de protection des réfugiés.

4. Les Consultations mondiales sur la protection internationale lancées à la fin de 2000 ont donné lieu à diverses manifestations courant 2001, la plus importante étant la Réunion ministérielle des États parties à la Convention de 1951 et/ou à son protocole de 1967, qui s'est tenue à Genève en décembre 2001. Les Consultations mondiales se sont révélées être un processus consultatif unique en son genre, qui a permis de rassembler les représentants d'États de toutes les régions, des représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des universitaires et des réfugiés eux-mêmes. Ce processus a redynamisé les activités du HCR tendant à faire en sorte que les réfugiés et les demandeurs d'asile bénéficient les uns et les autres de la protection internationale à laquelle ils ont droit. Ces

consultations devraient se conclure sous peu et déboucher sur un agenda des activités de protection pour les années à venir.

5. L'instabilité et des troubles persistants ont continué à provoquer des mouvements de population, en particulier dans des pays d'Afrique et certaines régions d'Amérique du Sud, mais il ne s'est pas produit de situation d'urgence de grande ampleur comparable à celles survenues dans les années 90. Le dispositif d'intervention du HCR a pourtant été mis en alerte à plusieurs reprises au cours de l'année, à l'occasion notamment de situations d'urgence en Afrique de l'Ouest au début de l'année, en Europe du Sud-Est durant l'été, avec la perspective de mouvements importants de population quittant l'ex-République yougoslave de Macédoine, et dans les pays limitrophes de l'Afghanistan à l'automne. Dans la plupart des cas, des interventions au niveau politique ont permis d'influer sur le cours des choses et, dans l'ensemble, d'enrayer la menace de vastes mouvements de population.

6. En 2001, le HCR s'est occupé d'environ 19,8 millions de demandeurs d'asile, réfugiés et autres personnes relevant de son mandat, dans près de 160 pays. La région du Sud-Ouest de l'Asie est celle qui a accueilli le plus grand nombre de réfugiés (40 %); elle est suivie de l'Afrique (26 %) et de l'Europe (17 %). Les groupes les plus importants de personnes pouvant prétendre a priori au statut de réfugié en 2001 ont été les Afghans arrivant au Pakistan (200 000), les réfugiés de l'ex-République yougoslave de Macédoine entrés en République fédérative de Yougoslavie, et les réfugiés de la République centrafricaine qui cherchaient asile en République démocratique du Congo.

7. Durant l'année écoulée, le HCR a mené à bien des opérations dans plusieurs régions. En Afrique, il a notamment veillé au rapatriement de quelque 100 000 réfugiés sierra-léonais venant de pays voisins. Toutefois, le HCR ne peut pas en l'occurrence s'attribuer tout le mérite de l'opération. L'achèvement du processus de désarmement, mené à bon terme par la Mission des Nations Unies en Sierra Leone, s'ajoutant à la déclaration officielle du Gouvernement qui a marqué la fin de la guerre et aux élections présidentielles imminentes, sont des facteurs qui ont tous contribué à rétablir la stabilité dans le pays. En Érythrée, après de nombreuses années d'exil, environ 36 000 réfugiés sont rentrés du Soudan. Une autre opération de rapatriement réussie a été le retour dans le nord-ouest et le nord-est de la Somalie de plus de 50 000 réfugiés venant d'Éthiopie. Dans la région des Grands Lacs, bien que bon nombre des conflits n'aient pas encore été réglés, certains faits positifs ont été enregistrés en 2001. Près de 30 000 réfugiés ont regagné les provinces septentrionales du Burundi, où la situation sécuritaire s'était relativement normalisée. En République démocratique du Congo, la Mission d'observation des Nations Unies déployée dans le pays a joué un rôle capital en séparant les combattants armés qui fuyaient la République centrafricaine pour entrer en République démocratique du Congo, en même temps que plus de 24 000 réfugiés. Certains succès ont également été enregistrés en Europe. Dans les Balkans, plus de deux millions de personnes qui avaient été contraintes de fuir leurs foyers au cours des 10 dernières années de la guerre sont retournées chez elles. Dans le sud de la Serbie, le HCR a aidé à éviter une recrudescence de la violence en encourageant l'adoption de mesures telles que la création d'une force de police multiethnique. En ex-République yougoslave de Macédoine, le HCR, en consultation avec les observateurs de la Communauté européenne et l'OTAN, a contribué à restaurer la confiance entre les communautés et aidé plus de 80 % des 170 000 personnes qui

avaient été déplacées l'an dernier à rentrer dans leurs foyers. De même, en Bosnie-Herzégovine et en Croatie, quelque 100 000 réfugiés et personnes déplacées ont pu revenir à leur domicile. Néanmoins, d'importants problèmes restent à régler. Plus de 800 000 personnes originaires de ces divers pays n'ont pas encore pu rentrer chez elles. Le HCR continue à s'efforcer d'obtenir des autorités locales qu'elles appliquent la législation foncière et qu'elles aident à reconstruire les biens détruits par la guerre. En Asie, près de 193 000 Est-Timorais ont été rapatriés du Timor occidental dans de bonnes conditions. Un autre fait positif, exemple réussi d'une initiative d'intégration locale en 2001, est la naturalisation par le Gouvernement mexicain de plus de 1 300 réfugiés guatémaltèques qui avaient choisi de rester sur place. En outre, l'administration locale de l'État de Quintana Roo a cédé à ces anciens réfugiés de larges étendues de terres, pour que leur intégration soit durable. En 2001, le HCR a facilité la réinstallation permanente dans 23 pays d'environ 33 400 réfugiés, venant de 75 pays de premier asile.

8. Tout au long de 2001 et au début de 2002, dans les domaines concernant les activités de protection et d'assistance, la gestion générale des ressources du HCR et sa présence dans le monde, une attention particulière a été accordée à certains grands thèmes intersectoriels. Nombre de ces thèmes offraient des possibilités de renforcer les partenariats internes et externes afin de coordonner les interventions adaptées à la situation et de faire en sorte qu'elles soient efficaces et rapides. L'exemple récent le plus notable a été le lancement d'une initiative interinstitutions destinée à appuyer les efforts de reconstruction en Afghanistan, où il sera essentiel de prendre en compte les questions environnementales et de rechercher des solutions durables pour assurer l'autonomie des communautés de réfugiés de retour dans le pays. Enfin, partout dans le monde, mais sans doute plus particulièrement en Afrique, le besoin urgent de mieux sensibiliser les populations au VIH/sida et d'intégrer à cet effet des mesures préventives dans ses programmes de protection et d'assistance compte parmi les premières priorités du HCR.

B. Budget et dépenses de 2001

9. Les graves contraintes budgétaires que le HCR avait déjà connues ces dernières années ont à nouveau pesé sur ses activités en 2001. Un objectif initial de 898,5 millions de dollars de dépenses avait été approuvé par le Comité exécutif à sa cinquante et unième session, en octobre 2000. Dans le courant de 2001, sept programmes supplémentaires, représentant un coût total de 117 millions de dollars, ont été approuvés, notamment pour des opérations en Afghanistan, en Érythrée et en Sierra Leone, et pour faire face à des besoins liés à la situation en ex-République yougoslave de Macédoine, le total des dépenses prévues atteignant ainsi 1 milliard 15,5 millions de dollars. Or, les recettes totales pour l'année ont été bien inférieures à ce chiffre. Il a donc fallu opérer des compressions budgétaires et prendre des mesures pour gérer le déficit en cours d'année, au détriment de nombreuses opérations.

10. Ainsi limitées par le montant des ressources disponibles, les dépenses de l'année se sont chiffrées à environ 801 millions de dollars. Elles ont été les plus élevées en Afrique (environ 307 millions de dollars), suivie de l'Europe du Sud-Est (112 millions de dollars), l'Asie du Sud-Ouest, l'Asie centrale et le Moyen-Orient venant au troisième rang (105 millions de dollars). Du point de vue des types d'assistance, les soins et l'entretien dans l'attente de solutions durables

représentaient la part la plus importante des dépenses (environ 32 % du total), là encore principalement en Afrique, les trois autres types d'assistance, à savoir l'aide au rapatriement librement consenti à l'installation sur place et à la réinstallation (les trois solutions durables), représentant 28 % du total.

11. C'est ce contexte de pénurie financière qui a amené le HCR à adopter sa démarche « Actions 1, 2 et 3 ». Après avoir procédé à un examen approfondi de toutes ses opérations, fondé sur une analyse minutieuse des activités qui pouvaient être considérées comme « de base », par opposition à celles qui ne l'étaient pas, le HCR a procédé à des compressions de budget et d'effectifs en fermant certains bureaux extérieurs. De son côté, le Comité exécutif a tenu durant l'année une série de consultations sur les questions budgétaires, dans l'espoir de trouver des solutions.

12. Tout en s'efforçant d'accroître ses recettes et de les rendre plus stables, le HCR a continué à chercher à obtenir une augmentation de la contribution imputée sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies. Au fil des ans, cette contribution s'est amenuisée au point de ne plus couvrir qu'un pourcentage minime des dépenses. Grâce au soutien du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, une augmentation modeste a été obtenue pour l'exercice biennal 2002-2003, mais la contribution imputée sur le budget ordinaire de l'ONU est encore loin de représenter dans son intégralité le montant auquel devrait avoir droit le Haut Commissariat en application de son statut.

13. C'est aussi en 2001 qu'a été lancée une nouvelle stratégie tendant à accroître les ressources provenant du secteur privé, notamment des entreprises, grâce à un réseau d'associations de personnel et d'associations nationales actives dans 15 pays. Plus de 20 millions de dollars ont été collectés de la sorte au cours de l'année, les sommes les plus importantes provenant d'Italie, des États-Unis et du Japon, suivis de près par l'Espagne et l'Allemagne. Le Comité exécutif a inscrit à l'ordre du jour un débat sur la question de sa cinquante-deuxième session « comment élargir l'aide aux réfugiés? » destiné à sensibiliser l'opinion aux partenariats qui pourraient s'instaurer entre, d'une part, les organismes à vocation humanitaire et, de l'autre, le monde des affaires et la société civile. Pour obtenir des résultats durables, néanmoins, le HCR devra consentir un effort suivi dans lequel il devra lui-même investir des ressources.

C. Résultats financiers

14. Au 1er janvier 2001, le solde des contributions volontaires gérées par le HCR (non compris la contribution de 20,4 millions de dollars imputée sur le budget ordinaire de l'ONU) s'élevait à 128,4 millions de dollars. Si l'on y ajoute les contributions volontaires (779,2 millions de dollars), des intérêts créditeurs (4,7 millions de dollars), des recettes accessoires (4,8 millions de dollars) et des engagements d'années antérieures annulés (20 millions de dollars), et si l'on tient compte des pertes de change (14 millions de dollars) et d'ajustements au titre d'années antérieures (8,4 millions de dollars), les fonds disponibles représentaient un total de 931,5 millions de dollars. Les dépenses se sont chiffrées à 782,6 millions de dollars. Compte tenu des divers éléments énumérés ci-dessus, le solde des fonds au 31 décembre 2001 faisait apparaître un excédent net de 148,9 millions de dollars, qui a été reporté sur l'année 2002.

15. L'état financier I indique les recettes et les dépenses et les variations des réserves et des soldes des fonds en ce qui concerne les contributions volontaires gérées par le HCR pour l'année terminée le 31 décembre 2001. L'état II récapitule l'actif, le passif, les réserves et les soldes des fonds.

16. L'état III indique les flux de trésorerie concernant les contributions volontaires gérées par le HCR pour l'année terminée le 31 décembre 2001. Il ressort de cet état que le HCR détenait en fin d'année 140,5 millions de dollars sous forme d'encaisse et de dépôts à terme.

Chapitre II

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

Résumé

Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les états financiers relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2001. Le Comité a également vérifié les opérations relatives aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire au siège du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à Genève, ainsi que dans les bureaux du Haut Commissariat en Bosnie-Herzégovine, en République démocratique du Congo et en République-Unie de Tanzanie.

Les principales conclusions du Comité sont les suivantes :

a) Les engagements non réglés indiqués dans les états financiers (74 millions de dollars) ne sont pas comptabilisés dans le grand livre du HCR et représentent simplement la différence entre les autorisations de dépenses et les décaissements. En conséquence, les états financiers ne présentent à cet égard qu'une estimation des dépenses du HCR pour l'année considérée, au lieu de leur montant effectif;

b) Entre juin 2001 et juin 2002, le HCR est parvenu à réduire de 43,9 millions de dollars le montant des dépenses qui n'avaient pas encore été justifiées par des rapports financiers des partenaires opérationnels. Au 21 juin 2002, 4,3 millions de dollars de dépenses, se rapportant aux années 1994 à 2000, et 7,5 millions de dollars pour l'année 2001, n'avaient pas encore été régularisés par la présentation de rapports financiers;

c) Un pays a continué à refuser de laisser le HCR accéder aux registres comptables de partenaires opérationnels, pour des dépenses d'un montant total de 4,1 millions de dollars en 2001;

d) Sur le montant total de 204,7 millions de dollars de dépenses de 2000 pour lequel des attestations de vérification avaient été reçues à la fin de mars 2002, le Comité a examiné un montant de 124 millions de dollars et constaté que, pour 106 millions de dollars de dépenses (86 %), les attestations ne faisaient pas référence au rapport financier du partenaire opérationnel. Sur ces 106 millions de dollars, 91,5 millions concernaient des partenaires opérationnels qui, en vertu des règlements pertinents du HCR, n'étaient pas tenus de présenter des rapports financiers. Par ailleurs, pour des dépenses d'un montant de 27,6 millions de dollars, il n'avait pas été certifié clairement que les fonds avaient été utilisés conformément aux accords de projets;

e) En conséquence, le HCR ne peut pas être certain que les fonds ont été utilisés aux fins prévues, même après avoir laissé aux partenaires opérationnels suffisamment de temps pour présenter des attestations;

f) Contrairement aux dispositions du Statut du HCR, la plupart des dépenses d'administration du HCR ne sont pas imputées sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies : en 2001, le budget ordinaire de l'ONU n'a financé que 37 % des dépenses de gestion et d'administration, ou 8 % si l'on inclut dans cette catégorie les dépenses d'appui aux programmes;

g) De même que dans d'autres organismes des Nations Unies, les réserves disponibles à la fin de 2001 (92,4 millions de dollars) étaient loin de suffire pour couvrir le passif éventuel au titre des sommes payables après la cessation de service, estimé à environ 228 millions de dollars;

h) Les contributions annoncées dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont comptabilisées au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU à la date de comptabilisation, mais le HCR ne se prémunit pas contre les risques de change qui en résultent; de ce fait, les pertes de change enregistrées sur les contributions annoncées comptabilisées dans les états financiers de 2001 se sont élevées à 12,4 millions de dollars;

i) L'actuel système d'information du HCR, qui diffère du système central de l'ONU, le Système intégré de gestion (SIG), n'est pas un système intégré. Étant donné sa configuration et le nombre d'applications pour lesquelles il est utilisé, les risques d'erreur sont considérables. Comme le HCR prévoyait de passer à un nouveau système, l'ancien système n'a pas été mis à niveau régulièrement et est de moins en moins adapté aux besoins;

j) L'adoption d'un nouveau système a toutefois été reportée. En juin 2001, le HCR a décidé de mettre en veilleuse son projet de système intégré, considérant avec raison qu'il ne tenait pas compte des meilleures pratiques en matière de gestion des projets, comme le soulignait le Comité dans son dernier rapport. En mai 2002, rien de définitif n'avait encore été décidé, mais les dépenses engagées pour le projet atteignaient déjà quelque 13 millions de dollars – 38 % du budget initial –, sans qu'aucun résultat pratique ait été obtenu.

Tout en reconnaissant que le HCR avait réalisé des progrès notables pour ce qui était du suivi des dépenses de ses partenaires opérationnels, le Comité a formulé diverses recommandations, destinées principalement à améliorer le mode de comptabilisation des dépenses, les procédures afférentes aux attestations de vérification, la gestion des liquidités et la fiabilité des systèmes d'information. Il a noté que, sur presque tous les points, le HCR a donné suite à ses recommandations, mais que certaines n'ont pas encore été appliquées.

On trouvera au paragraphe 13 du présent rapport le texte des principales recommandations du Comité.

A. Introduction

1. Conformément au paragraphe 22 du Statut du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les états financiers de l'année terminée le 31 décembre 2001 relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire.
2. La vérification a été effectuée conformément à l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe audit règlement et conformément aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Les normes en question exigent que le Comité organise et mène la vérification des comptes de manière à s'assurer avec un degré raisonnable de certitude qu'il n'y a pas d'erreur importante dans les états financiers.
3. Le Comité a procédé à cette vérification essentiellement afin de déterminer si les dépenses comptabilisées dans les états financiers pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2001 avaient été engagées aux fins approuvées par le Comité exécutif du HCR; si les recettes et les dépenses avaient été classées et comptabilisées conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière; et si les états financiers relatifs aux contributions volontaires gérées par le HCR donnaient une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2001. Les vérificateurs ont effectué un examen général des systèmes financiers et des contrôles internes et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives qu'ils ont jugées nécessaires pour se faire une opinion sur les états financiers.
4. La vérification a été effectuée au siège du HCR à Genève et dans ses bureaux en Bosnie-Herzégovine, en République démocratique du Congo et en République-Unie de Tanzanie.
5. Outre sa vérification des comptes et des opérations financières, le Comité a procédé à des vérifications en application de l'article 12.5 du Règlement financier de l'ONU. En 2001, il a notamment examiné la gestion de la trésorerie et les systèmes d'information financière.
6. Le Comité a continué à faire part à l'Administration des résultats d'audits spécifiques, dans des notes de gestion contenant ses constatations et recommandations, ce qui lui a permis de poursuivre le dialogue avec l'Administration sur les problèmes relevés à l'occasion de l'audit.
7. Le présent rapport aborde des questions qui, de l'avis du Comité, méritent d'être portées à l'attention de l'Assemblée générale. Sur chaque point examiné, les observations du Comité ont été communiquées au HCR. L'Administration a confirmé les faits sur lesquels se fondaient les observations et conclusions du Comité et fourni à celui-ci les précisions et informations demandées. Le rapport comporte deux parties, l'une consacrée aux questions financières, l'autre aux questions de gestion.
8. Les principales recommandations du Comité sont reproduites ci-après au paragraphe 13. Ses constatations sont exposées en détail dans les paragraphes 18 à 101.

1. Recommandations antérieures qui n'ont pas été intégralement appliquées

9. Conformément au paragraphe 7 de la section A de la résolution 51/225 de l'Assemblée générale, en date du 3 avril 1997, le Comité signale séparément ci-dessous les recommandations qui n'ont pas été intégralement appliquées par le HCR.

10. Deux recommandations importantes formulées par le Comité entre 1995 et 1999 n'ont toujours pas été appliquées. Le Comité recommandait à l'Administration :

a) De faire de l'établissement des plans de travail une partie intégrante de la planification et du suivi des projets (1995, 1996, 1998 et 1999);

b) De veiller à ce que les biens durables soient inventoriés de façon complète et exacte et de procéder à intervalles réguliers à des vérifications physiques des stocks (1996, 1997, 1998 et 1999).

11. Pour ce qui est de la première recommandation, le Comité a noté que, faute de personnel et du fait de problèmes opérationnels, le Guide d'utilisation des plans de travail aux fins de l'élaboration des projets et des sous-projets n'avait pas été terminé dans les délais prévus initialement. Néanmoins, un avant-projet de miniguide a été distribué au personnel pour examen et observations. En ce qui concerne la deuxième recommandation, le Comité a noté que les états financiers de 2001 continuaient à sous-estimer la valeur comptable des biens durables, en l'évaluant à 43,5 millions de dollars alors que la valeur d'achat était de 252,4 millions de dollars. Comme le Bureau des services de contrôle interne l'avait signalé en janvier 2002, quelque 1 500 articles du siège n'avaient pas été comptabilisés, certains éléments d'actif dont des partenaires opérationnels avaient la garde n'avaient pas été inventoriés, et environ 4 000 articles avaient été décotés et sous-estimés d'environ 4,8 millions de dollars par rapport à leur valeur actuelle. Le dernier inventaire physique des biens du siège, commencé en 1999, n'avait jamais été terminé. Le HCR est fermement résolu à réduire au minimum, d'ici à la fin de 2002, le nombre d'articles dont la valeur est sous-estimée dans son système de gestion des actifs. **Le Comité encourage le HCR à améliorer la situation d'ensemble à cet égard.**

12. Conformément à la résolution 48/216 B de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 1993, le Comité a également passé en revue les mesures prises par l'Administration pour appliquer les recommandations qu'il avait faites dans son rapport pour l'année terminée le 31 décembre 2000¹. Les mesures prises par l'Administration et les observations y relatives du Comité sont exposées en détail dans l'annexe au présent rapport.

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément No 5E (A/56/5/Add.5).*

2. Principales recommandations

13. Le Comité recommande au HCR :

Normes comptables pour le système des Nations Unies

a) **De modifier ses pratiques comptables et son système de contrôle financier des dépenses, de façon à les mettre en conformité avec les normes comptables pour le système des Nations Unies, pour pouvoir comptabiliser avec exactitude les décaissements et les engagements non réglés valables (par. 38);**

Dépenses des partenaires opérationnels

b) **De déterminer s'il serait possible et économiquement rationnel, de modifier les procédures de contrôle des dépenses des partenaires opérationnels, afin d'obtenir des attestations de vérification pour tous les rapports financiers qui sont soumis par les organisations non gouvernementales internationales et les partenaires gouvernementaux; de vérifier ce que font les bureaux extérieurs lorsque des attestations de vérification ont été assorties de réserves ou de constatations importantes, et de rendre compte des résultats de cette vérification; d'envisager de créer une base de données complète sur les auditeurs auxquels il est fait appel sur le plan local et sur les résultats de leurs vérifications, afin de faciliter le contrôle des audits et l'évaluation des risques (par. 63 et 73);**

Gestion des liquidités

c) **De gérer les risques de change en adoptant une politique préventive afin de se prémunir contre les fluctuations futures (par. 78);**

d) **De constituer une base de données exhaustive, qui serait régulièrement mise à jour, concernant les services bancaires, lesquels devraient faire l'objet de contrats écrits, et de lancer un appel à la concurrence pour tous les comptes bancaires du siège, de façon à obtenir des banques les meilleurs services et conditions (par. 80);**

Systèmes d'information

e) **De s'employer à remédier aux défauts de son système actuel de gestion de l'information financière et de définir clairement la stratégie nécessaire pour le mettre à niveau, compte tenu des retards technologiques qui se sont accumulés depuis plusieurs années, et compte tenu également des décisions qui seront prises en vue de relancer le projet de système intégré ou d'adopter un projet du même type, ainsi que de la date probable de sa mise en service. Le Comité recommande en outre que, tant que les comptes seront établis à l'aide du système actuel, on applique une procédure d'évaluation des risques (par. 88);**

f) **De consulter le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes des Nations Unies intéressés pour s'assurer que, du point de vue des coûts-avantages, la multiplicité actuelle des systèmes d'information répond au mieux aux besoins des États Membres et des bénéficiaires des programmes des organismes des Nations Unies; et de s'assurer qu'il n'existe pas déjà de solution adéquate, de préférence à l'intérieur du système des**

Nations Unies, même si le HCR doit modifier ses procédures actuelles pour pouvoir l'adopter (par. 100).

14. Les autres recommandations du Comité figurent dans les paragraphes 21, 29, 31, 41, 53, 56, 66, 68, 71, 82, 84, 90 et 94 du présent rapport.

3. Suite donnée aux demandes spéciales adressées au Comité par l'Assemblée générale et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

15. Dans sa résolution 56/233 du 24 décembre 2001, l'Assemblée générale a réaffirmé qu'une vérification biennale donnerait au HCR davantage de temps pour appliquer les recommandations du Comité et faciliterait également la présentation en temps voulu d'attestations de vérification par les partenaires opérationnels. Le HCR a indiqué qu'il ne prévoyait pas de passer à un cycle biennal, la principale raison étant la nature particulière de ses activités et les aspects connexes de leur planification et de leur financement.

16. Tout en prenant note de la position du HCR, le Comité a examiné avec celui-ci les aspects juridiques et techniques de la question, en vue de présenter à l'Assemblée générale des informations complémentaires.

a) Pour biennialiser la vérification des comptes du HCR, il faudrait apporter des modifications mineures à son statut et à ses règles de gestion financière. L'Assemblée générale devrait modifier son calendrier d'examen des arrangements relatifs au Haut Commissariat. Elle se prononce périodiquement sur le maintien du HCR : elle l'a fait jusqu'à présent tous les cinq ans et, la dernière fois, pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2003. Pour que ces décisions coïncident avec les comptes du HCR et les rapports biennaux du Comité des commissaires aux comptes, il faudrait qu'elle le fasse désormais pour des périodes dont la durée corresponde à un multiple de deux ans, à compter du 1er janvier 2004. Les règles de gestion financière du HCR, qui spécifient que les comptes sont vérifiés chaque année, devraient également être révisées;

b) Sur le plan technique, cette modification exigerait au préalable une reconfiguration du système d'information du HCR. Conscient des coûts et des risques d'une adaptation spéciale des logiciels, le Comité pense qu'il pourrait être à la fois coûteux et inefficace de demander au HCR de modifier son système d'information actuel, qui va être bientôt remplacé. Cela dit, il lui semble souhaitable d'estimer combien coûterait l'adaptation de son nouveau système d'information à un cycle de vérification biennal. De l'avis du Comité, si ce coût était raisonnable, il faudrait envisager cette éventualité;

c) Une vérification biennale serait compatible avec le cycle de vérification en usage dans le système des Nations Unies. Néanmoins, il faudrait tenir compte des caractéristiques propres au HCR, telles que son cycle de gestion et d'établissement de rapports.

17. Le Comité recommande ce qui suit : i) si l'Assemblée générale souhaitait poursuivre l'examen de la question, elle devrait prier le HCR d'analyser dans le détail les modifications qu'exigerait l'adoption d'un cycle de vérification biennal, et d'en estimer le coût; ii) le HCR devrait, quels que soient les résultats de cette analyse, examiner les incidences financières de l'adaptation éventuelle de son nouveau système d'information à un cycle de vérification biennal.

B. Questions financières

1. Situation financière

18. Les états financiers du HCR portent sur les contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2001. En dehors de ces contributions volontaires, le HCR reçoit des fonds du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies. Les contributions mises en recouvrement à cette fin sont indiquées pour mémoire dans le tableau 1 relatif aux états financiers du HCR et sont comptabilisées dans les états financiers du Fonds général de l'Organisation des Nations Unies (Volume I).

19. Le HCR est financé presque exclusivement par des contributions volontaires, qui se sont chiffrées à 779 millions de dollars en 2001, alors que la contribution provenant du budget ordinaire représentait 20 millions de dollars (soit 2,5 % des contributions volontaires). Selon les dispositions du Statut du HCR, les dépenses administratives afférentes au fonctionnement du Haut Commissariat sont imputées sur le budget de l'Organisation des Nations Unies. Les dépenses « administratives » sont généralement opposées aux « dépenses opérationnelles ». Cette catégorie de dépenses regroupe les coûts définis dans la note 5 afférente aux états financiers et désigne donc a) au sens étroit du terme, les « dépenses de gestion et d'administration » du siège, ou b) lorsqu'on donne au terme un sens plus large, les dépenses d'appui aux programmes, c'est-à-dire les coûts de l'appui technique, logistique ou administratif fourni par le siège et par les bureaux extérieurs.

20. Contrairement aux dispositions du Statut du HCR, l'ONU n'a financé en 2001 que 37 % des dépenses de gestion et d'administration, ou 8 % si l'on inclut dans cette catégorie les dépenses d'appui aux programmes. Dans ses résolutions 52/220 et 54/249, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de revoir à la hausse les montants à imputer sur le budget ordinaire par rapport aux crédits proposés. Le HCR a indiqué que le Secrétariat de l'ONU avait accepté le principe d'une augmentation progressive au cours des trois prochains exercices biennaux, et que cette proposition était actuellement examinée par les organes compétents de l'Assemblée générale.

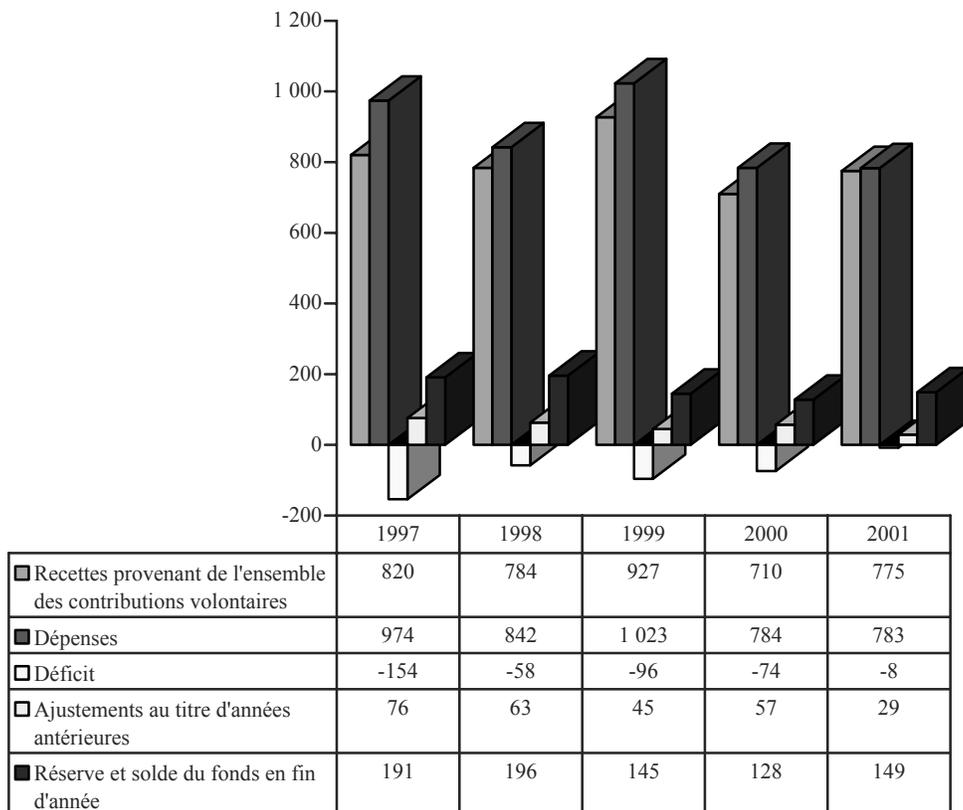
21. Le Comité recommande a) que le HCR définisse officiellement le champ des « dépenses d'administration »; b) que le Statut du HCR soit finalement modifié au cas où l'augmentation progressive envisagée pour relever le montant imputable sur le budget ordinaire de l'ONU, au titre des dépenses d'administration du HCR, ne suffirait pas pour couvrir lesdites dépenses.

Situation financière d'ensemble

22. Le tableau 1 et le graphique ci-après montrent l'évolution de la situation financière du HCR au cours des cinq dernières années ainsi que celle des réserves, par rapport au passif à plus long terme indiqué dans la note 13 afférente aux états financiers.

Tableau 1
Évolution de la situation financière entre 1997 et 2001

(En millions de dollars des États-Unis)



23. Au cours de la période considérée, les recettes sont passées de 820 millions de dollars à 775 millions de dollars (soit une baisse de 6 %), tandis que les dépenses passaient de 974 millions de dollars à 783 millions (soit une baisse de 24 %). Bien que les déficits aient été en partie compensés par des ajustements au titre d'années antérieures, ils ont obligé le HCR à puiser dans ses réserves qui, dans le même temps, sont passées de 191 millions de dollars à 149 millions (soit une diminution de 28 %).

24. La tendance s'est néanmoins inversée en 2001. Le déficit s'est trouvé réduit, sous l'effet de deux facteurs. D'une part, le nouveau Haut Commissaire a décidé que les dépenses de 2001 ne dépasseraient pas le montant des recettes escomptées, nonobstant les observations du Comité qui figurent plus loin à propos de la comptabilisation des engagements non réglés. D'autre part, le montant total des réserves a augmenté de 20 millions, à la suite d'une augmentation de 42 millions de dollars des réserves du Fonds pour les programmes supplémentaires.

25. En ce qui concerne la situation de trésorerie, le ratio de liquidité entre l'actif et le passif a été maintenu à 2.4:1, avec 255 millions de dollars d'actif et 106 millions

de dollars de passif (contre 217 millions de dollars et 89 millions de dollars, respectivement, à la fin de 2000).

Tableau 2

**Évolution du passif éventuel au titre des prestations dues
à la cessation de service ou postérieurement au départ à la retraite**

(En millions de dollars des États-Unis)

	1999	2000	2001
Assurance maladie après la cessation de service	230	260	91
Jours de congé annuel accumulés	25-30	18-20	19-21
Prestations de fin de service	22-27	105	116
Fourchette globale	277-287	383-385	226-228

26. Le tableau 2 ci-dessus indique l'évolution du passif éventuel au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, des jours de congé annuel accumulés et des prestations de fin de service, ainsi que la fourchette globale retenue pour chacune des trois années considérées.

27. Le passif éventuel au titre des prestations de fin de service a quintuplé entre 1999 et 2000. Comme le Comité le mentionnait dans son dernier rapport¹ il a examiné l'estimation révisée y relative et l'a jugée raisonnable.

28. Le passif éventuel au titre de l'assurance maladie après la cessation de service a été réduit des deux tiers entre 2000 et 2001, après consultation d'un actuaire. L'évaluation actuarielle était fondée sur 5 046 fonctionnaires en activité et 323 retraités au 1er janvier 2000, alors que les chiffres à la fin de 2001 auraient été plus proches de la réalité et auraient modifié le montant du passif (il y avait 5 208 fonctionnaires en activité au 1er janvier 2002). D'autre part, le chiffre de 5 046 fonctionnaires en activité retenu pour estimer le passif au titre de l'assurance maladie après la cessation de service est nettement inférieur à celui retenu pour calculer le passif au titre des jours de congé actuel accumulés et des prestations de fin de service (5 881), la raison principale étant que 700 fonctionnaires supplémentaires ont été récemment recrutés en Afghanistan et n'ont pas encore été enregistrés dans la base de données relatives au personnel.

29. Le Comité a recommandé au HCR d'adopter une politique cohérente en ce qui concerne le nombre de fonctionnaires à prendre en compte pour calculer le passif éventuel au titre des sommes payables après la cessation de service. Le HCR a souscrit à cette recommandation.

30. Les réserves et les soldes des fonds du HCR à la fin de 2001 représentaient un montant total de 148,9 millions de dollars, dont 56,5 millions de dollars étaient affectés à des fins spéciales (12,4 millions de dollars étaient destinés au Plan d'assurance maladie, 6,1 millions de dollars au Fonds pour les administrateurs auxiliaires et 38 millions de dollars au Fonds de roulement et de garantie). Les réserves restant disponibles (92,4 millions de dollars) seraient loin de suffire pour couvrir le passif estimatif au titre des sommes payables après la cessation de service qui est indiqué dans la note 12 afférente aux états financiers (quelque 228 millions

de dollars, comme il ressort du tableau ci-dessus), ce qui est extrêmement préoccupant. Le HCR est conscient du problème que pose ce passif non provisionné, problème actuellement à l'étude car il concerne l'ensemble du système des Nations Unies.

31. Le Comité recommande que le HCR, en coopération avec le Siège de l'Organisation des Nations Unies, examine le mécanisme et les objectifs de financement du passif éventuel au titre des sommes payables après la cessation de service, compte tenu de la politique adoptée dans ce domaine par les autres organismes des Nations Unies.

2. Normes comptables pour le système des Nations Unies

32. Le Comité a examiné dans quelle mesure les états financiers du HCR pour l'année terminée le 31 décembre 2001 étaient en conformité avec les normes comptables pour le système des Nations Unies. Comme suite à la vérification effectuée par le Comité, le HCR a apporté quatre ajustements importants à des états financiers, lesquels sont maintenant, dans l'ensemble, conformes auxdites normes. Ces ajustements concernent les contributions annoncées et à recevoir, un virement du Fonds pour les administrateurs auxiliaires au Fonds pour le programme annuel, correspondant à des commissions de gestion administratives (2 750 000 dollars), une réduction des recettes du plan d'assurance maladie (1 360 000 dollars), et la comptabilisation de versements à titre gracieux (augmentation de 838 391 dollars). Ainsi ajusté, l'actif au 31 décembre 2001 a été ramené de 257 à 255 millions de dollars et le solde du Fonds a été diminué d'autant. En outre, comme suite aux demandes du Comité, les notes afférentes aux états financiers donnent maintenant des précisions sur la comptabilisation des contributions en nature, ainsi que sur la modification comptable concernant les primes d'assurance maladie. Après ces divers ajustements, il ne reste plus qu'un problème majeur à régler en ce qui concerne la comptabilisation des dépenses du HCR, comme le Comité l'explique ci-après.

33. Le HCR comptabilise comme dépenses les montants prévus dans les « lettres d'instruction », qui sont des autorisations de dépenses internes pour des services d'administration et des projets opérationnels. En fin d'exercice, la différence entre les montants prévus dans les lettres d'instruction et les décaissements effectués en cours d'exercice est assimilée à des engagements non réglés et c'est ainsi qu'elle est inscrite dans les états financiers, qu'il s'agisse ou non d'engagements effectifs. En d'autres termes, les dépenses indiquées dans les états financiers comprennent, non seulement les décaissements et les engagements non réglés valables (charges résultant d'une commande passée, d'un contrat conclu ou d'un accord signé avec un partenaire opérationnel), conformément aux normes pour le système des Nations Unies, mais également le solde qui n'a été ni décaissé ni engagé, et qui est considéré comme un « solde non réglé ». En l'absence de piste de vérification, le Comité conteste la validité de ces chiffres.

34. La note 2 c) afférente aux états financiers précise que « [des estimations] servent ... à comptabiliser les dépenses en fin d'exercice afin de calculer les montants à conserver pour faire face aux engagements non réglés », si ce n'est qu'en réalité ce ne sont pas des « estimations », mais simplement la différence entre le budget, représenté par les engagements de dépenses, révisés si besoin est en fin d'année, et les décaissements effectifs.

35. Le montant effectif des engagements non réglés, par opposition au montant calculé en faisant simplement la différence entre les autorisations de dépenses et les décaissements, est étayé par divers types de rapports financiers, provenant de systèmes ou de sources qui varient selon le cas : s'agissant des commandes et des marchés qui sont gérés par le siège, les engagements non réglés sont comptabilisés en détail dans un rapport établi grâce à un système d'information spécifique relatif aux achats (et non pas dans le grand-livre du Système de gestion de l'information financière du HCR); pour les frais de voyage et les dépenses de personnel, les engagements non réglés sont comptabilisés en détail dans un rapport établi grâce au Système de gestion de l'information financière (mais ils ne sont pas non plus enregistrés dans le grand-livre de ce système). D'autre part, pour 2001, un montant de 37,8 millions de dollars correspondant à des engagements de dépenses des bureaux extérieurs n'a été enregistré dans aucun système financier et n'est étayé que par la compilation manuelle des données communiquées par les bureaux de pays. Dans bien des cas, ce type d'information ne suffirait pas pour justifier les engagements selon les normes comptables pour le système des Nations Unies.

36. Dans ces conditions, il est inévitable qu'en fin d'année on constate des écarts entre le montant des engagements non réglés tel qu'il apparaît dans les états financiers et le montant effectif de ces engagements tel qu'il ressort des rapports susmentionnés. En 2001, le montant total comptabilisé dans les états financiers était de 74 millions de dollars, tandis que celui qui était étayé par des « rapports » était de 71 millions de dollars. Sur ce total, comme indiqué ci-dessous, 37,8 millions de dollars correspondaient à des engagements de dépenses de bureaux extérieurs qui, dans bon nombre de cas, n'avaient pas été adéquatement justifiées par les documents nécessaires.

37. Le HCR a souscrit à l'analyse du Comité et reconnu lui aussi que les engagements de dépenses devraient être mieux comptabilisés. Il a néanmoins expliqué que, pour modifier la pratique comptable actuelle et comptabiliser les engagements non réglés dans le grand-livre, il faudrait que le HCR apporte d'importantes modifications au Système de gestion de l'information financière qu'il utilisait actuellement. Le HCR est bien décidé à adopter des pratiques comptables conformes aux normes du système des Nations Unies lorsque son nouveau logiciel de comptabilité sera opérationnel. En mai 2002, la date de mise en service de ce logiciel n'avait pas encore été fixée, mais il est peu probable que ce soit avant 2004.

38. Le Comité, soulignant qu'il importe que le HCR se conforme aux normes comptables pour le système des Nations Unies, et tenant compte du fait qu'il s'est engagé à le faire en se dotant rapidement d'un nouveau système d'information, recommande au HCR de modifier ses pratiques comptables et son système financier de façon à pouvoir comptabiliser avec exactitude les décaissements et les engagements non réglés valables.

3. Inscription de pertes de numéraire, d'effets à recevoir et de biens au compte des profits et pertes

39. Conformément à la règle de gestion financière 10.4 de l'Organisation des Nations Unies, le HCR a passé en charges durant l'année un montant de 67 214 dollars correspondant à des pertes de numéraire et d'effets à recevoir. En ce qui concerne les pertes de biens durables et autres catégories de pertes, les précisions suivantes ont été données au Comité :

Tableau 3
Pertes de biens passées par profits et pertes

<i>Cause de la perte</i>	<i>En dollars des États-Unis</i>
Accident	50 583
Détournement	31 660
Vol	399 208
Pillage	80 164
Perte	2 696
Domages/destruction	1 419
Usure	2 823
Total	581 333

40. Le HCR a fourni au Comité des explications sur toutes les pertes et sommes passées par profits et pertes et le Comité estime qu'étant donné les circonstances, les mesures prises étaient appropriées. Néanmoins, les remboursements attendus ne sont inscrits dans les comptes que lorsque les fonds sont reçus; cette façon de procéder ne facilite guère le suivi des montants à recouvrer.

41. Le Comité recommande que, chaque fois qu'une personne physique ou morale est considérée responsable d'une perte de numéraire, d'effets à recevoir ou de biens, et est astreinte à rembourser le montant de la perte, le HCR comptabilise sans tarder les montants correspondants, selon le principe de rattachement à l'exercice, de façon à améliorer le contrôle et la reddition de comptes.

4. Versements à titre gracieux

42. Comme suite à une suggestion du Comité, le HCR a indiqué dans la note 5 b) afférente aux états financiers un versement à titre gracieux d'un montant de 856 127 dollars, effectué par un comité national en faveur d'un organisme caritatif privé. Cet organisme, créé récemment conformément à la législation suisse, et dont un ancien Haut Commissaire est président fondateur, a pour vocation d'encourager l'enseignement postprimaire pour les enfants de réfugiés. Le Comité a noté en outre que le HCR fournit à cette fondation d'autres avantages, évalués à 250 000 dollars pour 2001, sous forme de bureaux et de personnel d'appui, comme le mentionne la note 5 b). Le HCR a décidé de signer un contrat de fourniture de services avec la fondation suisse, et il a indiqué qu'il prévoyait de mettre fin à ces services à la fin de 2002.

43. Le Haut Commissaire a approuvé le versement d'une somme de 1 344 000 dollars (838 391 dollars ont été décaissés en 2001 et 500 000 dollars en mai 2002) destinée à indemniser les familles de trois fonctionnaires décédés dans l'exercice de leurs fonctions en 2000.

C. Questions de gestion

1. Dépenses des partenaires opérationnels

Mécanismes de contrôle existants

44. Les organismes des Nations Unies confient fréquemment leurs projets opérationnels à des entités nationales, considérées comme des « partenaires opérationnels », conformément aux directives régissant les arrangements en matière d'exécution nationale. Le HCR compte généralement sur des partenaires pour exécuter ses projets et il ne les exécute directement que dans des cas exceptionnels. Le HCR a indiqué que, sur les 431,4 millions de dollars de dépenses opérationnelles comptabilisées au 15 avril 2002, 283,1 millions de dollars (65,6 %) correspondaient à des activités exécutées par des partenaires gouvernementaux ou non gouvernementaux. Le pourcentage avait été de 69,1 % en 2000 (311,1 millions de dollars sur 450,4 millions de dollars). Le chiffre de 551 millions de dollars indiqué dans les états financiers en tant que dépenses de programme se décompose comme suit : assistance d'urgence : 54 millions de dollars; soins et entretien : 193 millions de dollars; rapatriement : 91 millions de dollars; installation sur place : 89 millions de dollars; réinstallation : 5 millions de dollars; protection, suivi et coordination : 119 millions de dollars.

45. Il est donc absolument indispensable de donner des directives aux partenaires opérationnels et de suivre leurs activités. À cette fin, le HCR procède de la manière suivante :

a) Le Haut Commissariat transfère à ses partenaires opérationnels des responsabilités dans divers domaines, tels que les achats, le recrutement, la comptabilité et l'établissement de rapports. Il contrôle leurs dépenses grâce à des rapports trimestriels de contrôle des sous-projets, qu'ils présentent au bureau extérieur concerné, lequel vérifie les données financières, les documents justificatifs et les relevés bancaires mensuels du partenaire avant de communiquer le rapport au siège du HCR. Le rapport de contrôle des sous-projets est ainsi le principal outil de suivi des dépenses des partenaires;

b) Depuis 1997, comme suite à une recommandation du Comité des commissaires aux comptes, les partenaires opérationnels sont requis de présenter des attestations de vérification externe, établies par des vérificateurs externes locaux;

c) Les audits internes sont réalisés sur place par le Bureau des services de contrôle interne, l'objectif étant entre autres de déterminer si les procédures comptables et les mécanismes de contrôle interne des partenaires opérationnels garantissent la complétude et l'exactitude de l'information financière présentée au HCR.

Contrôle des dépenses des partenaires opérationnels grâce aux rapports de contrôle des sous-projets

46. Comme le Comité l'a indiqué dans ses précédents rapports, le HCR signe avec ses partenaires opérationnels des accords de sous-projets présentant le budget et un plan de versement d'avances en espèces. Le montant effectif des avances est fonction des progrès accomplis et des dépenses dont le partenaire fait état dans ses rapports trimestriels de contrôle des sous-projets. Le HCR contrôle l'utilisation des

avances versées aux partenaires opérationnels au moyen d'un compte de contrôle des dépenses relatives aux projets (X21), qui est apuré une fois que le rapport de contrôle du sous-projet a été vérifié par le bureau extérieur.

47. Dans son opinion sur les états financiers de l'année 2000 (A/56/5/Add.5), le Comité avait exprimé une réserve limitant l'étendue de la vérification pour des dépenses de partenaires opérationnels représentant un montant total de 43,5 millions de dollars, parce que le HCR n'avait pas reçu de rapports de contrôle des sous-projets ou que ceux-ci étaient défectueux. Le montant à régulariser se décomposait comme suit :

a) 8,5 millions de dollars correspondaient à des avances faites à des partenaires opérationnels en 2000, mais pour lesquelles le siège n'avait pas encore reçu, en juin 2001, des rapports de contrôle des sous-projets dûment approuvés;

b) 3 millions de dollars représentaient des dépenses de partenaires opérationnels que le HCR n'avait pas pu vérifier parce que le pays où les dépenses étaient encourues ne l'avait pas laissé accéder aux registres comptables des partenaires opérationnels gouvernementaux;

c) 18 millions de dollars concernaient des rapports de contrôle des sous-projets dont le Comité avait constaté, à l'occasion de missions sur le terrain, qu'ils étaient loin d'avoir été vérifiés et validés comme ils auraient dû l'être par le personnel du HCR;

d) 14 millions de dollars concernaient des rapports de contrôle des sous-projets qui avaient été examinés au siège et dont le Comité avait constaté que le personnel chargé de les vérifier n'avait donné que des assurances partielles quant à leur fiabilité.

48. En ce qui concerne la situation pour 2001, l'opinion du Comité sur les états financiers est exposée ci-après. Étant donné que la réserve susmentionnée était due à des insuffisances relevées dans les rapports de contrôle des sous-projets, le Comité s'est attaché plus spécialement à déterminer dans quelle mesure le HCR avait amélioré ses procédures dans ce domaine.

49. S'agissant des dépenses non encore justifiées dans des rapports de contrôle des sous-projets, dans son dernier rapport, le Comité mettait en évidence les efforts considérables qu'avait déjà faits le HCR à ce propos, qui lui avaient permis de réduire d'environ 186,5 millions de dollars le total des soldes inscrits au compte X21. Le Comité notait toutefois qu'à la fin de juin 2001 figuraient encore dans le compte X21 des avances à des partenaires opérationnels en attente de régularisation d'un montant total de 55,5 millions de dollars, se rapportant à la période 1994-2000. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, ayant noté les progrès réalisés à cet égard, s'est dit certain que le HCR redoublerait d'efforts en ce qui concernait les 55,5 millions de dollars d'avances aux partenaires opérationnels qui restaient à apurer [A/56/436 (par. 4)].

50. En conséquence, considérant le montant de 55,5 millions de dollars mentionné ci-dessus pour 2000, le Comité note avec satisfaction les efforts déployés par le HCR en 2001 pour réduire encore le montant des avances consenties avant 2001 et dont l'utilisation n'a pas encore été justifiée par des rapports de contrôle des sous-projets, efforts grâce auxquels, au 21 juin 2002, le montant restant à apurer pour les années 1994 à 2000 avait été ramené à 4,3 millions de dollars. **Le Comité**

encouragement de nouveau le HCR à poursuivre ses efforts pour obtenir les rapports de contrôle des sous-projets qui ne lui ont pas encore été présentés.

51. En ce qui concerne les avances versées à des partenaires opérationnels en 2001 et qui apparaissent comme dépenses dans les états financiers de cette même année, l'utilisation de 7,5 millions de dollars n'avait pas encore été justifiée au 21 juin 2002.

52. S'agissant du cas où un État Membre a refusé l'accès aux comptes du partenaire opérationnel, cas relevé par le Comité des commissaires aux comptes et par le Bureau des services de contrôle interne, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a jugé que le problème de l'accès aux comptes des partenaires opérationnels, qu'il avait déjà soulevé (notamment dans les paragraphes 95 et 96 du document A/53/513), restait un problème grave, avec des risques de malversation. Il a émis à ce propos l'opinion suivante : « La direction du HCR devrait examiner ce problème avec attention pour déterminer si l'impossibilité de consulter les comptes tient au manque de capacité des partenaires opérationnels ou trahit de la mauvaise volonté à l'égard du HCR. Si cette dernière hypothèse se vérifie, le problème devra être réglé au plus haut niveau de la direction du HCR et, au besoin, porté à l'attention du Secrétaire général » (A/56/436, par. 6). Le HCR a tenté à plusieurs reprises en 2001 d'obtenir les documents originaux justifiant l'utilisation par l'État Membre considéré de 4,1 millions de dollars en 2001. L'Administration a fait savoir qu'à la suite d'une mission réalisée sur le terrain en juin 2002, les partenaires gouvernementaux avaient donné l'assurance que leurs comptes seraient accessibles au HCR.

53. Le Comité des commissaires aux comptes recommande que le HCR vérifie sans plus tarder les dépenses des partenaires gouvernementaux.

54. En ce qui concerne la qualité des vérifications des rapports de contrôle des sous-projets effectuées par les responsables des bureaux extérieurs, le Comité signale avec satisfaction qu'il a, lors de ses visites sur le terrain, constaté des améliorations : des visites de contrôle financier sont faites régulièrement pour évaluer la fiabilité des systèmes comptables et budgétaires et des contrôles internes des partenaires opérationnels, ce qui permet d'être raisonnablement sûr que les données qui figurent dans les rapports sont complètes et exactes. Les administrateurs de programmes continuent de faire état de nombreux problèmes, qu'ils examinent de plus en plus près, notamment :

a) Les lacunes dans les compétences des organisations non gouvernementales, la connaissance insuffisante ou le non-respect des procédures du HCR;

b) Les difficultés que pose la réconciliation des comptes des partenaires opérationnels et l'incompatibilité des systèmes comptables du HCR et des organisations non gouvernementales;

c) Les difficultés que pose la vérification des dépenses du personnel international et des frais généraux des organisations non gouvernementales (difficulté d'accès aux pièces justificatives) et le manque de pièces justificatives;

d) Le retard avec lequel sont soumis les rapports de contrôle des sous-projets, les erreurs que contiennent ces rapports et les tentatives faites pour manipuler les chiffres;

e) Le fait que les budgets sont modifiés sans autorisation et que des activités sont abandonnées sans que le HCR soit consulté;

f) Le non-respect des règles relatives aux devises (utilisation du dollar des États-Unis au lieu des monnaies locales et impossibilité de vérifier certains décaissements en raison des fluctuations des taux de change);

g) La non-séparation des comptes bancaires et le grand nombre de décaissements effectués en liquide;

h) Les paiements pour des biens ou services effectués à l'avance par les partenaires opérationnels;

i) Les difficultés qu'il y a à obtenir des partenaires opérationnels la restitution des montants inutilisés et le non-remboursement des dépenses diverses;

j) L'absence de rapports explicatifs et le fait que certains objectifs ne sont pas atteints.

55. Pour 70 % du montant de 48 millions de dollars correspondant aux dépenses indiquées dans un échantillon de 24 rapports de contrôle des sous-projets examinés par le Comité au siège du HCR, les contrôles ont permis de confirmer la fiabilité des chiffres. Pour les 30 % restants (soit 14,6 millions de dollars), soit les documents n'ont pas été dûment signés par le personnel habilité ou par deux administrateurs, comme prévu par le Règlement du HCR, soit les chiffres ont été modifiés et raturés. À cet égard, le Comité a accueilli avec satisfaction la nouvelle présentation des rapports de contrôle, introduite en avril 2002, dans la mesure où elle permettra probablement de responsabiliser davantage tant les partenaires opérationnels que le HCR. Il est désormais clairement indiqué dans le rapport ce que signifie l'attestation donnée par un partenaire (à savoir que les données figurant dans le rapport de contrôle correspondent à ses comptes et reflètent la situation financière du projet, et que les fonds ont été utilisés conformément à l'accord) et quelles vérifications le HCR effectue (exhaustivité, exactitude et respect de l'accord).

56. Le Comité encourage le HCR à continuer de s'efforcer de bien vérifier les rapports de contrôle des sous-projets.

*Contrôle des dépenses des partenaires opérationnels
au moyen des attestations de vérification*

57. Le Comité a examiné tant les règles que les pratiques en vue de déterminer si i) les règles étaient adaptées à l'objectif défini dans le *Manuel du HCR*, à savoir de vérifier que les fonds fournis par le HCR ont été utilisés dans le but et aux fins prévus dans les dispositions budgétaires de l'accord signé entre le HCR et le partenaire opérationnel et conformément à ces dispositions; et ii) si les attestations étaient délivrées ponctuellement et faisaient l'objet d'un suivi qui permettait, le cas échéant, de prendre les mesures nécessaires.

58. Le Comité s'est penché sur les attestations de vérification relatives aux dépenses engagées en 2000 par des organisations non gouvernementales internationales (148 millions de dollars), des gouvernements (76,6 millions de dollars) et des organisations non gouvernementales locales (68,7 millions de dollars). Il n'a pas examiné les attestations portant sur les comptes de 2001 dans la mesure où elles devaient être présentées dans les six mois suivant la date de clôture des projets ou la fin de l'exercice budgétaire des organisations non

gouvernementales, c'est-à-dire après la date de publication du présent rapport. Sur les 621 attestations reçues au 25 mars 2002, le Comité en a examiné 375, correspondant à des dépenses de 123,8 millions de dollars (soit 42 % des dépenses opérationnelles engagées en 2000 par les organisations non gouvernementales et les gouvernements).

59. Les attestations de vérification ont pour objet de donner au HCR l'assurance que les dépenses ont bien été engagées aux fins prévues. Dans la mesure où c'est dans les rapports de contrôle des sous-projets que les dépenses sont indiquées, ce sont ces rapports qui devraient faire l'objet des vérifications. Or, ce n'est jusqu'à présent le cas que pour les organisations non gouvernementales nationales. Pour ces organisations, les vérificateurs sont censés, depuis 1998, examiner les rapports de contrôle des sous-projets et, depuis l'exercice budgétaire 2001, produire une lettre de recommandations. Toutefois, malgré les efforts encore tout récemment déployés par le HCR, ces règles sont très peu suivies, puisque pour 85 % des dépenses de l'échantillon, les rapports de contrôle n'étaient pas mentionnés dans les attestations de vérification.

60. Pour les organisations non gouvernementales internationales, le HCR accepte un « audit unique » effectué par le vérificateur externe des comptes de l'organisation. Il est seulement exigé que les fonds provenant du HCR apparaissent clairement dans les états financiers vérifiés consolidés et que les vérificateurs indiquent clairement dans leur opinion que les fonds du HCR ont été dûment pris en compte dans « l'audit ». Dans la mesure où les rapports de contrôle ne sont pas examinés, le HCR ne reçoit pas des vérificateurs externes des comptes des organisations non gouvernementales internationales l'assurance que les chiffres qui y figurent sont exacts. Même ces règles insuffisantes sont peu respectées, les attestations concernant 33 % des dépenses examinées par le Comité n'indiquant pas clairement que les fonds du HCR aient été utilisés aux fins prévues par les accords.

61. Les partenaires gouvernementaux sont tenus de présenter une « attestation délivrée par l'organisme public compétent en matière de vérification des comptes, ainsi que les observations que le vérificateur jugera appropriées concernant les activités relatives au projet, en général, et l'information financière présentée par le Gouvernement, en particulier ». Or, 95 % des 56 attestations que le Comité a examinées, portant sur un montant total de 31,6 millions de dollars, ne mentionnent pas les données figurant dans les rapports de contrôle des sous-projets, ne contiennent pas d'observations, et ne donnent donc pas au HCR l'assurance que les conditions ont été respectées.

62. Du fait des règles en vigueur et de la façon dont elles sont appliquées pour les trois catégories de partenaires, sur les 123,8 millions de dollars sur lesquels portaient les attestations examinées par le Comité, 106 millions (soit 86 %) n'étaient pas couverts par des audits portant sur les rapports de contrôle correspondants. Sur ces 123,8 millions de dollars, 27,6 millions n'étaient pas couverts non plus par des documents attestant que les règles relatives à l'utilisation des fonds avaient été suivies. Pour les organisations non gouvernementales locales, le Comité estime que l'écart entre les règles et leur application entraîne encore des risques trop importants, tandis que pour les organisations non gouvernementales internationales et les partenaires gouvernementaux, le non-respect des règles est tel que les attestations de vérification ne permettent pas au HCR d'être suffisamment sûr que les fonds ont été utilisés comme prévu.

63. **Le Comité recommande que le HCR : a) déploie des moyens plus appropriés pour faire en sorte que les règles en vigueur soient pleinement et ponctuellement appliquées; b) détermine s'il serait possible et économiquement rationnel de modifier les exigences actuelles en matière d'audit, notamment d'étendre aux organisations non gouvernementales internationales et aux partenaires gouvernementaux les procédures applicables aux organisations non gouvernementales locales, telles que l'obligation de produire une attestation de vérification des comptes présentés dans les rapports de contrôle des sous-projets et une lettre de recommandation.**

Choix des vérificateurs des comptes

64. En ce qui concerne l'indépendance et les compétences des vérificateurs des comptes des projets confiés à des partenaires gouvernementaux, les directives du HCR prévoient que les vérifications doivent être effectuées par l'organisme supérieur chargé de la vérification des comptes ou par le Ministère des finances. Un dixième des dépenses engagées par des gouvernements pour des projets du HCR en 2000 ont été vérifiées conformément à cette règle. Les neuf dixièmes des audits ont été confiés par les gouvernements à des cabinets privés ou à des ministères autres que celui qui est chargé des finances. Il va de soi que les audits doivent absolument être effectués rapidement. Or, par exemple, dans un pays, l'audit du projet mis en oeuvre par un organisme public doit être publié dans le rapport complet du Vérificateur général des comptes, qui ne paraît que tous les deux ou trois ans. En l'occurrence, le HCR a tenté d'obtenir que le pays prenne d'autres dispositions à titre ponctuel, mais jusqu'ici sans succès.

65. La plupart des organisations non gouvernementales choisissent et paient elles-mêmes leurs propres auditeurs. Toutefois, certains bureaux extérieurs du HCR engagent directement des auditeurs externes qualifiés, sur la base d'un appel d'offres, pour veiller à ce que les vérifications soient sérieuses et objectives.

66. **Le Comité recommande que le HCR : a) définisse, avec l'assistance du Bureau des services de contrôle interne, les critères applicables aux vérifications des comptes des partenaires gouvernementaux et aux attestations correspondantes, et donne des directives aux partenaires de cette catégorie, comme il l'a fait pour les organisations non gouvernementales locales; b) invite les gouvernements, s'ils ne peuvent faire appel à un organisme public de vérification des comptes, à s'assurer les services de cabinets privés sélectionnés à cet effet; c) indique précisément dans ses directives les procédures à suivre et les critères à appliquer pour s'assurer que les vérificateurs externes sont indépendants, intègres et compétents sur le plan technique, font l'objet de contrôles suffisants s'ils sont du secteur privé et sont bien informés de leur mandat.**

Financement des audits

67. Aucune directive ne régit le financement des audits. Le HCR n'est donc pas en mesure de veiller à l'uniformité des modalités de financement et de la portée des audits, ni de contrôler le rapport coût-efficacité de la fonction d'audit. Les partenaires gouvernementaux font généralement effectuer les vérifications à leurs propres frais, tandis que les organisations non gouvernementales internationales les facturent directement ou au titre des frais généraux (pour lesquels elles ne sont pas

tenues de présenter une ventilation des coûts). Les organisations non gouvernementales nationales comptabilisent les honoraires des cabinets d'audit dans les dépenses du projet.

68. Le Comité recommande que le HCR demande à ses partenaires opérationnels d'indiquer dans leur budget et dans leurs comptes les montants afférents à la vérification des comptes, et élabore des directives aux fins d'un contrôle efficace des ressources consacrées aux audits.

Contrôle du respect des délais pour la délivrance des attestations de vérification

69. Les délais ont été harmonisés en janvier 2001 pour les partenaires gouvernementaux et les organisations non gouvernementales nationales, qui sont désormais tenus de présenter les attestations de vérification dans les six mois qui suivent la date de clôture des projets. Les organisations non gouvernementales internationales sont tenues de présenter leurs attestations dans les six mois qui suivent la fin de leur exercice budgétaire, qui, selon les cas, correspond ou non à l'année civile. Il faut donc s'attendre à ce que la plupart des attestations soient présentées plus de six mois après la date de clôture.

70. Toutefois, pour la plus grande partie des fonds, le délai est beaucoup plus long. Au 25 mars 2002, sur le total des dépenses effectuées en 2000 par des organisations non gouvernementales et des gouvernements (soit 293,2 millions de dollars), un montant de 204,7 millions de dollars (soit 70 %) était couvert par les attestations voulues. En d'autres termes, 15 mois après la fin de 2000, 30 % des dépenses de l'année n'étaient pas encore couvertes. Ces retards sont préoccupants. À la même date, les attestations afférentes à quelque 23 % des dépenses de 1998 (soit 81 millions de dollars) et 17 % des dépenses de 1999 (soit 70 millions de dollars) manquaient encore.

Tableau 4

Présentation des attestations de vérification

<i>Année</i>	<i>Montant des dépenses (millions de dollars É.-U.)</i>	<i>Pourcentage des dépenses couvert par les attestations fournies au 30 novembre de l'année suivante</i>
1998	339	48
1999	401	43
2000	293	47

71. Tout en reconnaissant que dans certaines circonstances un audit n'est pas possible, le Comité note avec préoccupation le manque de progrès par rapport à 1998 et recommande que le HCR fasse respecter les délais de présentation des attestations de vérification.

Tableau 5
Résultats des vérifications des comptes

<i>Exercice budgétaire 2000</i>	<i>Opinion avec réserve</i>		<i>Constatations importantes</i>	
	<i>(millions de dollars É.-U.)</i>	<i>(pourcentage des dépenses)</i>	<i>(millions de dollars É.-U.)</i>	<i>(pourcentage des dépenses)</i>
Gouvernements	–	–	0,2	0,7
Organisations non gouvernementales nationales	0,5	3	5,1	29
Organisations non gouvernementales internationales	1,4	2	20	26
Total	1,9	1,5	25,3	20

72. Les attestations examinées par le Comité étaient assorties de constatations importantes en ce qui concerne des dépenses de 25,3 millions de dollars et d'opinions avec réserve en ce qui concerne 1,5 % des dépenses (voir le tableau 5). Dans certains pays, le HCR a donné suite à ces conclusions. Ainsi, dans un cas, les recommandations des auditeurs ont entraîné l'annulation d'un sous-accord et le recouvrement des fonds auprès du partenaire opérationnel. Dans un autre cas, un plan a été élaboré en vue de rendre une organisation non gouvernementale mieux à même de s'occuper de réfugiés en région urbaine et d'améliorer ses mécanismes de contrôle interne; les résultats ne s'étant pas suffisamment améliorés, un autre partenaire opérationnel a été choisi pour remplacer l'organisation. Dans d'autres pays, rien n'indique que ces bureaux extérieurs aient donné suite aux conclusions des vérificateurs.

73. Le Comité recommande que le HCR : a) vérifie ce que font les bureaux extérieurs en cas d'attestation assortie de réserve ou de constatations importantes et rende compte des résultats de cette vérification; et b) envisage de créer une base de données complète sur les auditeurs auxquels il est fait appel sur le plan local et les résultats de leurs vérifications, en vue de faciliter le contrôle des audits et l'évaluation des risques.

74. En conclusion, malgré les progrès importants accomplis récemment, le Comité est d'avis que les attestations de vérification ne permettent pas au HCR de déterminer avec suffisamment de certitude que les fonds ont été utilisés aux fins prévues.

Contrôle des dépenses des partenaires opérationnels dans le cadre de visites effectuées sur le terrain par le Bureau des services de contrôle interne

75. Le Comité se fonde en grande partie sur les audits internes du HCR effectués par le Bureau des services de contrôle interne. Il a examiné les rapports sur les partenaires opérationnels établis par le Bureau en 2001, lesquels couvraient 128 partenaires et des dépenses de 170,7 millions de dollars. Le Bureau indique s'il est possible d'être raisonnablement sûr que les fonds confiés aux partenaires opérationnels ont été utilisés aux fins prévues et si les systèmes comptables et les contrôles internes de ces partenaires sont satisfaisants. Le Bureau a constaté que, sur

un total de 170,7 millions de dollars, il ne pouvait être établi avec un degré de certitude satisfaisant que des fonds d'un montant total de 53,9 millions de dollars (soit 31,6 %) avaient été utilisés comme prévu, les systèmes comptables des organismes chargés de projets d'un montant total de 52 millions de dollars (30,5 %) laissaient à désirer et les contrôles internes exercés par les organismes chargés de projets d'un montant total de 44,9 millions de dollars (26,3 %) étaient insuffisants. Ces constatations ont été confirmées lors des quelques visites effectuées sur le terrain par le Comité.

76. Le Comité note avec une profonde inquiétude les graves insuffisances que le Bureau des services de contrôle interne a constatées chez les partenaires opérationnels.

2. Gestion de la trésorerie

Gestion des risques de change

77. Depuis 2000, les annonces de contributions faites dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont comptabilisées sur la base du taux de change en vigueur pour les opérations de l'ONU au moment où l'annonce est enregistrée. Le HCR risque ainsi d'engager un montant qui représente la contrepartie en dollars des contributions annoncées mais ne correspond pas au montant effectivement versé, en raison des fluctuations des taux de change. Ces fluctuations peuvent influencer de façon importante sur les ressources du HCR dans la mesure où celui-ci ne se prémunit pas contre les risques éventuels. C'est ainsi que pour les contributions comptabilisées dans les états financiers de 2001, les pertes dues aux risques de change s'élèvent à 12,4 millions de dollars.

78. Le Comité recommande que le HCR gère les risques de change en adoptant une politique préventive, comme le font les autres organisations du système des Nations Unies dans des situations analogues.

79. Au 31 décembre 2001, le montant des liquidités et des dépôts à terme, qui s'établissait à 140,5 millions de dollars, était déposé dans une trentaine de comptes bancaires pour le siège et dans environ 400 pour les bureaux extérieurs. Aucun contrat écrit n'était disponible pour les comptes bancaires du siège. Le HCR n'était donc pas en mesure de faire des comparaisons entre institutions financières en termes de coûts et de revenus. Depuis l'examen auquel a procédé le Comité, le HCR a demandé à toutes les banques détenant des comptes du siège de fournir une copie de leurs conditions générales. Le Comité a également noté que toutes les banques du siège avaient été sélectionnées sans appel à la concurrence.

80. Le Comité recommande que le HCR : a) constitue une base de données exhaustive qui serait régulièrement mise à jour concernant les services bancaires, lesquels devraient faire l'objet de contrats écrits; et b) lance un appel à la concurrence pour tous les comptes bancaires du siège de façon à obtenir les meilleurs services et conditions.

81. Le Comité, ayant noté que le montant des intérêts perçus sur les 400 comptes bancaires des bureaux extérieurs s'élevait à 120 150 dollars, alors que les frais bancaires facturés pour ces comptes s'établissaient à 684 727 dollars, estime qu'il devrait être possible d'obtenir des conditions plus favorables. Le HCR a indiqué que sur les 684 727 dollars de frais bancaires, 150 000 dollars étaient imputables à deux banques qui occupaient une situation de monopole.

82. Le Comité recommande que le HCR poursuive ses efforts en vue de rationaliser et d'optimiser la gestion des opérations bancaires de ses bureaux extérieurs.

Fonctionnaires ayant la signature pour les comptes bancaires

83. Des fonctionnaires du HCR ont la signature pour les comptes bancaires et effectuent le dernier contrôle interne avant le décaissement des liquidités. Il ressort de la liste des fonctionnaires ayant la signature dont le Comité a eu connaissance à la fin de 2001 que les règles en vigueur n'étaient pas toujours respectées. Alors que, en vertu de la règle de gestion financière 5.11 du HCR, il faut la signature de deux administrateurs ou fonctionnaires de rang supérieur (ou, lorsque les circonstances l'exigent, d'au moins un administrateur), le Comité a constaté que l'un des deux fonctionnaires ayant la signature pour tous les comptes bancaires du siège était parfois un agent des services généraux. Dans 10 bureaux extérieurs, la seule signature d'un agent des services généraux suffisait. Pour 21 comptes bancaires, les personnes ayant la signature n'étaient plus membres du personnel du HCR et pouvaient dans certains cas agir seules.

84. Le Comité recommande que le HCR veille à ce que seuls ses fonctionnaires aient la signature pour les comptes bancaires et à ce qu'ils soient nommés conformément aux règles en vigueur.

3. Systèmes d'information du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

85. Comme il est indiqué dans le précédent rapport du Comité, le HCR a lancé en 1998 un projet de système intégré en vue de doter l'Organisation d'un outil intégré de gestion et de planification des ressources. En 1999, il a acheté un logiciel sur le marché. Pour mener à bien le projet, il a sélectionné un fournisseur dont l'offre, qui se chiffrait à 17,9 millions de dollars, couvrait tous les coûts externes inhérents au passage au nouveau système prévu pour 2002. Le calendrier d'exécution devait s'échelonner sur plus de 15 trimestres, et le coût total du projet devait atteindre 34 millions de dollars, coûts internes inclus. En juin 2001, la nouvelle direction du HCR a décidé de reporter l'exécution du projet de système intégré, estimant, à juste titre, que celui-ci ne respectait pas les pratiques optimales en matière de gestion des projets (notamment pour ce qui est de la durée de vie du projet, du cahier des charges, du plan d'exécution, des coûts de budgétisation et de suivi par rapport aux objectifs poursuivis et aux résultats escomptés), comme l'a souligné le Comité dans son précédent rapport. Le système d'information actuel continue donc d'être utilisé en attendant que le projet de système intégré redémarre ou qu'un nouveau système soit mis en place. Dans ce contexte, le Comité a évalué les risques que présente le système actuel de gestion de l'information financière et a examiné l'état d'avancement du projet de système intégré ainsi que l'incidence financière de la décision de reporter le projet.

86. Depuis l'examen réalisé par le Comité en janvier 2002, des mesures ont été prises par le HCR en vue de régler les questions les plus urgentes. Un Conseil des ressources en matière d'information a été constitué ainsi qu'un organigramme du Système de gestion de l'information financière.

Système de gestion de l'information financière

87. Le Système de gestion de l'information financière n'est pas un système intégré. Chaque application est « indépendante » et les données ne peuvent être échangées qu'au moyen d'interfaces. Cette configuration, conjuguée au nombre excessif des applications, risque d'être une source considérable d'erreurs, notamment au niveau de la transmission des données. En outre, alors qu'il repose sur une technologie mise au point dans les années 80, le système n'a pas été mis à niveau comme l'ont été les systèmes de la même génération (meilleures interfaces, compatibilité avec les systèmes d'exploitation récents, etc.), et l'écart entre ses performances et les besoins opérationnels des utilisateurs ne cesse de se creuser. Bien que le projet de système intégré n'ait pas progressé, rien n'a été fait pour mettre à niveau et améliorer le système actuel.

88. Le Comité recommande que, en vue d'assurer la fiabilité que garantissent les techniques les plus récentes et d'améliorer le rapport coût-efficacité de sa gestion financière et comptable, le HCR s'emploie à remédier aux défauts de son système actuel de gestion de l'information financière et définisse clairement la stratégie nécessaire pour le mettre à niveau, compte tenu des retards technologiques qui se sont accumulés depuis plusieurs années, et compte tenu également des décisions qui seront prises en vue de relancer le projet de système intégré ou d'adopter un projet du même type, ainsi que de la date probable de sa mise en service. Le Comité recommande en outre que, tant que les comptes seront établis à l'aide du système actuel, on applique une procédure d'évaluation des risques de sorte que la direction du HCR dispose des indicateurs nécessaires pour prendre ses décisions de façon efficace.

89. Le HCR ne dispose pas du personnel nécessaire pour assurer une utilisation optimale de ses applications. Compte tenu des départs à la retraite prévus, un processus de transfert de technologie et de formation est en cours, mais ceux qui maîtrisent bien les outils et les opérations sont encore trop peu nombreux. En outre, le fait que seul un nombre restreint de personnes aient les compétences voulues accroît le risque qu'un ou plusieurs membres de l'équipe deviennent indispensables et soient impossibles à remplacer. Tout en admettant que l'approche consistant à distinguer les fonctions de développement, d'entretien, d'appui et de production permet de remédier à de nombreux défauts du système, le HCR considère que la question de la fiabilité des données a un caractère technique et non pas structurel.

90. Le Comité recommande que le HCR : a) affecte les ressources humaines et financières nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du système actuel; et b) distingue les fonctions d'appui, d'entretien, de développement et de suivi de la production afin de garantir la fiabilité des données comptables et financières.

Projet de système intégré

91. La direction du HCR a chargé un groupe de travail d'établir un plan stratégique efficace (sur le modèle des systèmes d'exploitation en usage dans les entreprises privées) et de redéfinir les buts et objectifs du projet. Toutefois, rien n'a été fait en 2001. Suite à l'examen effectué par le Comité, le HCR a publié, en avril 2002, un rapport sur l'évaluation de l'état d'avancement du plan d'action pour la mise en oeuvre d'un système de planification des ressources des divisions des

finances et des achats. Au 8 mai 2002, aucune décision n'avait encore été prise concernant le redémarrage du projet de système intégré.

92. Le coût du projet, tel qu'estimé dans un devis établi en mars 2001 par le fournisseur sélectionné, est passé de 34 à plus de 42 millions de dollars, en raison du gonflement des coûts externes qui sont passés de 17,9 à 27 millions de dollars.

93. À la fin de 2001, les dépenses engagées au titre du projet de système intégré s'élevaient à 12,9 millions de dollars, soit 38 % du budget initial, sans qu'aucun résultat opérationnel ait été enregistré. Les coûts liés au gel du projet en juin 2001 ont été estimés par le Comité au dixième de ce montant environ. Les principales rubriques de dépenses engagées entre juin et décembre 2001 sont présentées ci-après :

a) Le matériel et les logiciels achetés pour le projet ne sont pas utilisés. Bien que le HCR ne déprécie pas ses avoirs, de tels investissements s'amortissent généralement sur cinq ans (amortissement linéaire), ce qui correspond à la durée de vie moyenne des investissements. Plus on attendra pour redémarrer le projet, plus la vie utile des avoirs sera courte. Il n'est même pas certain que le matériel soit encore utilisable à l'avenir;

b) Les coûts d'entretien continuent à courir chaque mois, en dépit du fait que le projet a été reporté. Ces coûts représentent un pourcentage important des dépenses renouvelables au titre du projet. L'entretien du matériel et des logiciels est facturé au même prix que si le projet était opérationnel. Contrairement aux pratiques de bonne gestion, le HCR n'a pas négocié dès le départ un ajustement à la baisse des services de maintenance pour la période devant s'écouler jusqu'à ce que le projet soit exécuté. Le coût du gel du projet, s'agissant de l'entretien au cours des six derniers mois, peut être estimé à environ 50 % de la facture annuelle, soit 160 770 dollars;

c) Au total, 412 modules de formation ont initialement été achetés auprès du fournisseur de logiciels en juin 1999, et avaient été utilisés au début de 2001. Cent cinquante unités supplémentaires de formation ont été achetées en mars 2001, dont une cinquantaine ont été utilisées à ce jour. Selon les termes du contrat, les modules restants auraient dû être utilisés avant le 28 février 2002. Comme ils ne l'ont pas été, le HCR a enregistré une perte de 43 400 dollars. Certaines des personnes formées ont quitté le projet et leur départ représente une perte en termes de savoir-faire. En outre, les premiers stages de formation ayant eu lieu en 1999, les personnes formées ont probablement oublié l'essentiel de ce qu'elles avaient appris, n'ayant jamais utilisé le logiciel. Si le projet devait reprendre, un certain nombre de cours déjà dispensés devraient être à nouveau organisés.

94. Le Comité recommande que le HCR négocie une remise sur le matériel et les services d'entretien jusqu'à ce que le projet redémarre; et qu'il mette à jour l'inventaire des compétences acquises dans le cadre des cours de formation, afin d'optimiser, le moment venu, la reprise de ces cours.

95. Si le projet venait à redémarrer, de nouvelles dépenses devraient être budgétisées et les pertes, qui pourraient atteindre plusieurs milliers de dollars, devraient être comptabilisées. Si la solution actuelle était abandonnée en faveur d'un autre système et d'un autre prestataire de service, ces pertes pourraient se chiffrer à plusieurs millions de dollars. Ces éventuelles pertes et dépenses supplémentaires doivent être rapprochées du montant de 42 millions de dollars

mentionné plus haut, qui représente le coût actualisé du projet de système intégré communiqué par le fournisseur avant le gel du projet.

96. Le Système intégré de gestion (SIG), mis au point par le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies au cours de la décennie écoulée pour répondre aux besoins de la plupart des entités du système des Nations Unies, a coûté plus de 80 millions de dollars. Dans le même temps, une autre institution des Nations Unies a mis au point, en 2002, un projet de système analogue dont le coût est estimé à une centaine de millions de dollars.

97. Comme le Comité l'a déjà fait observer dans son rapport précédent, le HCR avait initialement envisagé d'utiliser le SIG. Suite à une analyse des besoins opérationnels et des ajustements nécessaires, le HCR a écarté cette possibilité estimant qu'il faudrait apporter trop de modifications au système de gestion pour qu'il puisse répondre à ses besoins spécifiques. Rétrospectivement, on peut toujours se demander si l'incapacité de trouver une solution appropriée, et les efforts déployés en vue de mettre en place un système n'ont pas coûté beaucoup plus cher que ce qu'aurait coûté l'adaptation du SIG.

98. En ce qui concerne la compatibilité des technologies de l'information et de la communication au sein de l'ONU, le HCR fait une distinction entre une approche axée sur les « technologies de l'information et de la communication » – qui consiste à définir une stratégie de gestion des technologies de l'information et de la communication – et une approche axée sur la « planification des ressources de l'organisation », qui vise simplement à appuyer la planification des ressources. Pour ce qui est de la première approche, le HCR est en contact avec les autres organismes du système des Nations Unies dans le cadre des groupes interorganisations et du Centre international de calcul. En ce qui concerne la deuxième approche, les progrès réalisés par les autres institutions sont suivis de près par le HCR, ainsi que par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation de l'aviation civile internationale, le Fonds international de développement agricole, l'Organisation internationale du Travail, l'Union internationale des télécommunications, le Fonds monétaire international, le Programme international pour le contrôle des drogues, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Union postale universelle, l'Organisation mondiale de la santé, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, la Banque mondiale, l'Organisation météorologique mondiale, l'Organisation mondiale du commerce – dont certains envisagent d'adopter leurs propres programmes de planification des ressources.

99. Le Comité se déclare vivement préoccupé et exprime de sérieuses réserves au sujet de la mise en place de plusieurs systèmes d'information et de communication aux frais des mêmes parties prenantes, à savoir les États Membres, dans des institutions qui appartiennent au système des Nations Unies, ont leur siège dans les mêmes zones géographiques, fonctionnent avec les mêmes règles et règlements, et poursuivent les mêmes objectifs mondiaux.

100. Le Comité recommande que le HCR : a) consulte le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes des Nations Unies intéressés pour s'assurer que, du point de vue des coûts-avantages, la multiplicité actuelle des systèmes d'information répond au mieux aux besoins des États Membres et des bénéficiaires des programmes des organismes des

Nations Unies; et de s'assurer qu'il n'existe pas déjà de solution adéquate, de préférence à l'intérieur du système des Nations Unies, même si le HCR doit modifier ses procédures actuelles pour pouvoir l'adopter.

4. Cas de fraude et de fraude présumée

101. Le HCR n'a signalé aucun cas de fraude en 2001. Les résultats de l'enquête mentionnée au paragraphe 109 du rapport du Comité pour 2000¹ ont été communiqués à l'Assemblée générale le 21 décembre 2001 (A/56/773).

D. Remerciements

102. Le Comité tient à remercier le Haut Commissaire et ses collaborateurs du concours et de l'assistance qu'ils lui ont prêtés au cours de ses travaux.

Le Vérificateur général des comptes
de la République sud-africaine
(*Signé*) Shauket A. **Fakie**

Le Président de la Commission
de la vérification des comptes
des Philippines
(*Signé*) Guillermo N. **Carague**

Le Premier Président de la Cour
des Comptes française
(*Signé*) François **Logerot**

27 juin 2002

Annexe

Suivi des mesures prises par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en application des recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur l'exercice terminé le 31 décembre 2000

Le Comité a passé en revue les mesures qui ont été prises par le HCR pour donner suite aux recommandations qu'il avait formulées dans son rapport sur l'exercice terminé le 31 décembre 2000. On trouvera au tableau A-1 une récapitulation de l'état d'avancement de l'application de l'ensemble de ces recommandations et au tableau A.2 des renseignements détaillés concernant les recommandations qui n'ont pas été appliquées ou qui sont en cours d'application mais au sujet desquelles il convient d'apporter des précisions.

En tout, 13 recommandations avaient été formulées à l'issue de la vérification portant sur les comptes de l'année 2000. Il a été donné suite à six recommandations (soit 46 % du total) et sept (soit 54 %) sont en cours d'application.

Tableau A.1

Suite donnée aux recommandations formulées à l'issue de l'exercice terminé le 31 décembre 2000

<i>Domaine</i>	<i>Recommandation déjà appliquée</i>	<i>Recommandation en cours d'application</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>	Total
A. Questions financières				
Gestion des programmes		Par. 11 a)		
Comptabilité et information financière	Par. 53	Par. 11 b)		
Total partiel				
Nombre	1	2	–	3
Pourcentage	33,3	66,7	–	100
B. Questions de gestion				
Informatique	Par. 70, 87, 90	Par. 11 c), 11 d)		
Gestion des programmes	Par. 105, 107	Par. 11 e), 11 f), 11 g)		
Total partiel				
Nombre	5	5	–	10
Pourcentage	50	50	–	100
Total				
Nombre	6	7	–	13
Pourcentage	46	54	–	100

^a Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément No 5E

(A/56/5/Add.5).

Tableau A.2

Renseignements détaillés concernant les recommandations relatives à l'exercice terminé le 31 décembre 2000, en cours d'application ou non appliquées

Domaine de préoccupation	Recommandation	Gestion		Observations du Comité
		Au 30 avril 2002		
		Mesures prises par l'administration et commentaires		
1. Contrôle financier des projets, par. 30	Resserrer le contrôle exercé sur les bureaux extérieurs, pour leur faire vérifier à fond les rapports de contrôle des sous-projets, y compris les pièces justificatives et les relevés bancaires.	<p>En décembre 2001, le HCR a publié de nouvelles instructions et directives concernant les rapports de contrôle des sous-projets. La section 6.5 du chapitre 4 du manuel du HCR a été entièrement revue dans le cadre de la mise à jour du Manuel et a été envoyée à tous les bureaux. Il a prévu dans la nouvelle version que des directives plus détaillées soient données aux bureaux extérieurs sur la manière de traiter et de vérifier les rapports de contrôle des sous-projets et sur les conditions dans lesquelles ils peuvent être acceptés. On a introduit le concept de plan annuel officiel de contrôle et d'information, des plans mis au point avec des partenaires opérationnels. Il s'agit de faire en sorte que le contrôle, y compris la vérification des dépenses, soit fait systématiquement. La version révisée met également l'accent sur la vérification et sur l'acceptation des rapports et elle définit (...).</p> <p>Parallèlement, on a modifié les aspects financiers des rapports, à savoir que l'on a ajouté des champs supplémentaires dans lesquels les partenaires opérationnels doivent indiquer séparément toute recette perçue (intérêts, par exemple). Dans le nouveau mode de présentation des rapports, des lignes supplémentaires sont prévues pour y faire figurer des explications plus poussées au sujet de la certification par les partenaires opérationnels et de l'étendue de la vérification effectuée par le HCR (complète ou non, respect des règles et fidélité par rapport à l'accord relatif au sous-projet).</p>		<p>En cours d'application.</p> <p>Le Comité, ayant constaté, comme indiqué dans le présent rapport, que la vérification des rapports de contrôle des sous-projets continue de poser des problèmes, se félicite des améliorations récemment apportées aux contrôles effectués par les bureaux extérieurs. Les instructions révisées que le HCR a publiées en décembre 2001 constituent un premier pas vers le renforcement de la vérification des données financières présentées par les partenaires opérationnels.</p>

Gestion

Au 30 avril 2002

Domaine de préoccupation	Recommandation	Mesures prises par l'administration et commentaires	Observations du Comité
Certificats d'audit, par. 38	Veiller à ce que les bureaux extérieurs examinent les certificats d'audit qu'ils reçoivent concernant les projets et leur donnent la suite voulue lorsqu'un problème sérieux a été soulevée.	Comme indiqué préalablement au Comité des commissaires aux comptes, le HCR a déjà donné suite à cette recommandation. La version révisée du Manuel du HCR [chap. 4, sect. 5.1 et appendice 8 c)] contient des directives à l'intention des bureaux extérieurs concernant l'examen des certificats d'audit portant sur les projets exécutés par les partenaires opérationnels. (...) Le Service de l'audit interne du HCR met actuellement au point une base de données sur les projets exécutés par ses principaux partenaires, des projets qui représentent une valeur totale de plus d'un million de dollars.	En cours d'application. Le Comité, compte tenu des observations qu'il a faites de nouveau dans le présent rapport au sujet des certificats d'audit, se félicite des dispositions récemment prises par le HCR.
Technologies de l'information et des communications : projet de système intégré, par. 64	Définir clairement les avantages escomptés du projet de système intégré, les classer par ordre d'importance et les chiffrer dans la mesure du possible, afin de fixer un calendrier d'exécution réaliste sur la base duquel les progrès puissent être mesurés.	Le projet de système intégré ayant été suspendu en juin 2001, on a entrepris de définir les grandes lignes d'un modèle opérationnel intégré (Corporate Operating Model). (...) L'une des tâches initiales consistera à définir clairement les points de convergence entre les domaines de priorité (chaîne des finances et de l'approvisionnement) et le reste de la maison (opérations et ressources humaines). Ce cadre constituera la base du modèle opérationnel intégré. Les autres éléments du modèle seront examinés ultérieurement. (...) Avant qu'une décision soit prise concernant le redémarrage du projet, on réexaminera les avantages sur la base d'un cadre (initialement) réduit et compte tenu de l'intégration entre la chaîne finances et approvisionnement, les ressources humaines et les opérations.	En cours d'application. Le Comité note dans le présent rapport que plusieurs mois se sont écoulés avant que des mesures ne soient prises à la suite de son précédent rapport, et que le système d'informations financières en place n'est pas convenablement tenu à jour.
Projet de système intégré, par. 81	Mettre en place une ligne hiérarchique unique pour la gestion du projet, que le personnel suivra pour rendre compte de tous les aspects de l'évolution du projet de système intégré.	Le HCR a déjà reconnu que les changements fréquents à la tête du projet avaient posé beaucoup de problèmes. Lorsque le projet reprendra, le poste de directeur du projet fera de nouveau l'objet d'une annonce et tous les fonctionnaires chargés du projet feront rapport au directeur de projet (...).	En cours d'application. Le Comité se félicite des intentions du HCR.

<i>Gestion</i>			
		<i>Au 30 avril 2002</i>	
<i>Domaine de préoccupation</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Mesures prises par l'administration et commentaires</i>	<i>Observations du Comité</i>
Bien-fondé des projets d'assistance, par. 97	Déterminer s'il convient de s'engager dans des projets qui ne visent pas directement à venir en aide aux réfugiés et/ou aux rapatriés et se fixer systématiquement des repères d'étape permettant de mesurer les progrès réalisés et de déterminer si sa mission a été remplie.	<p>(...) le Haut Commissaire souhaite à présent prendre ses distances avec la notion d'opérations spéciales. Ce faisant, il a tenu compte de la position de certains grands donateurs ainsi que des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport (A/AC.96/950/Add.1).</p> <p>Sur la base d'un examen conduit en 2002, il sera décidé s'il convient d'ajuster ou de corriger les procédures proposées pour examiner le programme de 2003, avant que ces procédures ne soient normalisées et inscrites au chapitre IV ainsi que dans les instructions particulières (...). La dernière mesure prévue par le HCR pour donner suite à cette recommandation – à savoir l'introduction dans le Guide de l'utilisation des plans de travail d'indications concernant la fixation de repères d'étapes – est développée plus bas dans la mise à jour relative à la même proposition, dans la réponse à la recommandation 8 a).</p>	En cours d'application.
Statistiques relatives aux réfugiés, par. 100	Mettre en place un système approprié pour faire en sorte que le HCR dispose en permanence d'informations fiables concernant la taille et les caractéristiques de la population réfugiée.	<p>L'accent ayant été mis provisoirement sur le traitement des éléments et des initiatives non informatiques du projet « PROFILE », un appui a continué d'être assuré, de la part du Siège et de la part du personnel d'appui régional des bureaux extérieurs, à un nombre important d'opérations d'enregistrement sur le terrain (...).</p> <p>L'Administration a décidé en février 2002 (...) qu'il convenait de réaliser une étude commerciale afin d'étayer la décision qui sera prise concernant le développement de systèmes informatiques, dans le cadre du renforcement des politiques et des pratiques relatives au traitement de l'enregistrement des données démographiques (...). À la mi-mai 2002, les hauts responsables (...) devraient se pencher sur une étude commerciale du projet « PROFILE ».</p>	<p>En cours d'application.</p> <p>Le Comité prend note des activités prévues.</p>

<i>Gestion</i>			
		<i>Au 30 avril 2002</i>	
<i>Domaine de préoccupation</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Mesures prises par l'administration et commentaires</i>	<i>Observations du Comité</i>
Indication des objectifs des projets, par. 103	Inscrire des objectifs et produits mesurables clairement définis dans les accords relatifs aux sous-projets et établir des plans de travail contenant les principales étapes et des dates butoirs.	Un (...) document sur la planification des projets au HCR – Guide pratique de l'utilisation des objectifs, des produits et des indicateurs – a été envoyé aux bureaux extérieurs en mars 2002 et ces derniers l'ont communiqué aux partenaires opérationnels (...).	En cours d'application. Le Comité se félicite de la publication du guide et suivra l'évolution de la situation.

Chapitre III

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints, c'est-à-dire les états I à III, les tableaux 1 à 5 et les notes se rapportant aux contributions volontaires administrées par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2001. Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Haut Commissaire. Notre propre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur lesdits états sur la base de notre vérification.

Nous avons procédé à notre vérification conformément aux normes communes de vérification du Groupe des vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. En vertu desdites normes, nous devons planifier et effectuer nos vérifications de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes substantielles. La vérification consiste à examiner par sondage, selon ce que les commissaires aux comptes jugent nécessaire en l'occurrence, les pièces à l'appui des montants et des indications figurant dans les états financiers. La vérification comporte également une évaluation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par le Haut Commissaire ainsi que de la présentation d'ensemble des états financiers. Notre vérification constitue à notre avis une base qui nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion sur les états financiers.

Notre opinion est que les états financiers rendent bien compte de la situation financière du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés au 31 décembre 2001, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses mouvements de trésorerie pour la période qui s'est terminée à ce moment-là, conformément aux principes comptables en vigueur, qui sont énoncés à la note 2 des états financiers et qui ont été appliqués sur la même base que pour l'exercice précédent.

Sans nuancer l'opinion que nous avons formulée ci-dessus, nous appelons l'attention sur les constatations que nous avons faites au sujet des dépenses effectuées par les partenaires opérationnels. Nous avons noté des améliorations importantes mais nous nous interrogeons sur l'efficacité des contrôles et des procédures internes et estimons que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés n'a pas obtenu des assurances suffisantes sur la question de savoir si les fonds avaient bien été utilisés aux fins auxquelles ils étaient destinés.

Notre opinion est en outre que les transactions du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés que nous avons vérifiées dans le cadre de notre mission sont conformes sur tous les points importants aux règles de gestion financière et aux textes portant autorisation.

Conformément à l'article XII du Règlement financier, nous avons également établi un rapport détaillé sur notre vérification des états financiers se rapportant aux contributions volontaires administrées par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Le Vérificateur général des comptes
de la République sud-africaine
(*Signé*) Shauket A. **Fakie**

Le Président de la Commission de la vérification
des comptes des Philippines
(*Signé*) Guillermo N. **Carague**

Le Premier Président de la Cour des comptes de la France
(*Signé*) François **Logerot**

Le 27 juin 2002

Chapitre IV

Exposé des responsabilités du Haut Commissaire et approbation des états financiers

Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés est responsable du contenu et de l'exactitude des états financiers se rapportant aux contributions volontaires administrées par le Haut Commissariat qui sont soumis au Comité exécutif du Programme du Haut Commissariat et à l'Assemblée générale.

Dans l'exercice de cette responsabilité, le HCR opère sur la base de politiques et de normes comptables prescrites et applique des systèmes et des procédures de contrôle interne de la comptabilité pour s'assurer de l'exactitude des informations financières et pour garantir la bonne garde de ses avoirs. Les systèmes de contrôle et les états financiers sont soumis aux vérifications du Bureau des services de contrôle interne de l'Organisation des Nations Unies ainsi que du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation.

Dans ce contexte, les états financiers ci-joints, c'est-à-dire les états I à III, les tableaux 1 à 5, les annexes I et II et l'appendice et les notes correspondantes, ont été établis conformément au Règlement financier du HCR (A/AC.96/503/Rev.7) et aux normes comptables du système des Nations Unies. De l'avis de la direction, lesdits états financiers reflètent fidèlement la situation financière du HCR au 31 décembre 2001 ainsi que les résultats de ses opérations et ses mouvements de trésorerie concernant les différents programmes, fonds et comptes pour les exercices qui se sont achevés auxdites dates.

Les états financiers sont par les présentes :

Approuvés :

Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
(*Signé*) Ruud **Lubbers**

Certifiés :

Le Contrôleur et Directeur par intérim
de la Division de la gestion des ressources
(*Signé*) Wolfgang **Milzow**

Genève, le 2 mai 2002

Chapitre V
États financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

État I

Recettes et dépenses et évolution des réserves et des soldes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Renvoi à un tableau ou à une note	Fonds de roulement et de garantie Note 4	Fonds du Programme annuel		Fonds des programmes supplémentaires		Administrateurs auxiliaires Note 2 d)	Plan d'assurance maladie Note 2 d)	2001	2000 (montant révisé)
			Programmes généraux	Fonds d'affectation spéciale	Programmes généraux	Fonds d'affectation spéciale				
Recettes										
Contributions volontaires	Note 2 f), État 1		633 864	886	134 338	941	9 208		779 237	705 307
Autres recettes/recettes diverses										
Intérêts créditeurs	Note 2 g)	4 285						393	4 678	5 595
Ajustements de change	Note 2 h)		(14 014)		(52)				(14 066)	(8 017)
Autres recettes/recettes diverses	Note 2 i)	102	2 197					2 510	4 809	7 499
Total, recettes		4 387	622 047	886	134 286	941	9 208	2 903	774 658	710 384
Dépenses										
Dépenses	Notes 2 j), 5	879	675 827	1 792	94 890	885	7 142	1 237	782 652	783 885
Total, dépenses		879	675 827	1 792	94 890	885	7 142	1 237	782 652	783 885
Excédent des recettes sur les dépenses (ou déficit)		3 508	(53 780)	(906)	39 396	56	2 066	1 666	(7 994)	(73 501)
Ajustements au titre de contributions afférentes aux exercices précédents			(1 506)				(251)		(1 757)	(5 095)
Ajustements au titre des dépenses afférentes aux exercices précédents			9 370	85	665				10 120	12 251
Excédent net des recettes sur les dépenses (ou déficit net)		3 508	(45 916)	(821)	40 061	56	1 815	1 666	369	(66 345)
Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents	Tableau 5		17 540	175	2 180		183		20 078	49 568
Virement d'un programme supplémentaire sur un programme annuel			1 016		(1 016)					

	<i>Renvoi à un tableau ou à une note</i>	<i>Fonds de roulement et de garantie Note 4</i>	<i>Fonds du Programme annuel</i>		<i>Fonds des programmes supplémentaires</i>		<i>Administrateurs auxiliaires Note 2 d)</i>	<i>Plan d'assurance maladie Note 2 d)</i>	<i>2001</i>	<i>2000 (montant révisé)</i>
			<i>Programmes généraux</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Programmes généraux</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>				
Virements sur/à partir d'autres fonds		(15 508)	18 133	0	353		(2 978)		0	
Réserves et soldes, début d'exercice		50 000	52 236	1 377	7 254		6 847	10 703	128 417	145 193
Réserves et soldes, fin d'exercice		38 000	43 009*	731	48 832	56	5 867	12 369	148 864	128 416

* Comprend un montant de 10 millions de dollars au titre de la réserve des opérations, dont les détails sont donnés dans l'annexe à l'état I.

État II

Actif, passif, réserves et soldes au 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Renvoi à une note ou à un tableau</i>	<i>Fonds du programme annuel</i>			<i>Fonds des programmes supplémentaires</i>		<i>Administrateurs auxiliaires Note 2 d)</i>	<i>Plan d'assurance maladie Note 2 d)</i>	<i>2001</i>	<i>2000 (montant révisé)</i>
		<i>Fonds de roulement et de garantie</i>	<i>Programmes généraux</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Programmes généraux</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>				
Actif										
Dépôts à vue et à terme	<i>Note 7</i>	38 000	29 691	1 315	54 697	63	4 353	12 369	140 488	125 060
Sommes à recevoir										
Contributions volontaires à recevoir	<i>État 2, note 8</i>		79 347		17 584		1 713		98 644	81 100
Sommes dues par les organismes des Nations Unies	<i>Note 9</i>		7 255						7 255	3 327
Sommes dues par les agents d'exécution	<i>Note 2 m)</i>		174						174	191
Autres sommes à recevoir	<i>Note 10</i>		7 401						7 401	6 618
Autres éléments d'actif			1 106						1 106	1 166
Total, actif		38 000	124 974	1 315	72 281	63	6 066	12 369	255 068	217 462
Passif										
Contributions reçues en avance			23 257						23 257	11 138
Engagements non réglés	<i>États 3, 4, 5</i>		50 053	584	23 449	7	199		74 292	66 432
Sommes à payer	<i>Note 12</i>		8 655						8 655	11 476
Total, passif		0	81 965	584	23 449	7	199	0	106 204	89 046
Réserves et soldes		38 000	43 009	731	48 832	56	5 867	12 369	148 864	128 416
Total, passif, réserves et soldes		38 000	124 974	1 315	72 281	63	6 066	12 369	255 068	217 462

État III

Mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds de roulement et de garantie</i>	<i>Programme annuel</i>		<i>Fonds des programmes supplémentaires</i>		<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>Plan d'assurance maladie</i>	Total	
		<i>Programmes généraux</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Programmes généraux</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			2001	2000 (montant révisé)
Disponibilités au titre des opérations									
Excédent net des recettes sur les dépenses (ou déficit net) (état I)	3 508	(45 916)	(821)	40 061	56	1 815	1 666	369	(66 345)
(Augmentation) diminution des contributions à recevoir		(7 959)		(9 085)		(500)		(17 544)	69 898
(Augmentation) diminution des autres sommes à recevoir		(4 694)						(4 694)	4 072
(Augmentation) diminution des autres éléments d'actif		60						60	410
Augmentation (diminution) des contributions reçues d'avance		12 119						12 119	(31 032)
Augmentation (diminution) des engagements non réglés		(912)	319	8 472	7	(26)		7 860	(98 908)
Augmentation (diminution) des sommes à payer		(2 821)						(2 821)	8 542
À déduire : intérêts créditeurs	(4 285)						(393)	(4 678)	(5 595)
Ajustements de change		14 014		52				14 066	8 017
Montant net des disponibilités au titre des opérations	(777)	(36 109)	(502)	39 500	63	1 289	1 273	4 737	(110 941)
Disponibilités au titre des activités de placement et de financement									
Intérêts créditeurs	4 285						393	4 678	5 595
Ajustements de change		(14 014)		(52)				(14 066)	(8 017)
Montant net des disponibilités au titre des activités de placement et de financement	4 285	(14 014)	0	(52)	0	0	393	(9 388)	(2 422)

	<i>Fonds de roulement et de garantie</i>	<i>Programme annuel</i>		<i>Fonds des programmes supplémentaires</i>		<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>Plan d'assurance maladie</i>	Total	
		<i>Programmes généraux</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Programmes généraux</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			2001	2000 (montant révisé)
Disponibilités provenant d'autres sources									
Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents		17 540	175	2 180		183		20 078	49 568
Virements sur (ou à partir) d'autres fonds	(15 508)	19 149		(663)		(2 978)		0	
Montant net des disponibilités provenant d'autres sources	(15 508)	36 689	175	1 517	0	(2 795)	0	20 078	49 568
Augmentation (diminution) nette des dépôts à vue et à terme	(12 000)	(13 434)	(327)	40 965	63	(1 506)	1 666	15 427	(63 795)
Dépôts à vue et à terme, en début d'exercice	50 000	43 125	1 642	13 732	0	5 859	10 703	125 061	188 855
Dépôts à vue et à terme, en fin d'exercice	38 000	29 691	1 315	54 697	63	4 353	12 369	140 488	125 060

Tableau 1 – Rapport 1
Contributions à l'ensemble des fonds, au 31 décembre 2001

(En dollars des États-Unis)

Contributions par donateur

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Contributions non acquittées¹</i>	<i>Contributions acquittées</i>		
Contributions de gouvernements				
Afrique du Sud		100 186		100 186
Algérie		50 000		50 000
Allemagne		15 667 090		15 667 090
Arabie saoudite		200 306		200 306
Australie		9 854 960		9 854 960
Autriche	228 685	499 754		728 439
Belgique	2 207 928	4 205 296		6 413 224
Bermudes		5 000		5 000
Canada	15 823	13 749 285		13 765 108
Chili		10 000		10 000
Chine	250 000			250 000
Chypre		10 000		10 000
Colombie		25 000		25 000
Costa Rica		15 123		15 123
Danemark		31 986 015		31 986 015
Émirats arabes unis	54 000			54 000
Espagne		2 429 438		2 429 438
États-Unis	17 928 051	193 062 317		210 990 368
Estonie		35 461		35 461
Finlande		10 562 376		10 562 376
France		7 811 642		7 811 642
Ghana	5 000			5 000
Grèce		300 000		300 000
Hongrie	35 000			35 000
Inde		8 637		8 637
Irlande	339 202	3 549 512		3 888 714
Islande		126 872		126 872
Israël		50 000		50 000
Italie	4 695 056	11 544 737		16 239 793
Japon		75 450 506		75 450 506
Liechtenstein		30 488		30 488
Luxembourg		1 380 725		1 380 725
Malaisie		20 000		20 000

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Contributions non acquittées¹</i>	<i>Contributions acquittées</i>		
Maroc		50 000		50 000
Mexique		103 446		103 446
Monaco		10 000		10 000
Nigéria		40 851		40 851
Norvège		30 226 672		30 226 672
Nouvelle-Zélande		960 150		960 150
Ouganda		1 000		1 000
Pays-Bas		47 368 585		47 368 585
Philippines		3 220		3 220
Portugal		354 148		354 148
Royaume-Uni	11 418 478	14 660 297		26 078 775
République de Corée		1 100 930		1 100 930
République tchèque		17 530		17 530
Saint-Siège		20 000		20 000
Singapour		10 000		10 000
Slovaquie		20 000		20 000
Sri Lanka		8 539		8 539
Suède		32 864 569		32 864 569
Suisse	303 030	11 290 116		11 593 146
Tunisie		8 253		8 253
Turquie	150 000			150 000
Yémen	2 160			2 160
Total, contributions de gouvernements	37 632 413	521 859 032	0	559 491 445
Contributions de sources non gouvernementales/privées				
Action réfugiés (France)		86 908		86 908
Al-Eslah Society (Bahreïn)		13 000		13 000
Argentina con ACNUR (Argentine)		20 040		20 040
Association islamique (Bahreïn)		46 000		46 000
Australia for UNHCR		287 724		287 724
Centre de télédétection écologique Nansen		11 352		11 352
Cercle féminin des Nations Unies (Vienne)		16 289		16 289
Deutsche Stiftung		309 673		309 673
Divers		3 206 073		3 206 073
Donateur anonyme (Suisse)		15 657		15 657
Eni (Agip Azerbaïdjan) (Italie)		440 000		440 000
España con ACNUR (Espagne)		846 547		846 547
Fed. Elec. Power Workers Union (Japon)		17 391		17 391

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Contributions non acquittées¹</i>	<i>Contributions acquittées</i>		
Groupe Sony (Japon)		750 000		750 000
Human Appeal International (Émirats arabes unis)		31 017		31 017
International Islamic Relief Organization (Arabie saoudite)		10 000		10 000
Japan Association for UNHCR (Japon)		405 461		405 461
JTUC-RENGO (Japon)		83 333		83 333
Jyodoshu (Japon)		24 390		24 390
Lintz Corporation (Japon)		28 462		28 462
M. et Mme Husain Afsar (Pakistan)		100 000		100 000
Mainichi Shimbun (Japon)		20 325		20 325
Mito Foundation for Art Promotion (Japon)		20 416		20 416
Parthenon Trust (Royaume-Uni)		217 391		217 391
Pavarotti & Friends (Italie)		1 500 000		1 500 000
Prince Al Walid Bin Talal Al Saud		10 667		10 667
Qatar Charitable Society (Qatar)		26 655	44 862	71 517
Save the Children (Suède)		20 849		20 849
Shinnyoen (Japon)		85 470		85 470
Soka Gakkai (Japon)		400 000		400 000
Soroptimist Inter. of Americas (Japon)		74 865		74 865
Statoil (Norvège)		108 342		108 342
Stichting Vluchteling (Pays-Bas)		290 533		290 533
Tabung Insaniah Kosovo (Brunéi Darussalam)		98 089		98 089
Tanganyika Christian Ref. Ser. (République-Unie de Tanzanie)		50 000		50 000
UNHCR-50 Foundation (Suisse)		22 000		22 000
United Kingdom for UNHCR (Royaume-Uni)		169 991		169 991
United States for UNHCR (États-Unis)		705 795		705 795
World Conf. Religion & Peace (Japon)		56 323		56 323
Total, contributions de sources non gouvernementales/privées	0	10 627 028	44 862	10 671 890
Contributions intergouvernementales				
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	900 000	800 000		1 700 000
Commission européenne	21 363 176	38 878 650		60 241 826
Conseil de l'Europe		275 482		275 482
Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité commune (Gouvernement japonais)		1 250 000		1 250 000

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Contributions non acquittées¹</i>	<i>Contributions acquittées</i>		
Fonds de l'OPEP pour le développement international		200 000		200 000
Fonds des Nations Unies pour la population		33 781		33 781
Total, contributions intergouvernementales	22 263 176	41 437 913	0	63 701 089
Total, budget-programme annuel	59 895 589	573 923 973	44 862	633 864 424

¹ Le montant total réévalué des contributions non acquittées dans le budget-programme annuel est de 59 564 618 dollars.

<i>Budget-programme annuel – Fonds d’affectation spéciale</i>	<i>Contributions en espèces</i>			Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>	<i>Contributions en nature¹</i>	
Contributions de sources non gouvernementales/privées				
Fonds des Nations Unies/Fonds d’affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats internationaux – Ted Turner		885 625		885 625
Total, contributions de sources non gouvernementales/privées	0	885 625	0	885 625
Total, budget-programme annuel – Fonds d’affectation spéciale	0	885 625	0	885 625

¹ Aucune contribution en nature n’a été reçue en 2001.

<i>Budget des programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Contributions non acquittées¹</i>	<i>Contributions acquittées</i>		
Contributions de gouvernements				
Afrique du Sud		300 000		300 000
Allemagne		13 393 642	4 885	13 398 527
Australie		2 080 799		2 080 799
Belgique	341 451			341 451
Canada		3 375 445		3 375 445
Chili		20 000		20 000
Chine			62 700	62 700
Danemark		4 342 970		4 342 970
Espagne	481 667			481 667
États-Unis	10 948 175	20 927 567	141 592	32 017 334
Finlande		1 058 247		1 058 247
Grèce	500 000		21 550	521 550
Indonésie		20 000		20 000
Irlande		956 520		956 520
Italie		7 463 725	219 437	7 683 162
Japon	2 568 522	10 213 510	677 800	13 459 832
Koweït			246 445	246 445
Lettonie			18 022	18 022
Liechtenstein		62 112		62 112
Lituanie		12 500		12 500
Luxembourg	45 914	341 451		387 365
Malaisie			66 255	66 255
Maroc			117 608	117 608
Monaco		91 827		91 827
Norvège		6 909 733	516 375	7 426 108
Pays-Bas	20 956	9 526 676		9 547 632
République de Corée			516 146	516 146
République tchèque		107 325		107 325
Royaume-Uni		9 471 741	504 824	9 976 565
Singapour			35 000	35 000
Slovaquie			131 658	131 658
Suède		8 343 435		8 343 435
Suisse		872 093	952 597	1 824 690
Venezuela		1 000 000		1 000 000
Total, contributions de gouvernements	14 906 685	100 891 318	4 232 894	120 030 897

<i>Budget des programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Contributions non acquittées¹</i>	<i>Contributions acquittées</i>		
Contributions de sources non gouvernementales/privées				
Action réfugiés (France)		382 906		382 906
Al-Eslah Society (Bahreïn)		15 000		15 000
Anonyme (Royaume-Uni)		250 000		250 000
Anonyme (Suisse)		500 000		500 000
Argentina con ACNUR (Argentine)		4 509		4 509
Australia for UNHCR		43 663		43 663
Deutsche Stiftung		847 269		847 269
Divers		2 031 308	1 648	2 032 956
España con ACNUR (Espagne)		391 375		391 375
Finnish Refugee Council		15 290		15 290
Giorgio Armani (Italie)		164 327		164 327
Japan Association for UNHCR (Japon)		684 759		684 759
Jordanian Hashemite Charity Org.			171 430	171 430
Kuwait Red Crescent Society		450 000		450 000
Myochi-Kai (Japon)		83 333		83 333
Onnuri Church (République de Corée)		15 500		15 500
Pavarotti & Friends (Italie)		4 599		4 599
Roe Foundation (États-Unis)		15 000		15 000
Soka Gakkai (Japon)		100 000		100 000
Stichting Hartekreet (Pays-Bas)		20 000		20 000
Stichting Vluchteling (Pays-Bas)		115 000		115 000
The Qaddafi Int. Foundation (Libye)		50 000	702 030	752 030
Tunisian Red Crescent Society		50 000		50 000
UK for UNHCR (Royaume-Uni)		166 387		166 387
United States of America for UNHCR (États-Unis)		1 558 200		1 558 200
Zakat House (Koweït)		16 138		16 138
Total, contributions de sources non gouvernementales/privées	0	7 974 563	875 108	8 849 671
Contributions intergouvernementales				
Commission européenne	1 227 409	4 230 227		5 457 636
Total, contributions intergouvernementales	1 227 409	4 230 227	0	5 457 636
Total, budget des programmes supplémentaires	16 134 094	113 096 108	5 108 002	134 338 204

¹ Le montant total réévalué des contributions non acquittées dans le budget-programme annuel est de 16 082 073 dollars.

<i>Budget des programmes supplémentaires – Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>		
Contributions de gouvernements				
Japon		941 583		941 583
Total, contributions de gouvernements	0	941 583	0	941 583
Total, budget des programmes supplémentaires – Fonds d'affectation spéciale	0	941 583	0	941 583

<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>		
Contributions de gouvernements				
Allemagne		168 251		168 251
Belgique		364 366		364 366
Danemark		1 000 465		1 000 465
Espagne		201 694		201 694
États-Unis	1 700 000			1 700 000
Finlande		226 664		226 664
France		741 998		741 998
Italie		1 498 120		1 498 120
Japon		1 012 402		1 012 402
Nigéria		98 893		98 893
Norvège		400 593		400 593
Pays-Bas		996 045		996 045
Portugal		45 852		45 852
Royaume-Uni		86 322		86 322
République de Corée		92 557		92 557
Suède		376 538		376 538
Suisse		196 817		196 817
Total, contributions de gouvernements	1 700 000	7 507 577	0	9 207 577
Total, administrateurs auxiliaires	1 700 000	7 507 577	0	9 207 577
Total général¹	77 729 683	696 354 866	5 152 864	779 237 413

¹ Le montant total recalculé des contributions non acquittées reçues en 2001 est de 77 346 691 dollars. Le montant total recalculé de toutes les contributions non acquittées, y compris les années précédentes, est de 98 644 504 dollars. Les détails sont dans l'état II « Contributions volontaires à recevoir ».

Tableau 1 – Rapport 2
Contributions à l'ensemble des fonds au 31 décembre 2001
 (En dollars des États-Unis)

Contributions par programme

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Contributions non acquittées¹</i>	<i>Contributions acquittées</i>		
Afrique				
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale				
Cameroun		100 000		100 000
Côte d'Ivoire	235 000	2 095 000		2 330 000
Ensemble Afrique de l'Ouest et Afrique centrale		7 609 338		7 609 338
Gabon		420 000		420 000
Gambie		100 000		100 000
Ghana		300 000		300 000
Guinée	3 596 401	15 827 575		19 423 976
Libéria	143 663	4 321 007		4 464 670
Niger		104 661		104 661
Nigeria		110 000		110 000
République centrafricaine	200 000	1 000 000		1 200 000
Sénégal		330 000		330 000
Sierra Leone		1 580 426		1 580 426
Tchad		500 000		500 000
Total, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	4 175 064	34 398 007	0	38 573 071
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique				
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	1 103 711	9 966 055		11 069 766
Djibouti		750 638		750 638
Érythrée		300 000		300 000
Éthiopie	573 568	7 849 035		8 422 603
Kenya	306 930	7 662 475		7 969 405
Ouganda	2 459	6 190 398		6 192 857
Somalie	86 978	3 864 583		3 951 561
Soudan	50 000	3 600 784		3 650 784
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	2 123 646	40 183 968	0	42 307 614
Grands Lacs				
Burundi	906 000	6 269 773		7 175 773
Congo		3 047 113		3 047 113

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Contributions non acquittées¹</i>	<i>Contributions acquittées</i>		
Grands Lacs	1 103 711	14 231 421		15 335 132
Pays d'Afrique centrale	894 747	3 096 273		3 991 020
République démocratique du Congo	2 433 809	10 395 822		12 829 631
République-Unie de Tanzanie	4 253 818	19 759 013		24 012 831
Rwanda		2 158 087		2 158 087
Total, Grands Lacs	9 592 085	58 957 502	0	68 549 587
Afrique australe				
Afrique australe		544 014		544 014
Afrique du Sud		830 000		830 000
Angola		948 869		948 869
Botswana		950 000		950 000
Malawi		100 000		100 000
Mozambique		121 105		121 105
Namibie		1 174 516		1 174 516
Zambie	53 000	8 357 485		8 410 485
Zimbabwe		100 000		100 000
Total, Afrique australe	53 000	13 125 989	0	13 178 989
Afrique, autres				
Ensemble Afrique		60 056 526		60 056 526
Total, Afrique, autres	0	60 056 526	0	60 056 526
Total, Afrique	15 943 795	206 721 992	0	222 665 787
Europe				
Europe de l'Est				
Arménie		474 793		474 793
Azerbaïdjan	71 784	818 396		890 180
Bélarus		250 000		250 000
Europe de l'Est		9 804 246		9 804 246
Fédération de Russie	1 056 841	5 138 672		6 195 513
Géorgie	152 869	586 574		739 443
République de Moldova		252 604		252 604
Ukraine		250 000		250 000
Total, Europe de l'Est	1 281 494	17 575 285	0	18 856 779

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Contributions non acquittées¹</i>	<i>Contributions acquittées</i>		
Europe de l'Ouest				
Belgique	506	91 608		92 114
Espagne		123 398		123 398
Ensemble Europe de l'Ouest		843 000		843 000
France		467 225		467 225
Grèce		42 687		42 687
Suisse		106 531		106 531
Total, Europe de l'Ouest	506	1 674 449	0	1 674 955
Europe centrale et États baltes				
Europe centrale et États baltes		1 312 500		1 312 500
République tchèque		7 530		7 530
Turquie	11 284	875 716		887 000
Total, Europe centrale et États baltes	11 284	2 195 746	0	2 207 030
Europe du Sud-Est				
Albanie		113 766		113 766
Bosnie-Herzégovine	907 596	10 536 629	44 862	11 489 087
Croatie		1 467 162		1 467 162
Europe du Sud-Est		39 475 395		39 475 395
Ex-République yougoslave de Macédoine	166 593	2 169 954		2 336 547
Yougoslavie	4 042 342	22 940 318		26 982 660
Total, Europe du Sud-Est	5 116 531	76 703 224	44 862	81 864 617
Europe, autres				
Ensemble Europe		698		698
Total, Europe, autres	0	698	0	698
Total, Europe	6 409 815	98 149 402	44 862	104 604 079
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient				
Afrique du Nord				
Algérie		824 479		824 479
Ensemble Afrique du Nord		2 008 334		2 008 334
Total, Afrique du Nord	0	2 832 813	0	2 832 813
Moyen-Orient				
Arabie saoudite		100 306		100 306
Ensemble Moyen-Orient		8 286 079		8 286 079
Iraq		700 000		700 000

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Contributions non acquittées¹</i>	<i>Contributions acquittées</i>		
Jordanie		4 944		4 944
Yémen		110 638		110 638
Total, Moyen-Orient	0	9 201 967	0	9 201 967
Asie du Sud-Ouest				
Afghanistan	136 054	4 281 316		4 417 370
Ensemble Asie du Sud-Ouest	2 761 700	13 590 274		16 351 974
Iran (République islamique d')	5 755 596	5 876 374		11 631 970
Pakistan	1 741 809	9 464 574		11 206 383
Total, Asie du Sud-Ouest	10 395 159	33 212 538	0	43 607 697
Asie centrale				
Asie centrale	181 818	3 721 708		3 903 526
Kazakhstan	3 000	192 000		195 000
Kirghizistan	33 198	173 402		206 600
Ouzbékistan	5 100	136 700		141 800
Tadjikistan		175 000		175 000
Turkménistan	55 092	128 019		183 111
Total, Asie centrale	278 208	4 526 829	0	4 805 037
Total, Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient	10 673 367	49 774 147	0	60 447 514
Amériques				
Amérique du Nord et Caraïbes				
Caraïbes	261 000			261 000
Total, Amérique du Nord et Caraïbes	261 000	0	0	261 000
Amérique centrale				
Ensemble Amérique centrale		312 500		312 500
Mexique		20 741		20 741
Total, Amérique centrale	0	333 241	0	333 241
Amérique du Sud (Nord)				
Colombie	579 051	2 806 964		3 386 015
Équateur		112 389		112 389
Total, Amérique du Sud (Nord)	579 051	2 919 353	0	3 498 404

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Contributions non acquittées¹</i>	<i>Contributions acquittées</i>		
Amérique du Sud (Sud)				
Amérique du Sud	982 764	987 692		1 970 456
Total, Amérique du Sud (Sud)	982 764	987 692	0	1 970 456
Amériques, autres				
Ensemble Amériques		3 600 000		3 600 000
Total, Amériques, autres	0	3 600 000	0	3 600 000
Total Amériques	1 822 815	7 840 286	0	9 663 101
Asie et Pacifique				
Asie du Sud				
Bangladesh	300 000	1 111 204		1 411 204
Ensemble Asie du Sud	500 000	3 620 325		4 120 325
Inde		200 000		200 000
Myanmar	1 096 825	3 265 917		4 362 742
Népal	383 402	2 719 043		3 102 445
Sri Lanka	723 129	5 137 067		5 860 196
Total, Asie du Sud	3 003 356	16 053 556	0	19 056 912
Asie de l'Est et Pacifique				
Asie de l'Est et Pacifique	7 102 049	8 554 616		15 656 665
Australie		745		745
Autres pays d'Asie de l'Est		40 000		40 000
Cambodge		222 160		222 160
Chine		600 000		600 000
Indonésie		1 898 714		1 898 714
Malaisie		170 000		170 000
Papouasie-Nouvelle-Guinée		372 608		372 608
Philippines		135 000		135 000
République démocratique populaire lao		130 000		130 000
Singapour		20 000		20 000
Thaïlande	1 293 757	2 463 634		3 757 391
Timor-Leste	1 451 073	4 736 951		6 188 024
Viet Nam		40 000		40 000
Total, Asie de l'Est et Pacifique	9 846 879	19 384 428	0	29 231 307

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Contributions non acquittées¹</i>	<i>Contributions acquittées</i>		
Asie, autres				
Ensemble Asie		784 237		784 237
Total, Asie, autres	0	784 237	0	784 237
Total, Asie et Pacifique	12 850 235	36 222 221	0	49 072 456
Autres				
Opérations globales				
Opérations globales	2 210 823	22 358 149		24 568 972
Total, opérations globales	2 210 823	22 358 149	0	24 568 972
Siège				
Département de la protection internationale		19 100		19 100
Direction exécution et gestion		153 021		153 021
Division de la communication et de l'information		147 059		147 059
Division de l'appui aux opérations		471 014		471 014
Siège		17 384 628		17 384 628
Total, Siège	0	18 174 822	0	18 174 822
Contributions à destination non spécifiée				
Contributions non assorties de restrictions	9 984 739	133 849 620		143 834 359
Total, contributions à destination non spécifiée	9 984 739	133 849 620	0	143 834 359
Réserve des opérations				
Réserve des opérations		833 334		833 334
Total, réserve des opérations	0	833 334	0	833 334
Total, Autres	12 195 562	175 215 925	0	187 411 487
Total, budget-programme annuel	59 895 589	573 923 973	44 862	633 864 424

¹ Le montant total réévalué des contributions non acquittées dans le budget-programme annuel est de 59 564 618 dollars.

<i>Budget-programme annuel – Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Contributions en espèces</i>			Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>	<i>Contributions en nature¹</i>	
Autres				
Opérations globales				
Opérations globales		844 875		844 875
Total, opérations globales	0	844 875	0	844 875
Siège				
Siège		40 750		40 750
Total, Siège	0	40 750	0	40 750
Total, autres	0	885 625	0	885 625
Total, budget-programme annuel – Fonds d'affectation spéciale	0	885 625	0	885 625

¹ Aucune contribution en nature n'a été reçue en 2001.

<i>Budget des programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>		
Afrique				
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale				
Ensemble Afrique de l'Ouest et Afrique centrale		5 671 666		5 671 666
Sierra Leone	1 923 754	10 058 838		11 982 592
Total, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	1 923 754	15 730 504	–	17 654 258
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique				
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique		3 924 799		3 924 799
Érythrée	2 764 406	8 389 997		11 154 403
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	2 764 406	12 314 796	–	15 079 202
Afrique australe				
Afrique du Sud		520 834		520 834
Angola	1 670 068	2 951 240		4 621 308
Total, Afrique australe	1 670 068	3 472 074	–	5 142 142
Total, Afrique	6 358 228	31 517 374	–	37 875 602
Europe				
Europe du Sud-Est				
Europe du Sud-Est	1 341 451	8 954 856		10 296 307
Ex-République yougoslave de Macédoine	89 046	2 595 575		2 684 621
Yougoslavie	201 082	3 207 242		3 408 324
Total, Europe du Sud-Est	1 631 579	14 757 673	–	16 389 252
Total, Europe	1 631 579	14 757 673	–	16 389 252
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient				
Asie du Sud-Ouest				
Afghanistan	160 556	2 792 198	84 599	3 037 353
Divers pays de l'Asie centrale, de l'Asie du Sud-Ouest, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient			3 089 060	3 089 060
Ensemble Asie du Sud-Ouest	7 389 633	54 586 017		61 975 650
Iran (République islamique d')			7 500	7 500
Pakistan	367 307	8 223 455	1 926 843	10 517 605
Total, Asie du Sud-Ouest	7 917 496	65 601 670	5 108 002	78 627 168

<i>Budget des programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>		
Total, Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient	7 917 496	65 601 670	5 108 002	78 627 168
Autres				
Opérations globales				
Opérations globales	226 791	1 039 391		1 266 182
Total, opérations globales	226 791	1 039 391	–	1 266 182
Siège				
Bureau régional pour l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Ouest, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient		180 000		180 000
Total, Siège	–	180 000	–	180 000
Total, autres	226 791	1 219 391	–	1 446 182
Total, budget des programmes supplémentaires	16 134 094ⁱ	113 096 108	5 108 002	134 338 204

ⁱ Le montant total réévalué des contributions non acquittées au titre du budget des programmes supplémentaires est de 16 082 073 dollars.

<i>Budget des programmes supplémentaires – Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>		
Autres				
Opérations globales				
Opérations globales		941 583		941 583
Total, opérations globales	–	941 583	–	941 583
Total, autres	–	941 583	–	941 583
Total, budget des programmes supplémentaires – Fonds d'affectation spéciale	–	941 583	–	941 583

<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>		
Autres				
Opérations globales				
Opérations globales	1 700 000	6 045 545		7 745 545
Total, opérations globales	1 700 000	6 045 545	–	7 745 545
Siège				
Siège		1 462 032		1 462 032
Total, Siège	–	1 462 032	–	1 462 032
Total, autres	1 700 000	7 507 577	–	9 207 577
Total, administrateurs auxiliaires	1 700 000	7 507 577	–	9 207 577
Total général¹	77 729 683	696 354 866	5 152 864	779 237 413

¹ Le montant total réévalué des contributions non acquittées reçues en 2001 est de 77 346 691 dollars. Le montant total réévalué de l'ensemble des contributions non acquittées, y compris les années précédentes, est de 98 644 504 dollars. Voir état II sur les contributions volontaires non recouvrées.

Tableau 2
**État des contributions non acquittées afférentes à des exercices antérieurs
 au 31 décembre 2001**

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Année</i>	Total
Contributions de gouvernements		
Bénin		
Budget-programme annuel	2000	2 500
Programme annuel	1999	1 500
		4 000
Danemark		
Divers fonds d'affectation spéciale	1997	50 380
		50 380
Djibouti		
Programme annuel	1997	1 000
Programme annuel	1998	1 000
		2 000
États-Unis		
Budget-programme annuel	2000	2 891 550
Budgets des programmes supplémentaires	2000	1 500 000
Divers fonds d'affectation spéciale	1998	510 000
Divers fonds d'affectation spéciale	1999	482 200
		5 383 750
France		
Divers fonds d'affectation spéciale	1999	562 103
		562 103
Ghana		
Budget-programme annuel	2000	5 000
		5 000
Hongrie		
Budget-programme annuel	2000	30 000
		30 000
Italie		
Divers fonds d'affectation spéciale	1999	13 402
		13 402

<i>Donateur</i>	<i>Année</i>	<i>Total</i>
Philippines		
Programme annuel	1997	3 000
Opérations dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)	1997	1 000
		4 000
Portugal		
Programme annuel	1999	25 000
		25 000
Royaume-Uni		
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	1999	130 000
		130 000
Tunisie		
Programme annuel	1998	4 651
		4 651
Yémen		
Budget-programme annuel	2000	2 160
		2 160
Total, contributions de gouvernements		6 216 446
Contributions intergouvernementales		
Commission européenne		
Budget-programme annuel	2000	13 273 291
Programme annuel	1997	138 133
Programme annuel	1998	288 351
Programme annuel	1999	490 905
Rapatriment et réinsertion des réfugiés du Myanmar	1998	1 119 760
Divers fonds d'affectation spéciale	1997	62 955
Divers fonds d'affectation spéciale	1999	221 551
		15 594 946
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité		
Budget-programme annuel	2000	904 170
		904 170
Total, contributions intergouvernementales		16 499 116
Contributions de sources non gouvernementales/privées		
España con ACNUR (Espagne)		
Budget-programme annuel	2000	78 496
Programme annuel	1998	22 690

<i>Donateur</i>	<i>Année</i>	Total
Budget des programmes supplémentaires	2000	2 319
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	1999	18 157
		121 662
Total, contributions de sources non gouvernementales/privées		121 662
Total général¹		22 837 224

¹ Le montant total réévalué des contributions non acquittées des années précédentes est de 21 297 813 dollars. Voir état II sur les contributions volontaires non recouvrées.

Tableau 3

Crédits ouverts et dépenses au titre du budget-programme annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001

(En dollars des États-Unis)

Chapitre ou programme	Crédits ouverts			Dépenses		Total	Solde
	Crédits initialement ouverts	Virements de crédits	Crédits au titre de l'exercice en cours	Décaissements/ exécution des programmes	Engagements non réglés		
Afrique							
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale							
Afrique de l'Ouest	817 600	(67 810)	749 790	625 156	54 634	679 790	70 000
Bénin	898 428	(199 234)	699 194	622 442	73 022	695 464	3 730
Burkina Faso	340 242	(6 176)	334 066	288 982	32 544	321 526	12 540
Cameroun	756 961	189 964	946 925	885 078	55 683	940 761	6 164
Côte d'Ivoire ¹	9 974 344	(412 188)	9 562 156	8 844 995	403 166	9 248 161	313 995
Gabon	3 241 405	(312 249)	2 929 156	2 307 296	415 045	2 722 341	206 815
Gambie	740 100	(157 516)	582 584	465 344	89 321	554 665	27 919
Ghana	1 065 688	(56 315)	1 009 373	881 450	34 889	916 339	93 034
Guinée	28 512 093	5 673 250	34 185 343	30 043 744	3 567 605	33 611 349	573 994
Libéria ²	14 158 628	(6 652 018)	7 506 610	6 474 102	176 913	6 651 015	855 595
Mali	346 821	(3 952)	342 869	288 370	6 865	295 235	47 634
Niger ³	238 500	95 396	333 896	303 610	21 029	324 639	9 257
Nigéria	1 138 244	(230 125)	908 119	857 309	9 167	866 476	41 643
République centrafricaine	3 070 809	89 550	3 160 359	2 367 799	432 709	2 800 508	359 851
Sénégal ³	1 546 027	(208 630)	1 337 397	1 120 637	198 136	1 318 773	18 624
Sierra Leone	2 183 918	645 074	2 828 992	2 689 263	119 646	2 808 909	20 083
Tchad	2 023 644	(156 193)	1 867 451	1 579 716	102 790	1 682 506	184 945
Togo	429 714	(127 545)	302 169	182 485	45 044	227 529	74 640
Ensemble Afrique de l'Ouest et Afrique centrale ⁴	744 488	(744 488)	0	0	0	0	0
Total, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	72 227 654	(2 641 205)	69 586 449	60 827 778	5 838 208	66 665 986	2 920 463

Chapitre ou programme	Crédits ouverts			Dépenses		Total	Solde
	Crédits initialement ouverts	Virements de crédits	Crédits au titre de l'exercice en cours	Décaissements/ exécution des programmes	Engagements non réglés		
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique							
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique ⁴	683 638	(683 638)	0	0	0	0	0
Djibouti	2 949 768	(271 679)	2 678 089	2 234 579	208 455	2 443 034	235 055
Érythrée	2 839 179	253 744	3 092 923	2 550 302	357 485	2 907 787	185 136
Éthiopie ⁵	23 291 648	(1 790 306)	21 501 342	19 370 692	1 702 905	21 073 597	427 745
Kenya ⁶	28 138 506	(2 179 918)	25 958 588	23 739 442	1 441 019	25 180 461	778 127
Ouganda	18 783 506	(1 941 942)	16 841 564	13 270 780	1 013 669	14 284 449	2 557 115
Somalie ⁶	12 653 537	(3 493 674)	9 159 863	7 681 731	457 624	8 139 355	1 020 508
Soudan	9 494 774	(501 061)	8 993 713	8 350 157	278 836	8 628 993	364 720
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	98 834 556	(10 608 474)	88 226 082	77 197 683	5 459 993	82 657 676	5 568 406

¹ Ce montant comprend 4 825 576 dollars pour le Bureau régional à Abidjan.

² Dans le document du Comité exécutif (A/AC.96/932), les crédits initialement approuvés comprennent la somme de 127 500 dollars qui figure désormais dans les crédits ouverts au titre du budget-programme annuel – fonds d'affectation spéciale (voir tableau 3, p. 80).

³ Les crédits initialement approuvés pour le Niger comprennent la somme de 120 822 dollars qui figure désormais dans les crédits ouverts au titre du budget-programme annuel – Sénégal (voir tableau 3)

⁴ Les dépenses relatives aux groupes de liaison pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale et la corne de l'Afrique figurent désormais à la rubrique Siège (voir tableau 3, p. 78).

⁵ Ce montant comprend la somme de 1 512 008 dollars pour le Bureau régional en Éthiopie.

⁶ Les crédits initialement approuvés pour le Kenya comprennent le budget de la délégation pour la Somalie à Nairobi s'élevant à 1 536 404 dollars qui figure désormais dans les crédits ouverts au titre du budget-programme annuel – Somalie.

Chapitre ou programme	Crédits ouverts			Dépenses		Total	Solde
	Crédits initialement ouverts	Virements de crédits	Crédits au titre de l'exercice en cours	Décaissements/exécution des programmes	Engagements non réglés		
Grands Lacs							
Burundi	10 311 424	(2 658 425)	7 652 999	6 672 432	729 074	7 401 506	251 493
Congo	3 664 160	3 536 776	7 200 936	5 931 218	605 529	6 536 747	664 189
Grands Lacs ¹	1 786 521	(1 786 521)	0	0	0	0	0
Pays d'Afrique centrale	10 191 900	(787 900)	9 404 000	7 006 533	1 442 625	8 449 158	954 842
République démocratique du Congo	25 303 286	(297 958)	25 005 328	22 229 453	1 847 710	24 077 163	928 165
République-Unie de Tanzanie	32 095 720	(1 728 170)	30 367 550	26 963 076	1 770 012	28 733 088	1 634 462
Rwanda	10 341 012	(1 679 991)	8 661 021	7 822 292	687 913	8 510 205	150 816
Total, Grands Lacs	93 694 023	(5 402 189)	88 291 834	76 625 004	7 082 863	83 707 867	4 583 967
Total partiel, Grands Lacs et corne de l'Afrique	192 528 579	(16 010 663)	176 517 916	153 822 687	12 542 856	166 365 543	10 152 373
Afrique australe							
Afrique australe ³	738 660	(442 360)	296 300	290 413	3 587	294 000	2 300
Afrique du Sud ²	5 279 110	(622 263)	4 656 847	4 156 336	228 087	4 384 423	272 424
Angola	4 234 182	(1 024 395)	3 209 787	2 739 810	75 467	2 815 277	394 510
Botswana	2 163 477	(265 294)	1 898 183	1 785 903	66 285	1 852 188	45 995
Malawi	972 289	243 400	1 215 689	1 210 880	3 511	1 214 391	1 298
Mozambique	1 061 741	239 200	1 300 941	1 075 976	121 024	1 197 000	103 941
Namibie	2 942 870	115 580	3 058 450	2 564 608	309 099	2 873 707	184 743
Swaziland	469 647	(133 749)	335 898	283 503	13 921	297 424	38 474
Zambie	12 187 833	1 446 123	13 633 956	12 857 355	522 914	13 380 269	253 687
Zimbabwe	1 163 769	138 970	1 302 739	1 190 731	111 206	1 301 937	802
Total, Afrique australe	31 213 578	(304 788)	30 908 790	28 155 515	1 455 101	29 610 616	1 298 174
Total, Afrique	295 969 811	(18 956 656)	277 013 155	242 805 980	19 836 165	262 642 145	14 371 010

¹ Ce montant représente le budget du Groupe de liaison pour les Grands Lacs figurant désormais à la rubrique Siège (voir tableau 3, p. 79).

² Le montant de 133 500 dollars approuvé pour l'Afrique australe figure désormais dans les crédits ouverts au titre du budget-programme annuel – fonds d'affectation spéciale (voir tableau 3, p. 80). La somme de 1 825 794 dollars représentant le budget du Bureau régional en Afrique du Sud est comprise dans ce montant.

³ Ce montant comprend la somme de 268 000 dollars mentionnée dans le document du Comité exécutif à la rubrique Projets régionaux (voir A/AC.96/932). Il comprend également les dépenses du Groupe de liaison pour l'Afrique australe s'élevant à 470 660 dollars et figurant désormais à la rubrique Siège (voir tableau 3, p. 79).

Chapitre ou programme	Crédits ouverts			Dépenses		Total	Solde
	Crédits initialement ouverts	Virements de crédits	Crédits au titre de l'exercice en cours	Décaissements/ exécution des programmes	Engagements non réglés		
Europe							
Europe de l'Est							
Arménie	3 522 976	(582 278)	2 940 698	2 882 365	25 823	2 908 188	32 510
Azerbaïdjan	4 140 769	(70 172)	4 070 597	3 951 882	45 449	3 997 331	73 266
Bélarus	797 885	31 476	829 361	771 817	8 213	780 030	49 331
Divers pays d'Europe de l'Est	102 900	584 552	687 452	480 178	6 540	486 718	200 734
Fédération de Russie	21 153 778	(4 017 959)	17 135 819	14 708 980	493 992	15 202 972	1 932 847
Géorgie	8 526 634	(2 291 367)	6 235 267	5 417 597	246 348	5 663 945	571 322
République de Moldova	1 050 970	64 408	1 115 378	1 052 735	28 338	1 081 073	34 305
Ukraine	3 709 587	(441 592)	3 267 995	3 183 507	16 438	3 199 945	68 050
Total, Europe de l'Est	43 005 499	(6 722 932)	36 282 567	32 449 061	871 141	33 320 202	2 962 365
Europe de l'Ouest							
Allemagne	2 172 212	(362 054)	1 810 158	1 694 175	0	1 694 175	115 983
Autriche	1 649 631	(196 869)	1 452 762	1 303 635	16 212	1 319 847	132 915
Belgique	2 065 167	168 484	2 233 651	2 125 298	30 728	2 156 026	77 625
Espagne	1 208 626	(357 958)	850 668	824 069	12	824 081	26 587
France	2 754 729	(878 853)	1 875 876	1 771 654	28 447	1 800 101	75 775
Grèce	1 642 668	(412 115)	1 230 553	1 183 704	1 896	1 185 600	44 953
Irlande	485 686	(143 810)	341 876	236 638	1 582	238 220	103 656
Italie ¹	2 425 159	(1 044 070)	1 381 089	1 348 348	10 334	1 358 682	22 407
Malte	243 500	(53 374)	190 126	175 639	0	175 639	14 487
Pays-Bas	217 054	7 542	224 596	165 504	0	165 504	59 092
Portugal	116 800	(31 185)	85 615	85 505	110	85 615	0
Royaume-Uni	1 606 432	(384 996)	1 221 436	1 144 586	23 456	1 168 042	53 394
Suède	1 191 905	(125 864)	1 066 041	1 032 162	2 573	1 034 735	31 306
Suisse	739 345	(174 568)	564 777	518 416	1 412	519 828	44 949
Total, Europe de l'Ouest	18 518 914	(3 989 690)	14 529 224	13 609 333	116 762	13 726 095	803 129

¹ Dans le document du Comité exécutif (A/AC.96/932), les crédits initialement approuvés comprennent la somme de 187 484 dollars figurant désormais à la rubrique Siège (voir tableau 3, p. 79).

Chapitre ou programme	Crédits ouverts			Dépenses		Total	Solde
	Crédits initialement ouverts	Virements de crédits	Crédits au titre de l'exercice en cours	Décaissements/ exécution des programmes	Engagements non réglés		
Europe centrale et États baltes							
Bulgarie	1 224 310	(212 767)	1 011 543	984 962	8 914	993 876	17 667
Chypre	431 777	31 242	463 019	447 952	13 698	461 650	1 369
Divers pays d'Europe centrale ¹	1 525 000	(736 804)	788 196	402 604	71 396	474 000	314 196
États baltes	375 000	(120 117)	254 883	237 658	11 895	249 553	5 330
Hongrie	1 465 029	(33 513)	1 431 516	1 380 405	20 096	1 400 501	31 015
Lettonie	301 527	(23 936)	277 591	268 282	596	268 878	8 713
Pologne	808 432	23 503	831 935	765 525	23 785	789 310	42 625
République tchèque	930 363	(80 985)	849 378	754 199	25 655	779 854	69 524
Roumanie	1 276 673	(166 367)	1 110 306	1 087 652	13 132	1 100 784	9 522
Slovaquie	735 021	(149 259)	585 762	523 272	6 274	529 546	56 216
Slovénie	1 180 869	(383 121)	797 748	710 746	11 573	722 319	75 429
Turquie	5 622 130	(318 344)	5 303 786	4 734 112	145 983	4 880 095	423 691
Total, Europe centrale et États baltes	15 876 131	(2 170 468)	13 705 663	12 297 369	352 997	12 650 366	1 055 297
Total partiel, Europe	77 400 544	(12 883 090)	64 517 454	58 355 763	1 340 900	59 696 663	4 820 791
Europe du Sud-Est							
Albanie	4 119 028	(606 430)	3 512 598	2 750 756	62 430	2 813 186	699 412
Bosnie-Herzégovine	34 137 115	(6 763 566)	27 373 549	25 165 318	390 625	25 555 943	1 817 606
Croatie	13 119 013	(1 753 693)	11 365 320	11 031 132	69 433	11 100 565	264 755
Europe du Sud-Est ²	2 146 032	(2 066 032)	80 000	27 637	0	27 637	52 363
Eex-République yougoslave de Macédoine	8 061 783	(1 328 720)	6 733 063	5 257 808	187 930	5 445 738	1 287 325
Yougoslavie	79 217 090	(15 954 234)	63 262 856	52 237 247	3 651 552	55 888 799	7 374 057
Total, Europe du Sud-Est	140 800 061	(28 472 675)	112 327 386	96 469 898	4 361 970	100 831 868	11 495 518
Total, Europe	218 200 605	(41 355 765)	176 844 840	154 825 661	5 702 870	160 528 531	16 316 309

¹ Ce montant comprend 100 000 dollars initialement approuvés au titre des projets régionaux en Europe du Sud-Est (voir A/AC.96/932).

² Ce montant comprend les dépenses du Bureau au Siège, qui figurent désormais à la rubrique Siège (voir tableau 3, p. 79).

Chapitre ou programme	Crédits ouverts			Dépenses		Total	Solde
	Crédits initialement approuvés	Virements de crédits	Crédits au titre de l'exercice en cours	Décaissements/exécution des programmes	Engagements non réglés		
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient							
Afrique du Nord							
Algérie	4 710 978	(578 545)	4 132 433	3 430 225	562 826	3 993 051	139 382
Jamahiriya arabe libyenne	1 334 486	(174 796)	1 159 690	956 756	127 790	1 084 546	75 144
Maroc	517 672	(68 319)	449 353	339 895	30 188	370 083	79 270
Mauritanie	290 759	(2 797)	287 962	231 222	16 981	248 203	39 759
Territoire du Sahara occidental	578 669	(259 735)	318 934	288 044	16 930	304 974	13 960
Tunisie	368 643	(12 183)	356 460	321 641	11 571	333 212	23 248
Total, Afrique du Nord	7 801 207	(1 096 375)	6 704 832	5 567 783	766 286	6 334 069	370 763
Moyen-Orient							
Arabie saoudite	1 470 302	191 495	1 661 797	1 503 733	33 951	1 537 684	124 113
Égypte	3 765 161	(1 007 315)	2 757 846	2 577 585	31 016	2 608 601	149 245
Émirats arabes unis	187 400	(100 400)	87 000	87 000	0	87 000	0
Ensemble Moyen-Orient ¹	70 000	(57 337)	12 663	12 663	0	12 663	0
Iraq	3 150 530	121 413	3 271 943	2 905 265	231 233	3 136 498	135 445
Israël	10 000	0	10 000	8 333	848	9 181	819
Jordanie	1 679 384	(173 579)	1 505 805	1 223 609	30 843	1 254 452	251 353
Koweït	759 613	(203 141)	556 472	463 750	18 950	482 700	73 772
Liban	2 699 785	(514 720)	2 185 065	2 032 931	28 021	2 060 952	124 113
République arabe syrienne	2 191 708	(245 444)	1 946 264	1 782 428	35 996	1 818 424	127 840
Yémen	3 278 563	217 234	3 495 797	3 147 286	181 714	3 329 000	166 797
Total, Moyen-Orient	19 262 446	(1 771 794)	17 490 652	15 744 583	592 572	16 337 155	1 153 497
Asie du Sud-Ouest							
Afghanistan	8 584 506	193 372	8 777 878	5 975 390	1 362 384	7 337 774	1 440 104
Divers pays de l'Asie centrale, de l'Asie du Sud-Ouest, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient	466 800	(32 300)	434 500	266 773	18 227	285 000	149 500
Iran (République islamique d')	17 619 929	(1 657 958)	15 961 971	10 719 799	2 243 095	12 962 894	2 999 077

Chapitre ou programme	Crédits ouverts			Dépenses		Total	Solde
	Crédits initialement approuvés	Virements de crédits	Crédits au titre de l'exercice en cours	Décaissements/ exécution des programmes	Engagements non réglés		
Pakistan	18 377 812	2 700 869	21 078 681	15 572 271	1 380 100	16 952 371	4 126 310
Total, Asie du Sud-Ouest	45 049 047	1 203 983	46 253 030	32 534 233	5 003 806	37 538 039	8 714 991
Asie centrale							
Kazakhstan	1 072 578	75 196	1 147 774	968 226	35 249	1 003 475	144 299
Kirghizistan	1 206 206	44 658	1 250 864	1 138 510	17 343	1 155 853	95 011
Ouzbékistan	1 427 857	(392 091)	1 035 766	886 469	6 217	892 686	143 080
Tadjikistan	1 931 071	(110 916)	1 820 155	1 689 801	41 848	1 731 649	88 506
Turkménistan	1 054 307	(63 710)	990 597	913 026	28 284	941 310	49 287
Total, Asie centrale	6 692 019	(446 863)	6 245 156	5 596 032	128 941	5 724 973	520 183
Total, Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient	78 804 719	(2 111 049)	76 693 670	59 442 631	6 491 605	65 934 236	10 759 434

¹ Dans le document du Comité exécutif (A/AC.96/332), ce montant était compris à la rubrique Opérations globales.

Chapitre ou programme	Crédits ouverts			Dépenses		Total	Solde
	Crédits initialement approuvés	Virements de crédits	Crédits au titre de l'exercice en cours	Décaissements/ exécution des programmes	Engagements non réglés		
Amériques							
Amérique du Nord et Caraïbes							
Canada	1 286 167	(153 437)	1 132 730	1 075 958	6 753	1 082 711	50 019
Caraïbes	125 000	46 400	171 400	108 471	26 980	135 451	35 949
Cuba	585 300	11 679	596 979	510 246	46 489	556 735	40 244
États-Unis d'Amérique	5 104 222	(699 138)	4 405 084	4 304 782	78 494	4 383 276	21 808
Total, Amérique du Nord et Caraïbes	7 100 689	(794 496)	6 306 193	5 999 457	158 716	6 158 173	148 020
Amérique centrale							
Amérique latine (du Nord)	937 900	(130 909)	806 991	687 576	57 934	745 510	61 481
Costa Rica	749 026	273 430	1 022 456	943 780	0	943 780	78 676
Guatemala	189 400	(189 400)	0	0	0	0	0
Mexique	5 866 925	(1 046 198)	4 820 727	4 780 579	11 716	4 792 295	28 432
Total, Amérique centrale	7 743 251	(1 093 077)	6 650 174	6 411 935	69 650	6 481 585	168 589
Amérique du Sud (nord)							
Amérique latine (Nord-Ouest)	1 100 000	(691 370)	408 630	310 972	4 278	315 250	93 380
Colombie	4 095 499	(207 961)	3 887 538	3 743 696	62 424	3 806 120	81 418
Équateur	165 891	934 873	1 100 764	815 700	223 107	1 038 807	61 957
Panama	0	299 900	299 900	299 869	0	299 869	31
Venezuela	1 540 102	108 781	1 648 883	1 594 226	2 265	1 596 491	52 392
Total, Amérique du Sud (nord)	6 901 492	444 223	7 345 715	6 764 463	292 074	7 056 537	289 178
Amérique du Sud (sud)							
Amérique latine (sud)	2 231 300	(393 624)	1 837 676	1 777 168	12 814	1 789 982	47 694
Argentine	1 425 064	(322 210)	1 102 854	1 084 553	1 965	1 086 518	16 336
Total, Amérique du Sud (sud)	3 656 364	(715 834)	2 940 530	2 861 721	14 779	2 876 500	64 030
Total, Amériques	25 401 796	(2 159 184)	23 242 612	22 037 576	535 219	22 572 795	669 817

Chapitre ou programme	Crédits ouverts			Dépenses		Total	Solde
	Crédits initialement approuvés	Virements de crédits	Crédits au titre de la période considérée	Décaissements/ exécution des programmes	Engagements non réglés		
Asie et Pacifique							
Asie du Sud							
Bangladesh	2 928 029	(235 920)	2 692 109	2 265 479	243 204	2 508 683	183 426
Divers pays d'Asie du Sud	0	100 000	100 000	10 560	4 440	15 000	85 000
Inde	2 532 789	361 414	2 894 203	2 489 604	41 208	2 530 812	363 391
Myanmar	4 306 747	765 415	5 072 162	4 831 352	178 041	5 009 393	62 769
Népal	5 434 790	159 191	5 593 981	5 245 433	150 320	5 395 753	198 228
Sri Lanka	6 800 386	(568 182)	6 232 204	4 642 815	1 324 514	5 967 329	264 875
Total, Asie du Sud	22 002 741	581 918	22 584 659	19 485 243	1 941 727	21 426 970	1 157 689
Asie de l'Est et Pacifique							
Australie	1 419 404	(280 701)	1 138 703	1 016 019	38 082	1 054 101	84 602
Cambodge	772 823	297 796	1 070 619	774 530	98 505	873 035	197 584
Chine	2 373 466	402 482	2 775 948	2 380 528	32 856	2 413 384	362 564
Divers pays d'Asie de l'Est	336 000	(84 799)	251 201	113 303	5 697	119 000	132 201
Indonésie	11 859 707	(4 389 658)	7 470 049	6 727 408	260 404	6 987 812	482 237
Japon	3 451 073	60 253	3 511 326	2 758 638	58 308	2 816 946	694 380
Malaisie	743 937	(30 000)	713 937	667 620	24 166	691 786	22 151
Nouvelle-Zélande	50 000	(50 000)	0	0	0	0	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	50 200	435 770	485 970	388 563	64 363	452 926	33 044
Philippines	353 199	240 351	593 550	468 168	59 887	528 055	65 495
République de Corée	0	93 972	93 972	92 374	1 160	93 534	438
République démocratique populaire lao	639 667	(96 378)	543 289	490 752	17 679	508 431	34 858
Singapour	60 700	(9 730)	50 970	40 519	5 848	46 367	4 603
Thaïlande	5 440 249	(474 776)	4 965 473	4 283 603	153 838	4 437 441	528 032
Timor-Leste	6 671 827	3 807 797	10 479 624	8 512 990	1 182 498	9 695 488	784 136
Viet Nam	136 182	35 897	172 079	116 261	1 283	117 544	54 535
Total, Asie de l'Est et Pacifique	34 358 434	(41 724)	34 316 710	28 831 276	2 004 574	30 835 850	3 480 860
Total, Asie et Pacifique	56 361 175	540 194	56 901 369	48 316 519	3 946 301	52 262 820	4 638 549

Chapitre ou programme	Crédits ouverts			Dépenses		Total	Solde
	Crédits initialement approuvés	Virements de crédits	Crédits au titre de la période considérée	Décaissements/ exécution des programmes	Engagements non réglés		
Autres							
Opérations globales							
Appui au programme (terrain)	4 811 107	(1 312 226)	3 498 881	2 426 665	369 254	2 795 919	702 962
Formation	3 920 000	380 000	4 300 000	2 693 871	551 999	3 245 870	1 054 130
Opérations globales ¹	40 198 482	7 909 684	48 108 166	29 340 464	9 103 031	38 443 495	9 664 671
Services d'urgence et de sécurité	0	1 594 594	1 594 594	756 587	138 020	894 607	699 987
Total, opérations globales	48 929 589	8 572 052	57 501 641	35 217 587	10 162 304	45 379 891	12 121 750
Siège							
Bureau régional pour l'Afrique	1 269 759	105 000	1 374 759	1 338 343	35 485	1 373 828	931
Bureau régional pour l'Asie et l'Océanie	2 193 534	294 643	2 488 177	2 388 589	57 638	2 446 227	41 950
Division de la communication et de l'information	8 891 490	231 668	9 123 158	6 921 352	342 092	7 263 444	1 859 714
Bureau régional pour l'Europe	2 791 882	16 195	2 808 077	2 740 342	47 415	2 787 757	20 320
DGR – activités conjointes des Nations Unies	8 300 863	(391 445)	7 909 418	5 913 419	345 817	6 259 236	1 650 182
DGR – gestion des ressources humaines	6 629 037	287 779	6 916 816	5 824 152	126 276	5 950 428	966 388
Département de la protection internationale	5 077 719	401 509	5 479 228	5 337 191	132 579	5 469 770	9 458
Bureau régional pour les Amériques	1 503 731	13 000	1 516 731	1 436 073	70 788	1 506 861	9 870
Bureau régional pour l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Ouest, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient	2 624 947	150 000	2 774 947	2 676 970	92 045	2 769 015	5 932
DGR – Division de la gestion des ressources	5 199 397	48 685	5 248 082	4 624 435	69 113	4 693 548	554 534
Division de l'appui aux opérations	7 305 209	(463 663)	6 841 546	6 532 907	169 815	6 702 722	138 824
Direction exécutive et gestion	1 882 943	836 303	2 719 246	2 432 557	179 677	2 612 234	107 012
Groupe de liaison pour la corne de l'Afrique	0	753 638	753 638	730 273	12 584	742 857	10 781
Section de l'évaluation et des politiques	533 796	(110 000)	423 796	379 611	17 305	396 916	26 880
Groupe de liaison pour les Grands Lacs	0	1 712 498	1 712 498	1 446 061	40 302	1 486 363	226 135
DGR – ensemble, Siège	13 773 106	(6 804 770)	6 968 336	4 697 341	865 887	5 563 228	1 405 108
Siège ²	187 484	(127 369)	60 115	59 688	0	59 688	427
Services des technologies de l'information et des communications	0	7 258 504	7 258 504	5 271 023	290 613	5 561 636	1 696 868

<i>Chapitre ou programme</i>	<i>Crédits ouverts</i>			<i>Dépenses</i>		Total	<i>Solde</i>
	<i>Crédits initialement approuvés</i>	<i>Virements de crédits</i>	<i>Crédits au titre de la période considérée</i>	<i>Décaissements/ exécution des programmes</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Groupe de liaison pour l'Afrique australe	0	470 660	470 660	426 769	6 512	433 281	37 379
Groupe des services d'appui aux programmes pour l'Europe du Sud-Est	0	1 836 353	1 836 353	1 668 169	24 817	1 692 986	143 367
Groupe de liaison pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale	0	880 828	880 828	728 180	6 874	735 054	145 774
Total, Siège³	68 164 897	7 400 016	75 564 913	63 573 445	2 933 634	66 507 079	9 057 834
Réserve opérationnelle							
Réserve opérationnelle	79 309 359	(42 919 566)	36 389 793	0	0	0	36 389 793
Total, réserve opérationnelle	79 309 359	(42 919 566)	36 389 793	0	0	0	36 389 793
Total général, budget-programme annuel	871 141 951	(90 989 958)	780 151 993	626 219 399	49 608 098	675 827 497	104 324 496

¹ Les crédits initialement approuvés par le Comité exécutif comprennent : 1 000 000 dollars qui figurent désormais dans les crédits ouverts au titre du budget-programme annuel – fonds d'affectation spéciale (tableau 3, p. 81). Voir également note 1, p. 75.

² Voir note 1; p. 72.

³ Voir notes 4, p. 70, note 1, p. 71, et note 2, p. 73.

Tableau 3
**Crédits ouverts et dépenses au titre du budget-programme annuel – Fonds d'affectation spéciale
 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001**

(En dollars des États-Unis)

Chapitre ou programme	Crédits ouverts			Dépenses		Total	Solde
	Crédits initialement ouverts	Virements de crédits	Crédits au titre de l'exercice précédent	Décaissements/ exécution des programmes	Engagements non réglés		
Afrique							
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale							
Libéria ¹	127 500	0	127 500	76 957	44 143	121 100	6 400
Total, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	127 500	0	127 500	76 957	44 143	121 100	6 400
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique							
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	0	53 000	53 000	0	52 978	52 978	22
Érythrée	0	60 000	60 000	38 664	21 336	60 000	0
Éthiopie	0	50 000	50 000	25 939	24 061	50 000	0
Kenya	0	64 647	64 647	36 572	27 428	64 000	647
Ouganda	0	121 665	121 665	93 380	26 620	120 000	1 665
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	0	349 312	349 312	194 555	152 423	346 978	2 334
Grands Lacs							
République-Unie de Tanzanie	0	140 000	140 000	65 642	74 358	140 000	0
Rwanda	0	100 000	100 000	85 295	14 705	100 000	0
Total, Grands Lacs	0	240 000	240 000	150 937	89 063	240 000	0
Afrique australe							
Afrique du Sud ²	133 500	127 000	260 500	181 254	48 280	229 534	30 966
Zambie	0	100 000	100 000	83 733	11 267	95 000	5 000
Total, Afrique australe	133 500	227 000	360 500	264 987	59 547	324 534	35 966
Total, Afrique	261 000	816 312	1 077 312	687 436	345 176	1 032 612	44 700

<i>Chapitre ou programme</i>	<i>Crédits ouverts</i>			<i>Dépenses</i>		Total	<i>Solde</i>
	<i>Crédits initialement ouverts</i>	<i>Virements de crédits</i>	<i>Crédits au titre de l'exercice précédent</i>	<i>Décaissements/ exécution des programmes</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient, autres							
Moyen-Orient							
Yémen	0	55 500	55 500	40 600	3 290	43 890	11 610
Total, Moyen-Orient	0	55 500	55 500	40 600	3 290	43 890	11 610
Total, Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient, autres	0	55 500	55 500	40 600	3 290	43 890	11 610
Autres							
Opérations globales							
Opérations globales ³	1 000 000	(173 147)	826 853	479 579	235 455	715 034	111 819
Total, opérations globales	1 000 000	(173 147)	826 853	479 579	235 455	715 034	111 819
Total, autres	1 000 000	(173 147)	826 853	479 579	235 455	715 034	111 819
Total, budget-programme annuel – Fonds d'affectation spéciale	1 261 000	698 665	1 959 665	1 207 615	583 921	1 791 536	168 129

¹ Voir note 2, p. 70.

² Voir note 2, p. 71.

³ Voir note 1, p. 79.

Tableau 4
**Fonds disponibles au titre du Fonds pour les programmes supplémentaires
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001**

(En dollars des États-Unis)

Chapitre ou programme	Fonds disponibles	Dépenses		Total	Solde
		Décassements/ exécution des programmes	Engagements non réglés		
Afrique					
Réfugiés sierra-léonais					
Ensemble Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	1 780 874	0		0	1 780 874
Guinée	2 003 818	1 900 658	103 160	2 003 818	0
Sierra Leone	16 408 210	14 240 524	2 167 686	16 408 210	0
Total, réfugiés sierra-léonais	20 192 902	16 141 182	2 270 846	18 412 028	1 780 874
Réfugiés/personnes déplacées érythréens					
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	1 087 335	0	0	0	1 087 335
Érythrée	15 533 046	11 389 748	4 143 298	15 533 046	0
Soudan	3 399 844	2 373 788	1 026 056	3 399 844	0
Total, réfugiés/personnes déplacées érythréens	20 020 225	13 763 536	5 169 354	18 932 890	1 087 335
Réfugiés/personnes déplacées angolais					
Afrique australe	472 621	0	0	0	472 621
Afrique australe/Groupe de liaison pour l'Afrique	48 213	48 213	0	48 213	0
Angola	6 217 637	5 268 302	300 687	5 568 989	648 648
Total, réfugiés/personnes déplacées angolais	6 738 471	5 316 515	300 687	5 617 202	1 121 269
Total, Afrique	46 951 598	35 221 233	7 740 887	42 962 120	3 989 478
Europe					
Situation en Macédoine					
Albanie	307 370	301 056	6 314	307 370	0
Europe du Sud-Est	4 472 344	427 216	0	4 272 216	4 045 128
Ex-République yougoslave de Macédoine	4 260 651	3 620 269	635 147	4 255 416	5 235

<i>Chapitre ou programme</i>	<i>Fonds disponibles</i>	<i>Dépenses</i>		<i>Total</i>	<i>Solde</i>
		<i>Décassements/ exécution des programmes</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Yougoslavie	7 348 887	5 687 838	587 240	6 275 078	1 073 809
Total, situation en Macédoine	16 389 252	10 036 379	1 228 701	11 265 080	5 124 172
Total, Europe	16 389 252	10 036 379	1 228 701	11 265 080	5 124 172
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient					
Refugiés afghans					
Afghanistan	10 289 523	2 509 728	3 159 706	5 669 434	4 620 089
Autres pays d'Asie centrale, d'Asie du Sud-Ouest, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient	31 000 050	14 495 453	6 362 890	20 858 343	10 141 707
Bureau régional pour l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Ouest, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient	500 000	210 146	116 988	327 134	172 866
Ensemble de l'Asie du Sud-Ouest	14 653 401	0	0	0	14 653 401
Iran (République islamique d')	2 569 750	1 208 601	179 455	1 388 056	1 181 694
Ouzbékistan	383 830	245 853	57 345	303 198	80 632
Pakistan	18 597 413	6 282 104	4 320 974	10 603 078	7 994 335
Tadjikistan	613 151	418 730	143 325	562 055	51 096
Turkménistan	300 050	130 625	3 280	133 905	166 145
Total, réfugiés afghans	78 907 168	25 501 240	14 343 963	39 845 203	39 061 965
Total, Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient	78 907 168	25 501 240	14 343 963	39 845 203	39 061 965
Autres					
Opérations globales					
Opérations globales	1 176 238	415 552	104 448	520 000	656 238
Total, autres	1 176 238	415 552	104 448	520 000	656 238

<i>Chapitre ou programme</i>	<i>Fonds disponibles</i>	<i>Dépenses</i>		<i>Total</i>	<i>Solde</i>
		<i>Décaissements/ exécution des programmes</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Siège					
Département de la protection internationale	297 721	287 736	9 985	297 721	0
Total, Siège	297 721	287 736	9 985	297 721	0
Total, autres	1 473 959	703 288	114 433	817 721	656 238
Total, Fonds pour les programmes supplémentaires	143 721 977	71 462 140	23 427 984	94 890 124	48 831 853
Autres					
Opérations globales					
Opérations globales	812 945	756 573	0	756 573	56 372
Total, opérations globales	812 945	756 573	0	756 573	56 372
Siège					
Direction exécutive et gestion	128 638	122 198	6 440	128 638	0
Total, Siège	128 638	122 198	6 440	128 638	0
Total, autres	941 583	878 771	6 440	885 211	56 372
Total général, budget – Fonds pour les programmes supplémentaires – Fonds d'affectation spéciale	941 583	878 771	6 440	885 211	56 372

Tableau 5
Engagements réglés et engagements non réglés au 31 décembre 2001
au titre de projets afférents à des exercices antérieurs

(En dollars des États-Unis)

Budget-programme annuel

<i>Région/pays</i> <i>(au sens donné par l'Appel global)</i>	<i>Engagements</i> <i>non réglés au</i> <i>1er janvier 2001</i>	<i>Paiements</i> <i>effectués en 2001</i>	<i>Engagements</i> <i>annulés en 2001</i>	<i>Engagements</i> <i>non réglés au</i> <i>31 décembre 2001</i>
Afrique				
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale				
Afrique de l'Ouest	101 380	10 714	90 666	0
Bénin	79 353	65 831	7 452	6 070
Burkina Faso	46 395	41 214	878	4 303
Cameroun	74 561	32 469	42 092	0
Côte d'Ivoire	769 425	549 486	219 939	0
Ensemble Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	9 414	6 684	2 730	0
Gabon	225 211	105 457	112 294	7 460
Gambie	187 456	136 517	38 451	12 488
Ghana	43 025	20 534	22 491	0
Guinée	3 647 932	2 005 929	1 642 003	0
Guinée-Bissau	17 293	0	17 293	0
Libéria	470 578	337 670	132 908	0
Mali	13 958	0	13 958	0
Niger	31 728	28 575	3 153	0
Nigéria	71 702	31 480	40 222	0
République centrafricaine	455 279	369 091	85 614	574
Sénégal	172 779	166 005	6 774	0
Sierra Léone	5 460	3 742	1 718	0
Tchad	251 735	193 703	58 032	0
Togo	75 972	35 524	28 556	11 892
Total, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	6 750 636	4 140 625	2 567 224	42 787
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique				
Djibouti	329 309	197 735	131 574	0
Érythrée	441 606	276 979	164 627	0
Éthiopie	1 021 510	848 424	166 850	6 236
Kenya	1 513 393	787 462	725 931	0
Ouganda	777 706	388 539	389 167	0
Somalie	707 927	443 539	264 388	0
Soudan	820 548	395 696	424 852	0
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	5 611 999	3 338 374	2 267 389	6 236

<i>Région/pays (au sens donné par l'Appel global)</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier 2001</i>	<i>Paiements effectués en 2001</i>	<i>Engagements annulés en 2001</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2001</i>
Grands Lacs				
Burundi	333 095	213 898	119 197	0
Congo	1 085 199	938 559	146 640	0
Grands Lacs	80 407	54 584	25 823	0
Pays d'Afrique centrale	798 872	666 761	132 111	0
République démocratique du Congo	613 574	319 411	294 163	0
République-Unie de Tanzanie	1 738 823	1 356 227	382 596	0
Rwanda	956 145	569 946	333 822	52 377
Total, Grands Lacs	5 606 115	4 119 386	1 434 352	52 377
Afrique australe				
Afrique australe	22 549	13 250	9 299	0
Afrique du Sud	220 690	111 234	109 456	0
Angola	271 043	43 909	227 134	0
Botswana	65 554	8 328	57 226	0
Malawi	95 402	83 532	11 870	0
Mozambique	85 317	64 649	20 668	0
Namibie	446 381	354 952	91 429	0
Swaziland	19 692	4 361	15 331	0
Zambie	1 077 053	738 182	338 871	0
Zimbabwe	22 006	14 955	7 051	0
Total, Afrique australe	2 325 687	1 437 352	888 335	0
Total, Afrique	20 294 437	13 035 737	7 157 300	101 400
Europe				
Europe de l'Est				
Arménie	28 212	27 508	704	0
Azerbaïdjan	94 025	34 336	59 689	0
Bélarus	3 991	1 313	2 678	0
Communauté d'États indépendants	1 648	0	1 648	0
Fédération de Russie	4 338 533	4 172 708	165 825	0
Géorgie	218 014	145 227	72 787	0
République de Moldova	96 879	92 802	4 077	0
Ukraine	56 408	25 759	30 649	0
Total, Europe de l'Est	4 837 710	4 499 653	338 057	0
Europe de l'Ouest				
Allemagne	14 681	11 549	3 132	0
Autriche	30 369	12 653	17 716	0
Belgique	24 982	4 093	20 889	0

<i>Région/pays (au sens donné par l'Appel global)</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier 2001</i>	<i>Paiements effectués en 2001</i>	<i>Engagements annulés en 2001</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2001</i>
Espagne	12 958	11 116	1 842	0
France	158 606	76 186	82 420	0
Grèce	31 213	21 795	9 418	0
Irlande	8 914	1 280	7 634	0
Italie	446 548	442 684	3 864	0
Malte	64 800	64 800	0	0
Pays-Bas	20 861	0	20 861	0
Portugal	1 263	0	1 263	0
Royaume-Uni	80 134	46 523	33 611	0
Suède	4 256	3 060	1 196	0
Suisse	26 545	25 462	1 083	0
Total, Europe de l'Ouest	926 130	721 201	204 929	0
Europe centrale et États baltes				
Bulgarie	39 187	19 110	20 077	0
Chypre	801	28	773	0
États baltes	25 730	25 439	291	0
Autres pays d'Europe centrale	132 621	100 291	32 330	0
Hongrie	56 907	43 766	13 141	0
Pologne	13 918	5 794	8 124	0
République tchèque	403	60	343	0
Roumanie	17 249	10 447	6 802	0
Slovaquie	3 945	174	3 771	0
Slovénie	484	1 678	250	0
Turquie	77 530	62 158	15 372	0
Total, Europe centrale et États baltes	372 475	268 945	103 530	0
Europe du Sud-Est				
Albanie	354 494	308 055	46 439	0
Bosnie-Herzégovine	1 305 217	1 081 298	223 919	0
Croatie	253 483	206 182	47 301	0
Europe du Sud-Est	27 551	9 271	18 280	0
Ex-République yougoslave de Macédoine	464 578	346 266	118 312	0
Yougoslavie	6 480 520	4 897 916	1 582 604	0
Total, Europe du Sud-Est	8 885 843	6 848 988	2 036 855	0
Total, Europe	15 022 158	12 338 787	2 683 371	0

<i>Région/pays (au sens donné par l'Appel global)</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier 2001</i>	<i>Paiements effectués en 2001</i>	<i>Engagements annulés en 2001</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2001</i>
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient				
Afrique du Nord				
Algérie	867 073	755 296	111 626	151
Jamahiriya arabe libyenne	17 536	7 536	10 000	0
Maroc	13 101	3 530	9 571	0
Mauritanie	3 320	0	3 320	0
Territoire du Sahara occidental	15 016	7 300	7 716	0
Tunisie	20 820	0	20 820	0
Total, Afrique du Nord	936 866	773 662	163 053	151
Moyen-Orient				
Arabie saoudite	11 431	6 778	4 653	0
Égypte	24 600	17 938	6 662	0
Émirats arabes unis	4 139	906	3 233	0
Ensemble Moyen-Orient	1 396	1 396	0	0
Iraq	165 759	135 125	30 634	0
Jordanie	26 472	9 709	16 763	0
Koweït	5 856	0	5 856	0
Liban	42 385	5 157	37 228	0
République arabe syrienne	9 669	2 999	6 670	0
Yémen	178 320	107 037	71 283	0
Total, Moyen-Orient	470 027	287 045	182 982	0
Asie du Sud-Ouest				
Afghanistan	920 018	832 106	87 912	0
Iran (République islamique d')	487 230	255 029	97 209	134 992
Pakistan	955 914	633 014	322 900	0
Total, Asie du Sud-Ouest	2 363 162	1 720 149	508 021	134 992
Asie centrale				
Kazakhstan	11 540	6 889	4 651	0
Kirghizistan	25 473	6 664	18 809	0
Ouzbékistan	23 459	10 139	13 320	0
Tadjikistan	291 444	166 316	125 128	0
Turkménistan	57 757	50 970	6 787	0
Total, Asie centrale	409 673	240 978	168 695	0
Total, Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient, autres	4 179 728	3 021 834	1 022 751	135 143

<i>Région/pays (au sens donné par l'Appel global)</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier 2001</i>	<i>Paiements effectués en 2001</i>	<i>Engagements annulés en 2001</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2001</i>
Amériques				
Amérique du Nord et Caraïbes				
Canada	10 271	5 162	5 109	0
Caraïbes	8 377	4 500	3 877	0
Cuba	64 444	58 515	5 929	0
États-Unis d'Amérique	148 004	110 295	37 709	0
Total, Amérique du Nord et Caraïbes	231 096	178 472	52 624	0
Amérique centrale				
Amérique latine (nord)	84 169	52 596	31 573	0
Costa Rica	8 226	2 266	5 960	0
Guatemala	32 107	25 198	6 909	0
Mexique	16 767	4 184	12 583	0
Total, Amérique centrale	141 269	84 244	57 025	0
Amérique du Sud (nord)				
Amérique latine (nord-ouest)	276 332	163 157	113 175	0
Colombie	164 149	28 777	135 372	0
Équateur	3 673	3 673	0	0
Venezuela	34 468	14 688	19 780	0
Total, Amérique du Sud (nord)	478 622	210 295	268 327	0
Amérique du Sud (sud)				
Amérique latine (sud)	214 074	156 653	57 421	0
Argentine	26 446	6 618	19 828	0
Total, Amérique du Sud (sud)	240 520	163 271	77 249	0
Total, Amériques	1 091 507	636 282	455 225	0
Asie et Pacifique				
Asie du Sud				
Bangladesh	98 401	59 508	38 893	0
Inde	219 045	116 025	103 020	0
Myanmar	264 926	217 218	47 708	0
Népal	113 530	33 363	80 167	0
Sri Lanka	666 296	516 919	149 377	0
Total, Asie du Sud	1 362 198	943 033	419 165	0
Asie de l'Est et Pacifique				
Australie	33 345	15 051	18 294	0
Autres pays d'Asie de l'Est	15 452	3 571	11 881	0
Cambodge	22 683	6 343	16 340	0

<i>Région/pays (au sens donné par l'Appel global)</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier 2001</i>	<i>Paiements effectués en 2001</i>	<i>Engagements annulés en 2001</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2001</i>
Chine	188 261	105 884	82 377	0
Indonésie	4 679 609	3 874 568	805 041	0
Japon	77 606	59 406	18 200	0
Malaisie	14 369	10 698	3 671	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	35 981	10 639	25 342	0
Philippines	29 928	23 098	6 830	0
République démocratique populaire lao	96 311	59 722	36 589	0
Singapour	5 394	0	5 394	0
Thaïlande	221 044	65 629	155 415	0
Viet Nam	2 000	1 342	658	0
Total, Asie de l'Est et Pacifique	5 421 983	4 235 951	1 186 032	0
Total, Asie et Pacifique	6 784 181	5 178 984	1 605 197	0
Autres				
Opérations globales				
Appui au programme (terrain)	950 956	828 020	122 936	0
Formation	374 396	185 881	188 515	0
Opérations globales	5 065 648	3 436 335	1 420 857	208 456
Logement du personnel	88 051	69 440	18 611	0
Information/activités productrices de recettes	76 869	5 850	71 019	0
Total, opérations globales	6 555 920	4 525 526	1 821 938	208 456
Siège				
Division de la communication et de l'information	548 526	359 848	188 678	0
Activités conjointes des Nations Unies – Division de la gestion des ressources	268 923	241 045	27 878	0
Gestion des ressources humaines – Division de la gestion des ressources	138 875	109 082	29 793	0
Département de la protection internationale	147 368	80 827	66 541	0
Division de la gestion des ressources	82 561	50 983	31 578	0
Division de l'appui aux opérations	421 342	175 968	245 374	0
Division exécutive et gestion	122 719	111 021	11 698	0
Section de l'évaluation et des politiques	10 518	7 423	3 095	0
Bureau régional pour l'Afrique	101 649	76 274	25 375	0
Bureau régional pour les Amériques	39 577	6 570	33 007	0
Bureau régional pour l'Asie et l'Océanie	37 659	17 472	20 187	0
Bureau régional pour l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Est, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient	48 605	26 231	22 374	0
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	11 712	3 326	8 386	0
Bureau régional pour l'Europe	110 474	49 342	61 132	0

<i>Région/pays (au sens donné par l'Appel global)</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier 2001</i>	<i>Paiements effectués en 2001</i>	<i>Engagements annulés en 2001</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2001</i>
Ensemble Siège – Division de la gestion des ressources	1 263 423	875 612	387 811	0
Siège	129 722	104 041	25 681	0
Total, Siège	3 483 653	2 295 065	1 188 588	0
Contributions à destination non spécifiée				
Contributions à destination non spécifiée ¹	2 383 906	777 639	1 606 267	0
Total, opérations globales	2 383 906	777 639	1 606 267	0
Total, autres	12 423 479	7 598 230	4 616 793	208 456
Total, budget-programme annuel	59 795 490	41 809 854	17 540 637	444 999

¹ Ce montant représente les soldes des projets de 1999 reportés des anciens programmes généraux (programmes annuels et Fonds extraordinaires) dans le budget-programme annuel. Les montants (en dollars des États-Unis) sont répartis comme suit : Autres pays d'Europe 19 602; Belize 123 985; Bénin 5 574; Burkina Faso 27 730; Cameroun 163 071; Côte d'Ivoire 15 639; Égypte 19 019; Éthiopie 11 490; Fédération de Russie 4 054; Gabon 165 014; Guinée 912 713; Kenya 1 997; Libéria 556; Niger 10 380; Ouganda 1 000; Opérations globales 174 600; République islamique d'Iran 90 228; République-Unie de Tanzanie 307 997; Sénégal 12 656; Soudan 307 974; Tchad 8 627.

Budget-programme annuel – Fonds d'affectation spéciale

<i>Région/pays (au sens donné par l'Appel global)</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier 2001</i>	<i>Paiements effectués en 2001</i>	<i>Engagements annulés en 2001</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2001</i>
Afrique				
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale				
Guinée	9 976	0	9 976	0
Libéria	38 630	25 000	13 630	0
Sierra Leone	45 131	9 225	35 906	0
Total, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	93 737	34 225	59 512	0
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique				
Éthiopie	5 156	2 490	2 666	0
Kenya	14 286	4 666	9 620	0
Ouganda	337	0	337	0
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	19 779	7 156	12 623	0
Grands Lacs				
République-Unie de Tanzanie	17 720	10 027	7 693	0
Total, Grands Lacs	17 720	10 027	7 693	0
Afrique australe				
Afrique du Sud	15 249	12 746	2 503	0
Total, Afrique australe	15 249	12 746	2 503	0
Total, Afrique	146 485	64 154	82 331	0
Autres				
Opérations globales	109 638	18 512	91 126	
Total, opérations globales	109 638	18 512	91 126	0
Siège				
Siège	8 722	7 243	1 479	0
Total, Siège	8 722	7 243	1 479	0
Total, autres	118 360	25 755	92 605	0
Total, budget-programme annuel – Fonds d'affectation spéciale	264 845	89 909	174 936	0

Budget des programmes supplémentaires

<i>Région/pays (au sens donné par l'Appel global)</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier 2001</i>	<i>Paiements effectués en 2001</i>	<i>Engagements annulés en 2001</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2001</i>
Afrique				
Réfugiés libériens				
Guinée	676 726	144 178	532 548	0
Libéria	168 701	162 759	5 942	0
Total, réfugiés libériens	845 427	306 937	538 490	0
Réfugiés sierra-léonais				
Sierra Leone	1 778 346	1 413 633	364 713	0
Total, réfugiés sierra-léonais	1 778 346	1 413 633	364 713	0
Réfugiés/personnes déplacées érythréens				
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	6 308	6 308	0	0
Djibouti	95 138	74 631	20 507	0
Érythrée	1 709 178	974 743	734 435	0
Soudan	1 102 033	802 119	278 542	21 372
Total, réfugiés/personnes déplacées érythréens	2 912 657	1 857 801	1 033 484	21 372
Réfugiés/personnes déplacées angolais				
Angola	573 640	339 927	233 713	0
Total, réfugiés/personnes déplacées angolais	573 640	339 927	233 713	0
Total, Afrique	6 110 070	3 918 298	2 170 400	21 372
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient				
Réfugiés du Sahara occidental				
Yémen	8 676	6 151	2 525	0
Total, réfugiés du Sahara occidental	8 676	6 151	2 525	0
Total, Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient	8 676	6 151	2 525	0
Asie et Pacifique				
Opérations du Timor-Leste				
Indonésie	28 233	21 618	6 615	0
Total, opérations du Timor-Leste	28 233	21 618	6 615	0
Total, Asie et Pacifique	28 233	21 618	6 615	0
Total général, budget des programmes supplémentaires	6 146 979	3 946 067	2 179 540	21 372

Administrateurs auxiliaires

<i>Région/pays (au sens donné par l'Appel global)</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier 2001</i>	<i>Paiements effectués en 2001</i>	<i>Engagements annulés en 2001</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2001</i>
Afrique				
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale				
Guinée	10 391	2 245	8 146	0
Nigéria	937	14	923	0
Total, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	11 328	2 259	9 069	0
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique				
Éthiopie	917	729	188	0
Kenya	7 591	5 312	2 279	0
Ouganda	8 116	0	8 116	0
Soudan	2 873	0	2 873	0
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	19 497	6 041	13 456	0
Grands Lacs				
République démocratique du Congo	6 043	4 607	1 436	0
République-Unie de Tanzanie	1 199	0	1 199	0
Rwanda	12 859	0	12 859	0
Total, Grands Lacs	20 101	4 607	15 494	0
Afrique australe				
Afrique australe	5 551	752	4 799	0
Afrique du Sud	2 766	0	2 766	0
Total, Afrique australe	8 317	752	7 565	0
Total, Afrique	59 243	13 659	45 584	0
Europe				
Europe de l'est				
Arménie	7 499	0	7 499	0
Azerbaïdjan	4 027	1 057	2 970	0
Bélarus	3 069	543	2 526	0
Fédération de Russie	596	596	0	0
Géorgie	5 212	0	5 212	0
République de Moldova	1 238	1 025	213	0
Total Europe de l'est	21 641	3 221	18 420	0

<i>Région/pays (au sens donné par l'Appel global)</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier 2001</i>	<i>Paiements effectués en 2001</i>	<i>Engagements annulés en 2001</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2001</i>
Europe de l'Ouest				
Suède	1 285	277	1 008	0
Total, Europe de l'Ouest	1 285	277	1 008	0
Europe centrale et États baltes				
Turquie	8 806	1 294	7 512	0
Total, Europe centrale et États baltes	8 806	1 284	7 512	0
Europe du Sud-Est				
Bosnie-Herzégovine	3 600	3 600	0	0
Croatie	577	182	395	0
Ex-République de Macédoine	270	0	270	0
Yougoslavie	8 273	0	8 273	0
Total, Europe du Sud-Est	12 720	3 872	8 938	0
Total, Europe	44 452	8 574	35 878	0
Afrique du Nord, Moyen-Orient, Asie du Sud-Ouest				
Afrique du Nord				
Tunisie	382	253	129	0
Total, Afrique du Nord	382	253	129	0
Moyen-Orient				
Égypte	1 800	0	1 800	0
Iraq	8 055	0	8 055	0
Yémen	14 975	0	14 975	0
Total, Moyen-Orient	24 830	0	24 830	0
Asie du Sud-Ouest				
Iran (République islamique d')	648	495	153	0
Pakistan	6 467	0	6 467	0
Total, Asie du Sud-Ouest	7 115	495	6 620	0
Total, Afrique du Nord, Moyen-Orient, Asie du Sud-Ouest et Asie centrale	32 327	748	31 579	0
Amériques				
Amérique du Nord et Caraïbes				
États-Unis d'Amérique	3 387	1 802	1 585	0
Total, Amérique du Nord et Caraïbes	3 387	1 802	1 585	0

<i>Région/pays (au sens donné par l'Appel global)</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier 2001</i>	<i>Paiements effectués en 2001</i>	<i>Engagements annulés en 2001</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2001</i>
Amérique centrale				
Costa Rica	208	208	0	0
Mexique	2 896	0	2 896	0
Total, Amérique centrale	3 104	208	2 896	0
Amérique du Sud (Nord)				
Venezuela	1 899	0	1 899	0
Total, Amérique du Sud (nord)	1 899	0	1 899	0
Total, Amériques	8 390	2 010	6 380	0
Asie et Pacifique				
Asie du Sud				
Bangladesh	4 365	3 745	620	0
Myanmar	6 523	186	6 337	0
Népal	5 151	0	5 151	0
Sri Lanka	10 500	0	10 500	0
Total, Asie du Sud	26 539	3 931	22 608	0
Asie de l'Est et Pacifique				
Indonésie	4 257	0	4 257	0
Thaïlande	4 458	1 278	3 180	0
Total, Asie de l'Est et Pacifique	8 715	1 278	7 437	0
Total, Asie et Pacifique	35 254	5 209	30 045	0
Autres				
Siège				
Division de la communication et de l'information	15 286	2 234	13 052	0
Bureau régional pour l'Europe	3 562	2 569	993	0
Gestion des ressources humaines – Division de la gestion des ressources	4 850	1 332	3 518	0
Département de la protection internationale	11 775	68	11 707	0
Division de l'appui aux opérations	9 544	4 991	4 553	0
Total, Siège	45 017	11 194	33 823	0
Total, autres	45 017	11 194	33 823	0
Total, administrateurs auxiliaires	224 683	41 394	183 289	0
Total général, exercices antérieurs	66 431 997	45 887 224	20 078 402	466 371

Annexe à l'état I

Recettes et dépenses par fonds, région (au sens donné par le Comité exécutif), région ou pays (au sens donné par l'Appel global), pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Afrique								
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale								
Afrique de l'Ouest	0	0	680	6	91	583	0	0
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	7 609	0	0	0	3	(7 612)	0	0
Bénin	0	0	695	2	7	686	0	0
Burkina Faso	0	0	322	14	1	307	0	0
Cameroun	100	0	941	3	42	796	0	0
Côte d'Ivoire	2 330	0	9 248	73	220	6 392	233	0
Gabon	420	0	2 722	(1)	112	2 191	0	0
Gambie	100	0	555	5	38	412	0	0
Ghana	300	0	916	0	22	594	0	0
Guinée	19 424	0	33 611	41	1 642	9 848	2 664	8
Guinée-Bissau	0	0	0	26	17	(43)	0	0
Libéria	4 465	0	6 651	6	133	2 049	6	8
Mali	0	0	295	0	14	0	576	295
Niger	105	0	325	0	3	163	54	0
Nigéria	110	0	866	5	40	711	0	0
République centrafricaine	1 200	0	2 800	0	85	1 627	73	185
Sénégal	330	0	1 319	2	8	979	0	0
Sierra Leone	1 580	0	2 809	0	2	749	478	0
Tchad	500	0	1 683	83	58	1 042	0	0
Togo	0	0	228	1	29	198	0	0
Total, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	38 573	0	66 666	266	2 567	21 672	4 084	496

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique								
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	11 070	0	0	0	0	(11 070)	0	0
Djibouti	751	0	2 443	(251)	131	1 789	23	0
Érythrée	300	0	2 908	87	165	2 156	200	0
Éthiopie	8 423	0	21 074	389	167	11 724	391	20
Kenya	7 969	0	25 180	273	726	15 508	704	0
Ouganda	6 193	0	14 285	131	389	6 601	973	2
Somalie	3 951	0	8 139	128	264	3 726	70	0
Soudan	3 651	0	8 629	30	425	4 523	0	0
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	42 308	0	82 658	787	2 267	34 957	2 361	22
Grands Lacs								
Burundi	7 176	0	7 402	(77)	119	148	36	0
Congo	3 047	0	6 537	12	147	3 376	12	57
Grands Lacs	15 335	0	0	0	26	(15 361)	0	0
Pays d'Afrique centrale	3 991	0	8 449	(52)	132	4 378	0	0
République démocratique du Congo	12 830	0	24 077	(185)	294	11 138	0	0
République-Unie de Tanzanie	24 013	0	28 733	(89)	383	3 344	1 174	92
Rwanda	2 158	39	8 510	34	334	5 933	12	0
Total, Grands Lacs	68 550	39	83 708	(357)	1 435	12 956	1 234	149
Afrique australe								
Afrique australe	544	0	294	0	9	(259)	0	0
Afrique du Sud	830	0	4 384	134	110	3 310	0	0
Angola	949	0	2 815	36	227	1 603	0	0
Botswana	950	0	1 852	17	57	828	0	0
Malawi	100	0	1 214	2	12	1 100	0	0
Mozambique	121	0	1 197	3	21	1 052	0	0
Namibie	1 175	0	2 874	(1)	91	1 609	0	0
Swaziland	0	0	298	10	15	273	0	0

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Zambie	8 410	0	13 380	86	339	4 497	48	0
Zimbabwe	100	0	1 302	0	7	1 195	0	0
Total, Afrique australe	13 179	0	29 610	287	888	15 208	48	0
Afrique, autres								
Ensemble Afrique	60 056	0	0	0	0	(60 056)	0	0
Total, Afrique, autres	60 056	0	0	0	0	(60 056)	0	0
Total, Afrique	222 666	39	262 642	983	7 157	24 737	7 727	667
Europe								
Europe orientale								
Arménie	475	0	2 908	60	1	2 372	5	5
Autres pays d'Europe orientale	0	0	487	6	1	480	0	0
Azerbaïdjan	890	0	3 997	208	59	2 840	0	0
Bélarus	2 250	0	780	0	3	527	0	0
Europe de l'Est	9 804	0	0	0	0	(9 804)	0	0
Fédération de Russie	6 196	0	15 203	162	166	9 239	13	573
Géorgie	739	0	5 664	93	73	4 919	0	160
République de Moldova	253	0	1 081	3	4	821	0	0
Ukraine	250	0	3 200	(9)	31	2 839	89	0
Total, Europe orientale	18 857	0	33 320	523	338	14 233	107	738
Europe occidentale								
Allemagne	0	0	1 694	16	3	1 675	0	0
Autriche	0	0	1 320	5	18	1 297	0	0
Belgique	92	0	2 156	0	21	2 043	0	0
Espagne	123	0	824	7	2	689	3	0
France	467	0	1 800	28	82	1 279	0	56
Grèce	43	0	1 185	0	9	1 133	0	0
Irlande	0	0	238	0	8	230	0	0
Italie	0	0	1 359	0	4	1 355	0	0

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Malte	0	0	175	0	0	175	0	0
Pays-Bas	0	0	166	0	21	145	0	0
Portugal	0	0	86	1	1	84	0	0
Royaume-Uni	0	0	1 168	36	34	1 098	0	0
Suède	0	0	1 035	3	1	1 031	0	0
Suisse	107	0	520	0	1	525	0	113
Ensemble Europe occidentale	843	0	0	0	0	(843)	0	0
Total, Europe occidentale	1 675	0	13 726	96	205	11 916	3	169
Europe centrale et États baltes								
Autriche								
Bulgarie	0	0	994	3	20	971	0	0
Chypre	0	0	461	0	1	460	0	0
États baltes	0	0	250	0	1	124	125	0
Europe centrale et États baltes	1 312	0	0	0	0	(1 312)	0	0
Hongrie	0	0	1 401	27	13	1 361	0	0
Lettonie	0	0	269	0	0	269	0	0
Pays d'Europe centrale (autres)	0	0	474	0	32	371	71	0
Pologne	0	0	789	1	8	780	0	0
République tchèque	8	0	780	1	0	771	0	0
Roumanie	0	0	1 101	0	7	1 094	0	0
Slovaquie	0	0	529	6	3	520	0	0
Slovénie	0	0	722	2	2	718	0	0
Turquie	887	0	4 880	0	16	3 977	50	50
Total, Europe centrale et États baltes	2 207	0	12 650	40	103	10 104	246	50
Europe du Sud-Est								
Albanie	114	0	2 813	86	46	2 560	7	0
Bosnie-Herzégovine	11 489	0	25 556	(100)	224	13 950	0	7
Croatie	1 467	0	11 101	(6)	48	9 585	13	6

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Europe du Sud-Est	39 475	0	27	0	18	(39 466)	0	0
Ex-République yougoslave de Macédoine	2 337	0	5 446	646	118	2 359	1	15
Yougoslavie	26 982	0	55 889	2 753	1 583	19 774	4 838	41
Total, Europe du Sud-Est	81 864	0	100 832	3 379	2 037	8 762	4 859	69
Europe, autres								
Ensemble Europe	1	0	0	0	0	(1)	0	0
Total, Europe, autres	1	0	0	0	0	(1)	0	0
Total, Europe	104 604	0	160 528	4 038	2 683	45 014	5 215	1 026
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient								
Afrique du Nord								
Algérie	824	0	3 993	0	112	3 057	0	0
Ensemble Afrique du Nord	2 008	0	0	0	0	(2 050)	42	0
Jamahiriya arabe libyenne	0	0	1 085	0	10	1 075	0	0
Maroc	0	0	370	0	9	361	0	0
Mauritanie	0	0	248	0	3	0	335	90
Territoire du Sahara occidental	0	0	305	0	8	297	0	0
Tunisie	0	0	333	0	21	312	0	0
Total, Afrique du Nord	2 832	0	6 334	0	163	3 052	377	90
Moyen-Orient								
Arabie saoudite	100	0	1 537	0	5	1 432	0	0
Égypte	0	0	2 609	22	7	2 580	0	0
Émirats arabes unis	0	0	87	0	3	84	0	0
Ensemble Moyen-Orient	8 286	0	13	0	0	(8 273)	0	0
Iraq	700	0	3 137	0	31	2 406	0	0
Israël	0	0	9	0	0	9	0	0
Jordanie	5	0	1 254	0	17	1 305	0	73
Koweït	0	0	483	0	6	477	0	0

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Liban	0	0	2 061	2	37	2 022	0	0
République arabe syrienne	0	0	1 818	(2)	6	1 814	0	0
Yémen	111	0	3 329	7	71	3 140	0	0
Total, Moyen-Orient	9 202	0	16 337	29	183	6 996	0	73
Asie du Sud-Ouest								
Afghanistan	4 418	0	7 338	0	88	2 578	344	90
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient, autres	0	0	285	0	0	285	0	0
Ensemble Asie du Sud-Ouest	16 352	0	0	0	0	(11 017)	0	5 335
Iran (République islamique d')	11 632	0	12 963	14	97	3 359	0	2 139
Pakistan	11 206	0	16 952	125	323	5 850	170	722
Total, Asie du Sud-Ouest	43 608	0	37 538	139	508	1 055	514	8 286
Asie centrale								
Asie centrale	3 903	0	0	0	0	(3 903)	0	0
Kazakhstan	195	0	1 003	0	5	803	23	23
Kirghizistan	207	0	1 156	4	19	941	0	15
Ouzbékistan	142	0	892	0	13	737	17	17
Tadjikistan	175	0	1 732	39	125	1 393	127	127
Turkménistan	183	0	942	3	7	745	30	26
Total, Asie centrale	4 805	0	5 725	46	169	716	197	208
Total, Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient	60 447	0	65 934	214	1 023	11 819	1 088	8 657
Amériques								
Amérique du Nord et Caraïbes								
Canada	0	0	1 083	5	5	1 073	0	0
Caraïbes	261	0	135	0	4	0	50	180
Cuba	0	0	557	11	6	540	0	0

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
États-Unis d'Amérique	0	0	4 383	0	38	4 345	0	0
Total, Amérique du Nord et Caraïbes	261	0	6 158	16	53	5 958	50	180
Amérique centrale								
Amérique latine (nord)	0	0	746	7	32	707	0	0
Costa Rica	0	0	944	0	6	938	0	0
Ensemble Amérique centrale	312	0	0	0	0	(312)	0	0
Guatemala	0	0	0	95	7	(102)	0	0
Mexique	21	0	4 792	(78)	12	4 837	0	0
Total, Amérique centrale	333	0	6 482	24	57	6 068	0	0
Amérique du Sud (nord)								
Amérique latine (nord-ouest)	0	0	315	80	113	122	0	0
Colombie	3 386	0	3 806	(12)	136	296	0	0
Équateur	112	0	1 039	0	0	927	0	0
Panama	0	0	300	0	0	300	0	0
Venezuela	0	0	1 596	0	20	1 576	0	0
Total, Amérique du Sud (nord)	3 498	0	7 056	68	269	3 221	0	0
Amérique du Sud (sud)								
Amérique du Sud	1 971	0	0	0	0	(1 721)	0	250
Amérique latine (sud)	0	0	1 790	73	57	1 660	0	0
Argentine	0	0	1 087	13	20	1 054	0	0
Total, Amérique du Sud (sud)	1 971	0	2 877	86	77	993	0	250
Amériques, autres								
Ensemble Amériques	3 600	0	0	0	0	(3 600)	0	0
Total, Amériques, autres	3 600	0	0	0	0	(3 600)	0	0
Total, Amériques	9 663	0	22 573	194	456	12 640	50	430

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Asie et Pacifique								
Asie du Sud								
Bangladesh	1 411	0	2 509	49	39	153	1 735	878
Ensemble Asie du Sud	4 120	0	0	0	0	(4 253)	1 040	907
Inde	200	0	2 531	0	103	2 228	0	0
Myanmar	4 363	0	5 010	454	48	0	2 610	2 465
Népal	3 103	0	5 395	23	80	2 051	138	0
Pays d'Asie du Sud, autres	0	0	15	0	0	15	0	0
Sri Lanka	5 860	0	5 967	58	149	0	1 126	1 126
Total, Asie du Sud	19 057	0	21 427	584	419	194	6 649	5 476
Asie de l'Est et Pacifique								
Asie de l'Est, autres	40	0	119	2	12	27	50	12
Asie de l'Est et Pacifique	15 657	0	0	0	0	(11 115)	0	4 542
Australie	1	0	1 054	0	18	1 035	0	0
Cambodge	222	0	873	56	16	578	1	0
Chine	600	0	2 413	1	82	1 730	0	0
Indonésie	1 899	0	6 988	130	805	3 642	512	0
Japon	0	0	2 817	2	18	2 549	1 859	1 611
Malaisie	170	0	692	(6)	4	524	0	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	372	0	453	(1)	26	56	0	0
Philippines	135	0	528	(406)	7	792	0	0
République de Corée	0	0	94	0	0	94	0	0
République démocratique populaire lao	130	0	509	0	37	342	0	0
Singapour	20	0	46	9	5	12	0	0
Thaïlande	3 757	0	4 437	116	155	747	0	338
Timor-Leste	6 188	0	9 695	0	0	3 507	0	0
Viet Nam	40	0	118	0	1	77	0	0
Total, Asie de l'Est et Pacifique	29 231	0	30 836	(97)	1 186	4 597	2 422	6 503

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Asie, autres								
Ensemble Asie	784	0	0	0	0	(784)	0	0
Total, Asie, autres	784	0	0	0	0	(784)	0	0
Total, Asie et Pacifique	49 072	0	52 263	487	1 605	4 007	9 071	11 979
Autres								
Opérations globales								
Activités d'urgence et services de sécurité	0	0	895	0	0	895	0	0
Appui au programme (terrain)	0	0	2 796	0	123	2 673	0	0
Formation	0	0	3 246	0	189	3 057	0	0
Opérations globales	24 569	0	38 146	(843)	1 420	13 910	7 269	8 179
Logement du personnel	0	487	231	0	18	0	1 236	1 510
Information/activités productrices de recettes	0	42	66	252	71	(900)	1 052	451
Total, opérations globales	24 569	529	45 380	(591)	1 821	19 635	9 557	10 140
Siège								
Bureau régional pour l'Afrique	0	0	1 374	0	25	1 349	0	0
Bureau régional pour l'Asie et l'Océanie	0	0	2 446	0	20	2 426	0	0
Division de la communication et de l'information	147	0	7 263	0	189	6 927	0	0
Bureau régional pour l'Europe	0	0	2 788	0	61	2 727	0	0
Activités conjointes des Nations Unies – Division de la gestion des ressources	0	0	6 259	0	28	6 231	0	0
Gestion des ressources humaines – Division de la gestion des ressources	0	0	5 950	0	30	5 920	0	0
Département de la protection internationale	19	0	5 470	0	67	5 384	0	0
Bureau régional pour les Amériques	0	0	1 507	0	33	1 474	0	0
Bureau régional pour l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Est, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient	0	0	2 769	0	22	2 747	0	0
Division de la gestion des ressources	0	0	4 694	0	32	4 662	0	0
Division de l'appui aux opérations	471	0	6 703	0	245	5 987	0	0
Direction exécutive et gestion	153	0	2 612	0	12	2 447	0	0

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Groupe de liaison pour la corne de l'Afrique	0	0	743	0	8	357	0	0
Section de l'évaluation et des politiques	0	0	397	0	3	394	0	0
Groupe de liaison pour la région des Grands Lacs	0	0	1 486	0	0	1 486	0	0
Ensemble Siège – Division de la gestion des ressources	0	0	5 563	0	388	5 175	0	0
Siège	17 385	0	60	0	26	(17 308)	63	106
Technologies de l'information	0	0	5 562	0	0	5 562	0	0
Groupe de liaison pour l'Afrique australe	0	0	433	0	0	433	0	0
Groupe UNOPS pour l'Europe du Sud-Est	0	0	1 693	0	0	1 693	0	0
Groupe de liaison pour l'Afrique centrale et occidentale	0	0	735	0	0	735	0	0
Total, Siège	18 175	0	66 507	0	1 189	47 186	63	106
Contributions à destination non spécifiée								
Contributions à destination non spécifiée	0	(12 465)	0	2 240	0	198	(3 813)	(13 840)
Contributions non assorties de restrictions	143 834	80	0	299	1 606	(145 253)	13 278	13 844
Total, contributions à destination non spécifiée	143 834	(12 385)	0	2 539	1 606	(145 055)	9 465	4
Réserve opérationnelle								
Réserve opérationnelle	834	0	0	0	0	(834)	10 000	10 000
Total, réserve opérationnelle	834	0	0	0	0	(834)	10 000	10 000
Total, autres	187 412	(11 856)	111 887	1 948	4 616	(79 068)	29 085	20 250
Total, budget-programme annuel	633 864	(11 817)	675 827	7 864	17 540	19 149	52 236	43 009

<i>Budget-programme annuel – Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur/ou à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Afrique								
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale								
Guinée	0	0	0	26	10	(36)	0	0
Libéria	0	0	121	0	14	107	0	0
Sierra Leone	0	0	0	0	36	(36)	0	0
Total, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	0	0	121	26	60	35	0	0
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique								
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	0	0	53	0	0	53	0	0
Érythrée	0	0	60	0	0	60	0	0
Éthiopie	0	0	50	0	2	48	0	0
Kenya	0	0	64	0	10	54	0	0
Ouganda	0	0	120	20	0	79	21	0
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	0	0	347	20	12	294	21	0
Grands Lacs								
République-Unie de Tanzanie	0	0	140	34	7	98	1	0
Rwanda	0	0	100	0	0	100	0	0
Total, Grands Lacs	0	0	240	34	7	198	1	0
Afrique australe								
Afrique du Sud	0	0	229	3	3	222	1	0
Zambie	0	0	95	0	0	95	0	0
Total, Afrique australe	0	0	324	3	3	317	1	0
Total, Afrique	0	0	1 032	83	82	844	23	0

<i>Budget-programme annuel – Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur/ou à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient								
Moyen-Orient								
Yémen	0	0	44	0	0	44	0	0
Total, Moyen-Orient	0	0	44	0	0	44	0	0
Total, Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient	0	0	44	0	0	44	0	0
Autres								
Opérations globales								
Opérations globales	845	0	716	2	92	(888)	1 290	625
Total, opérations globales	845	0	716	2	92	(888)	1 290	625
Siège								
Siège	41	0	0	0	1	0	64	106
Total, Siège	41	0	0	0	1	0	64	106
Total, autres	886	0	716	2	93	(888)	1 354	731
Total, budget-programme annuel – Fonds d'affectation spéciale	886	0	1 792	85	175	0	1 377	731

<i>Budget des programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur/ou à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Afrique								
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale								
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	5 672	0	0	0	0	(5 223)	1 332	1 781
Guinée	0	0	2 004	0	533	1 471	0	0
Libéria	0	0	0	2	6	(8)	0	0
Sierra Leone	11 983	0	16 408	301	364	3 760	0	0
Total, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	17 655	0	18 412	303	903	0	1 332	1 781
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique								
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	3 925	0	0	0	0	(6 656)	3 819	1 088
Djibouti	0	0	0	0	21	(21)	0	0
Érythrée	11 154	0	15 533	55	734	3 576	14	0
Soudan	0	0	3 400	17	279	3 104	0	0
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	15 079	0	18 933	72	1 034	3	3 833	1 088
Afrique australe								
Afrique australe	521	0	0	0	0	(48)	0	473
Angola	4 621	0	5 569	290	234	0	1 072	648
Total, Afrique australe	5 142	0	5 569	290	234	(48)	1 072	1 121
Total, Afrique	37 876	0	42 914	665	2 171	(45)	6 237	3 990
Europe								
Europe orientale								
Fédération de Russie	0	0	0	0	0	(246)	246	0
Total, Europe orientale	0	0	0	0	0	(246)	246	0
Europe du Sud-Est								
Albanie	0	0	307	0	0	307	0	0
Europe du Sud-Est	10 296	0	427	0	0	(5 824)	0	4 045
Ex-République yougoslave de Macédoine	2 685	0	4 256	0	0	1 576	0	5

<i>Budget des programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur/ou à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Yougoslavie	3 408	0	6 275	0	0	3 941	0	1 074
Total, Europe du Sud-Est	16 389	0	11 265	0	0	0	0	5 124
Total, Europe	16 389	0	11 265	0	0	(246)	246	5 124
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient								
Moyen-Orient								
Yémen	0	0	0	0	3	(3)	0	0
Total, Moyen-Orient	0	0	0	0	3	(3)	0	0
Asie du Sud-Ouest								
Afghanistan	3 037	0	5 670	0	0	7 252	0	4 619
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient, autres	3 089	0	20 858	0	0	27 911	0	10 142
Ensemble Asie du Sud-Ouest	61 976	0	0	0	0	(47 322)	0	14 654
Iran (République islamique d')	7	0	1 388	0	0	2 562	0	1 181
Pakistan	10 518	0	10 603	0	0	8 080	0	7 995
Total, Asie du Sud-Ouest	78 627	0	38 519	0	0	(1 517)	0	38 591
Asie centrale								
Tadjikistan	0	0	562	0	0	613	0	51
Turkménistan	0	0	134	0	0	300	0	166
Ouzbékistan	0	0	303	0	0	384	0	81
Total Asie centrale	0	0	999	0	0	1 297	0	298
Total, Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient	78 627	0	39 518	0	3	(223)	0	38 889
Asie et Pacifique								
Asie de l'Est et Pacifique								
Indonésie	0	0	0	0	6	(777)	771	0
Total, Asie de l'Est et Pacifique	0	0	0	0	6	(777)	771	0
Total, Asie et Pacifique	0	0	0	0	6	(777)	771	0

<i>Budget des programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur/ou à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Autres								
Opérations globales								
Opérations globales	1 266	0	520	0	0	(90)	0	656
Total, opérations globales	1 266	0	520	0	0	(90)	0	656
Siège								
Département de la protection internationale	0	0	298	0	0	298	0	0
Bureau régional pour l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Ouest, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient	180	0	327	0	0	320	0	173
Groupe de liaison pour l'Afrique australe	0	0	48	0	0	48	0	0
Contributions à destination non spécifiée		(52)				52		
Total, Siège	180	(52)	673	0	0	718	0	173
Total, autres	1 446	(52)	1 193	0	0	628	0	829
Total, budget des programmes supplémentaires	134 338	(52)	94 890	665	2 180	(663)	7 254	48 832

<i>Budget des programmes supplémentaires – Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur/ou à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Autres								
Opérations globales								
Opérations globales	941	0	757	0	0	(128)	0	56
Total, opérations globales	941	0	757	0	0	(128)	0	56
Siège								
Direction exécutive et gestion	0	0	128	0	0	128	0	0
Total, Siège	0	0	128	0	0	128	0	0
Total, autres	941	0	885	0	0	0	0	56
Total, budget des programmes supplémentaires – Fonds d'affectation spéciale	941	0	885	0	0	0	0	56

<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Autres								
Opérations globales								
Opérations globales	7 746	0	5 682	(195)	150	(1 080)	4 468	5 407
Total, opérations globales	7 746	0	5 682	(195)	150	(1 080)	4 468	5 407
Siège								
Siège	1 462	0	1 460	(56)	33	(1 898)	2 379	460
Total, Siège	1 462	0	1 460	(56)	33	(1 898)	2 379	460
Total, autres	9 208	0	7 142	(251)	183	(2 978)	6 847	5 867
Total, administrateurs auxiliaires	9 208	0	7 142	(251)	183	(2 978)	6 847	5 867

Annexe à l'état II

Actif, passif, réserves et soldes par fonds, région (au sens donné par le Comité exécutif), région ou pays (au sens donné par l'Appel global), au 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Somme à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Somme à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	
Afrique							
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale							
Afrique de l'Ouest	55	0	55	55	0	0	55
Bénin	43	8	51	79	(28)	0	51
Burkina Faso	9	30	39	37	2	0	39
Cameroun	9	48	57	56	1	0	57
Côte d'Ivoire	104	367	471	403	68	0	471
Gabon	359	109	468	423	45	0	468
Gambie	99	2	101	101	0	0	101
Ghana	20	20	40	35	5	0	40
Guinée	(1 487)	5 165	3 678	3 568	102	8	3 678
Guinée-Bissau	(6)	0	(6)	0	(6)	0	(6)
Libéria	(279)	546	267	177	82	8	267
Mali	298	5	303	7	1	295	303
Niger	10	11	21	21	0	0	21
Nigéria	(128)	188	60	9	51	0	60
République centrafricaine	389	232	621	433	3	185	621
Sénégal	200	8	208	198	10	0	208
Sierra Leone	(6)	145	139	119	20	0	139
Tchad	100	6	106	103	3	0	106
Togo	69	1	70	57	13	0	70
Total, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	(142)	6 891	6 749	5 881	372	496	6 749
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique							
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	(1 104)	1 104	0	0	0	0	0

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Somme à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Somme à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	
Djibouti	(169)	161	(8)	208	(216)	0	(8)
Érythrée	377	19	396	357	39	0	396
Éthiopie	1 043	920	1 963	1 709	234	20	1 963
Kenya	449	1 146	1 595	1 441	154	0	1 595
Ouganda	549	522	1 071	1 014	55	2	1 071
Somalie	221	271	492	458	34	0	492
Soudan	211	105	316	279	37	0	316
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	1 577	4 248	5 825	5 466	337	22	5 825
Grands Lacs							
Burundi	(394)	1 150	756	729	27	0	756
Congo	429	218	647	606	(16)	57	647
Grands Lacs	(1104)	1 104	0	0	0	0	0
Pays d'Afrique centrale	534	909	1 443	1 443	0	0	1 443
République démocratique du Congo	(859)	2 925	2 066	1 847	219	0	2 066
République-Unie de Tanzanie	(8 659)	10 342	1 683	1 770	(179)	92	1 683
Rwanda	691	139	830	740	90	0	830
Total, Grands Lacs	(9 362)	16 787	7 425	7 135	141	149	7 425
Afrique australe							
Afrique australe	4	0	4	4	0	0	4
Afrique du Sud	173	41	214	228	(14)	0	214
Angola	(55)	55	0	75	(75)	0	0
Botswana	145	18	163	66	97	0	163
Lesotho	(5)	0	(5)	0	(5)	0	(5)
Malawi	(5)	6	1	4	(3)	0	1
Mozambique	35	82	117	121	(4)	0	117
Namibie	274	92	366	309	57	0	366
Swaziland	14	5	19	14	5	0	19

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Somme à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Somme à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	
Zambie	91	566	657	523	134	0	657
Zimbabwe	117	(3)	114	111	3	0	114
Total, Afrique australe	788	862	1 650	1 455	195	0	1 650
Total, Afrique	(7 139)	28 788	21 649	19 937	1 045	667	21 649
Europe							
Europe de l'Est							
Arménie	(193)	221	28	26	(3)	5	28
Autres pays d'Europe de l'Est	27	258	285	7	278	0	285
Azerbaïdjan	(842)	914	72	45	27	0	72
Bélarus	(33)	40	7	8	(1)	0	7
Fédération de Russie	215	852	1 067	494	0	573	1 067
Géorgie	212	196	408	246	2	160	408
Moldova	(9)	0	(9)	0	(9)	0	(9)
République de Moldova	37	0	37	29	8	0	37
Ukraine	201	7	208	16	192	0	208
Total, Europe de l'Est	(385)	2 488	2 103	871	494	738	2 103
Europe de l'Ouest							
Allemagne	154	11	165	0	165	0	165
Autriche	32	8	40	16	24	0	40
Belgique	46	20	66	31	35	0	66
Espagne	11	(2)	9	0	9	0	9
France	(90)	180	90	29	5	56	90
Grèce	(4)	11	7	2	5	0	7
Irlande	(3)	5	2	2	0	0	2
Italie	(85)	165	80	10	70	0	80
Pays-Bas	(15)	10	(5)	0	(5)	0	(5)
Portugal	3	0	3	0	3	0	3
Royaume-Uni	(119)	134	15	23	(8)	0	15

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Somme à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Somme à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	
Suède	(56)	66	10	3	7	0	10
Suisse	234	0	234	1	120	113	234
Total, Europe de l'Ouest	108	608	716	117	430	169	716
Europe centrale et États baltes							
Autres pays d'Europe centrale	36	35	71	71	0	0	71
Bulgarie	(11)	60	49	9	40	0	49
Chypre	15	0	15	14	1	0	15
États baltes	12	0	12	12	0	0	12
Hongrie	(10)	37	27	20	7	0	27
Lettonie	(1)	0	(1)	1	(2)	0	(1)
Pologne	16	9	25	24	1	0	25
République tchèque	32	3	35	26	9	0	35
Roumanie	(46)	62	16	13	3	0	16
Slovaquie	4	2	6	6	0	0	6
Slovénie	2	5	7	11	(4)	0	7
Turquie	100	129	229	146	33	50	229
Total, Europe centrale et États baltes	149	342	491	353	88	50	491
Europe du Sud-Est							
Albanie	34	35	69	63	6	0	69
Bosnie-Herzégovine	(2 647)	3 065	418	390	21	7	418
Croatie	(34)	117	83	69	8	6	83
Ex-République yougoslave de Macédoine	(268)	490	222	188	19	15	222
Yougoslavie	2 430	1 327	3 757	3 652	64	41	3 757
Total, Europe du Sud-Est	(485)	5 034	4 549	4 362	118	69	4 549
Total, Europe	(613)	8 472	7 859	5 703	1 130	1 026	7 859

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Somme à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Somme à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient							
Afrique du Nord							
Algérie	565	34	599	563	36	0	599
Jamahiriya arabe libyenne	33	95	128	128	0	0	128
Maroc	34	0	34	30	4	0	34
Mauritanie	(116)	231	115	17	8	90	115
Territoire du Sahara occidental	17	0	17	17	0	0	17
Tunisie	18	0	18	12	6	0	18
Total, Afrique du Nord	551	360	911	767	54	90	911
Moyen-Orient							
Arabie saoudite	(9)	44	35	34	1	0	35
Égypte	7	14	21	31	(10)	0	21
Iraq	297	14	311	231	80	0	311
Israël	1	0	1	1	0	0	1
Jordanie	46	59	105	31	1	73	105
Koweït	31	0	31	19	12	0	31
Liban	(18)	31	13	28	(15)	0	13
République arabe syrienne	19	20	39	36	3	0	39
Yémen	119	84	203	182	21	0	203
Total, Moyen-Orient	493	266	759	593	93	73	759
Asie du Sud-Ouest							
Afghanistan	1 210	241	1 451	1 362	(1)	90	1 451
Autres pays d'Asie centrale, d'Asie du Sud-Ouest, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient	18	0	18	18	0	0	18
Ensemble de l'Afrique du Sud-Ouest	2 573	2 762	5 335	0	0	5 335	5 335
Iran (République islamique d')	(1 706)	6 266	4 560	2 378	43	2 139	4 560
Pakistan	(1 109)	3 280	2 171	1 380	69	722	2 171
Total, Asie du Sud-Ouest	986	12 549	13 535	5 138	111	8 286	13 535

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Somme à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Somme à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	
Asie centrale							
Asie centrale	(182)	182	0			0	0
Kazakhstan	26	34	60	36	1	23	60
Kirghizistan	(5)	48	43	17	11	15	43
Ouzbékistan	1	22	23	6	0	17	23
Républiques d'Asie centrale	697	(700)	(3)	0	(3)	0	(3)
Tadjikistan	31	148	179	42	10	127	179
Turkménistan	(28)	86	58	28	4	26	58
Total, Asie centrale	540	180	360	129	23	208	360
Total, Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient	2 570	12 995	15 565	6 627	281	8 657	15 565
Amériques							
Amérique du Nord et Caraïbes							
Canada	61	11	72	7	65	0	72
Caraïbes	(54)	261	207	27	0	180	207
Cuba	46	0	46	46	0	0	46
États-Unis d'Amérique	71	18	89	78	11	0	89
République dominicaine	1	0	1	0	1	0	1
Total, Amérique du Nord et Caraïbes	125	290	415	158	77	180	415
Amérique centrale							
Amérique latine (Nord)	58	0	58	58	0	0	58
Costa Rica	13	6	19	0	19	0	19
El Salvador	3	0	3	0	3	0	3
Guatemala	26	4	30	0	30	0	30
Mexique	(910)	843	(67)	12	(79)	0	(67)
Nicaragua	(15)	0	(15)	0	(15)	0	(15)
Total, Amérique centrale	(825)	853	28	70	(42)	0	28

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Somme à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Somme à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	
Amérique du Sud (nord)							
Amérique latine (Nord-Ouest)	4	0	4	4	0	0	4
Colombie	(527)	588	61	63	(2)	0	61
Équateur	230	2	232	223	9	0	232
Venezuela	1	2	3	2	1	0	3
Total, Amérique du Sud (nord)	(292)	592	300	292	8	0	300
Amérique du Sud (sud)							
Amérique du Sud	(733)	983	250	0	0	250	250
Amérique latine (sud)	13	0	13	13	0	0	13
Argentine	(2)	2	0	2	(2)	0	0
Brésil	(2)		(2)	0	(2)	0	(2)
Chili	6	7	13	0	13	0	13
Total, Amérique du Sud (sud)	(718)	992	274	15	9	250	274
Total, Amériques	(1 710)	2 727	1 017	535	52	430	1 017
Asie et Pacifique							
Asie du Sud							
Autres pays d'Asie du Sud	4	0	4	4	0	0	4
Bangladesh	(647)	1 788	1 141	243	20	878	1 141
Ensemble Asie du Sud	407	500	907	0	0	907	907
Inde	46	59	105	42	63	0	105
Myanmar	(2 373)	4 984	2 611	178	(32)	2 465	2 611
Népal	(893)	1 078	185	150	35	0	185
Sri Lanka	1 413	1 152	2 565	1 324	15	1 226	2 565
Total, Asie du Sud	(2 043)	9 561	7 518	1 941	101	5 476	7 518
Asie de l'Est et Pacifique							
Asie de l'Est et Pacifique	(2 560)	7 102	4 542	0	0	4 542	4 542
Australie	(27)	65	38	38	0	0	38
Autres pays d'Asie de l'Est	18	0	18	6	0	12	18

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Somme à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Somme à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	
Cambodge	(20)	138	118	98	20	0	118
Chine	(10)	4	(6)	33	(39)	0	(6)
Indonésie	(66)	347	281	261	20	0	281
Japon	696	965	1 661	58	(8)	1 611	1 661
Malaisie	26	14	40	25	15	0	40
Mongolie – Oulan-Bator	1	0	1	0	1	0	1
Papouasie-Nouvelle-Guinée	61	0	61	64	(3)	0	61
Philippines	(251)	(175)	(426)	60	(486)	0	(426)
RAS de Hong Kong	(16)	3	(13)	0	(13)	0	(13)
République de Corée	43	(8)	35	1	34	0	35
République démocratique populaire lao	21	5	26	18	8	0	26
Singapour	17	(2)	15	6	9	0	15
Thaïlande	(710)	1 300	590	154	98	338	590
Timor-Leste	(269)	1 451	1 182	1 182	0	0	1 182
Viet Nam	20	0	20	1	19	0	20
Total, Asie de l'Est et Pacifique	(3 026)	11 209	8 183	2 005	(325)	6 503	8 183
Total, Asie et Pacifique	(5 069)	20 770	15 701	3 946	(224)	11 979	15 701
Autres							
Opérations globales							
Appui au programme (terrain)	369	0	369	369	0	0	369
Direction exécutive et gestion – Service d'urgence et de sécurité	138	0	138	138	0	0	138
Formation	1 540	(988)	552	552	0	0	552
Information – Activités productrices de recettes	451	0	451	0	0	451	451
Logement du personnel	1 510	0	1 510			1 510	1 510
Opérations globales	2 103	15 388	17 491	9 312	0	8 179	17 491
Total, opérations globales	6 111	14 400	20 511	10 371	0	10 140	20 511

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Somme à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Somme à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	
Siège							
Activités conjointes des Nations Unies – Division de la gestion des ressources	346	0	346	346	0	0	346
Bureau régional pour l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Ouest, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient	92	0	92	92	0	0	92
Bureau régional pour l'Afrique	35	0	35	35	0	0	35
Bureau régional pour l'Asie et l'Océanie	58	0	58	58	0	0	58
Bureau régional pour les Amériques	71	0	71	71	0	0	71
Bureau régional pour l'Europe	47	0	47	47	0	0	47
Département de la protection internationale	133	0	133	133	0	0	133
Direction exécutive et gestion	180	0	180	180	0	0	180
Division de l'appui aux opérations	170	0	170	170	0	0	170
Division de la communication et de l'information	342	0	342	342	0	0	342
Division de la gestion des ressources	69	0	69	69	0	0	69
Ensemble Siège – Division de la gestion des ressources	866	0	866	866	0	0	866
Gestion des ressources humaines – Division de la gestion des ressources	126	0	126	126	0	0	126
Groupe de liaison pour l'Afrique australe	6	0	6	6	0	0	6
Groupe de liaison pour l'Afrique de l'Ouest et pour l'Afrique centrale	7	0	7	7	0	0	7
Groupe de liaison pour la corne de l'Afrique	13	0	13	13	0	0	13
Groupe de liaison pour les Grands Lacs	40	0	40	40	0	0	40
Section de l'évaluation et des politiques	17	0	17	17	0	0	17
Service des technologies de l'information et des télécommunications	291	0	291	291	0	0	291
Siège	20 410	8 232	28 642	0	28 536	106	28 642
Unité opérationnelle pour l'Europe du Sud-Est	25	0	25	25	0	0	25
Total, Siège	23 344	8 232	31 576	2 934	28 536	106	31 576

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Somme à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Somme à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	
Contributions à destination non spécifiée							
Contributions à destination non spécifiée	(1 873)	(10 875)	(12 748)	0	1 092	(13 840)	(12 748)
Contributions non assorties de restrictions	4 070	9 774	13 844	0	0	13 844	13 844
Total, contributions à destination non spécifiée	2 197	(1 101)	1 096	0	1 092	4	1 096
Réserve des opérations							
Réserve des opérations	10 000	0	10 000	0	0	10 000	10 000
Total, réserve des opérations	10 000	0	10 000	0	0	10 000	10 000
Total, autres	41 652	21 531	63 183	13 305	29 628	20 250	63 183
Total, budget-programme annuel	29 691	95 283	124 974	50 053	31 912	43 009	124 974

<i>Budget-programme annuel – Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Somme à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Somme à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	
Afrique							
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale							
Libéria	44	0	44	44	0	0	44
Total, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	44	0	44	44	0	0	44
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique							
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	53	0	53	53	0	0	53
Érythrée	21	0	21	21	0	0	21
Éthiopie	24	0	24	24	0	0	24
Kenya	27	0	27	27	0	0	27
Ouganda	27	0	27	27	0	0	27
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	152	0	152	152	0	0	152
Grands Lacs							
République-Unie de Tanzanie	74		74	74	0	0	74
Rwanda	15		15	15	0	0	15
Total, Grands Lacs	89	0	89	89	0	0	89
Afrique australe							
Afrique du Sud	49	0	49	49	0	0	49
Zambie	11	0	11	11	0	0	11
Total, Afrique australe	60	0	60	60	0	0	60
Total, Afrique	345	0	345	345	0	0	345
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient							
Moyen-Orient							
Yémen	3	0	3	3	0	0	3
Total, Moyen-Orient	3	0	3	3	0	0	3

<i>Budget-programme annuel – Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Somme à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Somme à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	
Total, Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient	3	0	3	3	0	0	3
Autres							
Opérations globales							
Opérations globales	860	0	860	236	0	625	861
Total, opérations globales	860	0	860	236	0	625	861
Siège							
Siège	107	0	107	0	0	106	106
Total, Siège	107	0	107	0	0	106	106
Total, autres	967	0	967	236	0	731	967
Total, budget-programme annuel – Fonds d'affectation spéciale	1 315	0	1 315	584	0	731	1 315

<i>Budget des programmes supplémentaires</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Somme à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Somme à payer</i>	<i>Réserve et soldes</i>	
Afrique							
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale							
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	1 781	0	1 781	0	0	1 781	1 781
Guinée	103	0	103	103	0	0	103
Sierra Leone	244	1 924	2 168	2 168	0	0	2 168
Total, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	2 128	1 924	4 052	2 271	0	1 781	4 052
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique							
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	1 088	0	1 088	0	0	1 088	1 088
Érythrée	376	3 767	4 143	4 143	0	0	4 143
Soudan	1 047	0	1 047	1 047	0	0	1 047
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	2 511	3 767	6 278	5 190	0	1 088	6 278
Afrique australe							
Afrique australe	473	0	473	0	0	473	473
Angola	(721)	1 670	949	301	0	648	949
Total, Afrique australe	(248)	1 670	1 422	301	0	1 121	1 422
Total, Afrique	4 391	7 361	11 752	7 762	0	3 990	11 752
Europe							
Europe de l'Est							
Fédération de Russie	(500)	500	0	0	0	0	0
Total, Europe de l'Est	(500)	500	0	0	0	0	0
Europe du Sud-Est							
Albanie	6	0	6	6	0	0	6
Europe du Sud-Est	2 704	1 341	4 045	0	0	4 045	4 045
Ex-République yougoslave de Macédoine	551	89	640	635	0	5	640
Yougoslavie	1 460	201	1 661	587	0	1 074	1 661
Total, Europe du Sud-Est	4 721	1 631	6 352	1 228	0	5 124	6 352
Total, Europe	4 221	2 131	6 352	1 228	0	5 124	6 352

<i>Budget des programmes supplémentaires</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Somme à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Somme à payer</i>	<i>Réserve et soldes</i>	
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient							
Asie du Sud-Ouest							
Afghanistan	7 619	160	7 779	3 160	0	4 619	7 779
Asie du Sud-Ouest	7 264	7 390	14 654	0	0	14 654	14 654
Autres pays d'Asie centrale, d'Asie du Sud-Ouest, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient	16 505	0	16 505	6 363	0	10 142	16 505
Iran (République islamique d')	1 361	0	1 361	180	0	1 181	1 361
Pakistan	11 948	367	12 315	4 320	0	7 995	12 315
Total, Asie du Sud-Ouest	44 697	7 917	52 614	14 023	0	38 591	52 614
Asie centrale							
Ouzbékistan	138		138	57	0	81	138
Tadjikistan	195		195	144	0	51	195
Turkménistan	169		169	3	0	166	169
Total, Asie centrale	502	0	502	204	0	298	502
Total, Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient	45 199	7 917	53 116	14 227	0	38 889	53 116
Autres							
Opérations globales							
Opérations globales	534	227	761	105	0	656	761
Total, opérations globales	534	227	761	105	0	656	761
Siège							
Département de la protection internationale	10	0	10	10	0	0	10
Bureau régional pour l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Ouest, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient	290	0	290	117	0	173	290
Sans affectation particulière	52	(52)	0			0	0
Total, Siège	352	(52)	300	127	0	173	300
Total, autres	886	175	1 061	232	0	829	1 061
Total, budget des programmes supplémentaires	54 697	17 584	72 281	23 449	0	48 832	72 281

<i>Budget des programmes supplémentaires – Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Somme à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Somme à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	
Autres							
Opérations globales							
Opérations globales	56	0	56	0	0,00	56	56
Total, opérations globales	56	0	56	0	0	56	56
Siège							
Direction exécutive et gestion	7	0	7	7	0,00	0	7
Total, Siège	7	0	7	7	0	0	7
Total, autres	63	0	63	7	0	56	63
Total, budget des programmes supplémentaires – Fonds d'affectation spéciale	63	0	63	7	0	56	63

<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Sommes à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Sommes à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	
Afrique							
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale							
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	(58)	0	(58)	0	0	(58)	(58)
Cameroun	(56)	0	(56)	0	0	(56)	(56)
Côte d'Ivoire	(114)	0	(114)	0	0	(114)	(114)
Ghana	(64)	0	(64)	0	0	(64)	(64)
Guinée	(147)	0	(147)	9	0	(156)	(147)
Libéria	(89)	0	(89)	0	0	(89)	(89)
Nigéria	(13)	0	(13)	1	0	(14)	(13)
Sierra Leone	(85)	0	(85)	0	0	(85)	(85)
Total, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	(626)	0	(626)	10	0	(636)	(626)
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique							
Éthiopie	(345)	0	(345)	23	0	(368)	(345)
Kenya	(225)	0	(225)	6	0	(231)	(225)
Ouganda	(96)	0	(96)	18	0	(114)	(96)
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	(666)	0	(666)	47	0	(713)	(666)
Grands Lacs							
République démocratique du Congo	(144)	0	(144)	0	0	(144)	(144)
République-Unie de Tanzanie	(102)	0	(102)	3	0	(105)	(102)
Rwanda	(57)	0	(57)	11	0	(68)	(57)
Total, Grands Lacs	(303)	0	(303)	14	0	(317)	(303)
Afrique australe							
Afrique australe	(54)	0	(54)	0	0	(54)	(54)
Afrique du Sud	(131)	0	(131)	1	0	(132)	(131)
Angola	(107)	0	(107)	0	0	(107)	(107)
Mozambique	(22)	0	(22)	0	0	(22)	(22)
Namibie	(50)	0	(50)	0	0	(50)	(50)
Zambie	(84)	0	(84)	11	0	(95)	(84)

<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Sommes à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Sommes à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	
Total, Afrique australe	(448)	0	(448)	12	0	(460)	(448)
Total, Afrique	(2 043)	0	(2 043)	83	0	(2 126)	(2 043)
Europe							
Europe de l'Est							
Azerbaïdjan	(254)	0	(254)	1	0	(255)	(254)
Bélarus	(12)	0	(12)	0	0	(12)	(12)
Fédération de Russie	(168)	0	(168)	8	0	(176)	(168)
Géorgie	(75)	0	(75)	0	0	(75)	(75)
République de Moldova	(67)	0	(67)	0	0	(67)	(67)
Total, Europe de l'Est	(576)	0	(576)	9	0	(585)	(576)
Europe de l'Ouest							
Allemagne	(50)	0	(50)	0	0	(50)	(50)
Total, Europe de l'Ouest	(50)	0	(50)	0	0	(50)	(50)
Europa centrale et États baltes							
Chypre	(47)	0	(47)	10	0	(57)	(47)
Lettonie	(51)	0	(51)	0	0	(51)	(51)
République tchèque	(12)	0	(12)	4	0	(16)	(12)
Slovénie	(59)	0	(59)	0	0	(59)	(59)
Turquie	(184)	0	(184)	6	0	(190)	(184)
Total, Europe centrale et États baltes	(353)	0	(353)	20	0	(373)	(353)
Europe du Sud-Est							
Bosnie-Herzégovine	(494)	0	(494)	5	0	(499)	(494)
Croatie	(205)	0	(205)	18	0	(223)	(205)
Ex-République yougoslave de Macédoine	(65)	0	(65)	0	0	(65)	(65)
Yougoslavie	(99)	0	(99)	7	0	(106)	(99)
Total, Europe du Sud-Est	(863)	0	(863)	30	0	(893)	(863)
Total, Europe	(1 842)	0	(1 842)	59	0	(1 901)	(1 842)

<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Sommes à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Sommes à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient							
Afrique du Nord							
Tunisie	(1)	0	(1)	0	0	(1)	(1)
Total, Afrique du Nord	(1)	0	(1)	0	0	(1)	(1)
Moyen-Orient							
Égypte	(75)	0	(75)	0	0	(75)	(75)
Iraq	(72)	0	(72)	0	0	(72)	(72)
Jordanie	(34)	0	(34)	1	0	(35)	(34)
République arabe syrienne	(58)	0	(58)	0	0	(58)	(58)
Yémen	(67)	0	(67)	0	0	(67)	(67)
Total, Moyen-Orient	(306)	0	(306)	1	0	(307)	(306)
Asie du Sud-Ouest							
Afghanistan	(70)	0	(70)	0	0	(70)	(70)
Iran (République islamique d')	(75)	0	(75)	0	0	(75)	(75)
Pakistan	(172)	0	(172)	9	0	(181)	(172)
Total, Asie du Sud-Ouest	(317)	0	(317)	9	0	(326)	(317)
Asie centrale							
Kazakhstan	(37)	0	(37)	0	0	(37)	(37)
Kirghizistan	(57)	0	(57)	0	0	(57)	(57)
Total, Asie centrale	(94)	0	(94)	0	0	(94)	(94)
Total, Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient	(718)	0	(718)	10	0	(728)	(718)
Amériques							
Amérique du Nord et Caraïbes							
États-Unis d'Amérique	(23)	0	(23)	0	0	(23)	(23)
Total, Amérique du Nord et Caraïbes	(23)	0	(23)	0	0	(23)	(23)

<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Sommes à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Sommes à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	
Amérique centrale							
Costa Rica	(58)	0	(58)	0	0	(58)	(58)
Mexique	(27)	0	(27)	0	0	(27)	(27)
Total, Amérique centrale	(85)	0	(85)	0	0	(85)	(85)
Amérique du Sud (nord)							
Colombie	(75)	0	(75)	3	0	(78)	(75)
Venezuela	(123)	0	(123)	0	0	(123)	(123)
Total, Amérique du Sud (nord)	(198)	0	(198)	3	0	(201)	(198)
Total, Amériques	(306)	0	(306)	3	0	(309)	(306)
Asie et Pacifique							
Asie du Sud							
Bangladesh	(51)	0	(51)	0	0	(51)	(51)
Inde	(60)	0	(60)	0	0	(60)	(60)
Myanmar	(71)	0	(71)	0	0	(71)	(71)
Népal	(38)	0	(38)	2	0	(40)	(38)
Sri Lanka	(69)	0	(69)	0	0	(69)	(69)
Total, Asie du Sud	(289)	0	(289)	2	0	(291)	(289)
Asie de l'Est et Pacifique							
Cambodge	(56)	0	(56)	3	0	(59)	(56)
China	(25)	0	(25)	0	0	(25)	(25)
Indonésie	(64)	0	(64)	1	0	(65)	(64)
Malaisie	(2)	0	(2)	2	0	(4)	(2)
République démocratique populaire lao	(70)	0	(70)	6	0	(76)	(70)
Thaïlande	(196)	0	(196)	2	0	(198)	(196)
Total, Asie de l'Est et Pacifique	(413)	0	(413)	14	0	(427)	(413)
Total, Asie et Pacifique	(702)	0	(702)	16	0	(718)	(702)

<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total, passif, réserves et soldes
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Sommes à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Sommes à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	
Autres							
Opérations globales							
Direction exécutive et gestion – Service des opérations d’urgence et de la sécurité	(12)	0	(12)	0	0	(12)	(12)
Opérations globales	3 694	1 713	5 407	0	0	5 407	5 407
Total, opérations globales	3 682	1 713	5 395	0	0	5 395	5 395
Siège							
Département de la protection internationale	(130)	0	(130)	4	0	(134)	(130)
Division de la communication et de l’information	(367)	0	(367)	8	0	(375)	(367)
Division de l’appui aux opérations	(573)	0	(573)	9	0	(582)	(573)
Direction exécutive et gestion	(25)	0	(25)	4	0	(29)	(25)
Siège	7 602	0	7 602	0		7 602	7 602
Bureau régional pour l’Afrique	(2)	0	(2)	0	0	(2)	(2)
Bureau régional pour les Amériques	(69)	0	(69)	0	0	(69)	(69)
Bureau régional pour l’Asie centrale, l’Asie du Sud-Ouest, l’Afrique du Nord et le Moyen-Orient	(81)	0	(81)	2	0	(83)	(81)
Division de la gestion des ressources – gestion des ressources humaines	(73)	0	(73)	1	0	(74)	(73)
Total, Siège	6 282	0	6 282	28	0	6 254	6 282
Total, autres	9 964	1 713	11 677	28	0	11 649	11 677
Total, administrateurs auxiliaires	4 353	1 713	6 066	199	0	5 867	6 066

Appendice

Dons en nature reçus par le HCR en 2001 (hors budget)

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateurs</i>	<i>Montants</i>
Allemagne	9 527
Australie	473 612
Bangladesh	748 327
Canada	66 652
Grèce	118 300
Italie	14 075
Malaisie	2 010
Mexique	177 530
Norvège	760 290
Pays-Bas	46 685
République de Corée	161 940
Royaume-Uni	209 461
Singapour	88 282
Suisse	1 763 980
Fonds des Nations Unis pour la population	33 500
Deutsche Stiftung für UNO-Flüchtlingshilfe E.V. (Allemagne)	10 955
Fuji Optical Co., Ltd (Japon)	169 942
Jordanian Hashemite Charity Organisation (Jordanie)	99 700
The Qaddafi International Foundation for Charity Association (Libye)	59 259
Stichting Vluchteling (Pays-Bas)	4 918
España con ACNUR (Espagne)	8 157
Lutheran World Relief (États-Unis d'Amérique)	1 709 712
Hennes & Mauritz (Autriche)	824 243
SANOFI (France)	182 523
Total	7 743 580

Déclaration des objectifs et des activités du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

La mission fondamentale du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est énoncée dans son statut (résolution 428 V de l'Assemblée générale). Aux termes de son statut, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, agissant sous l'autorité de l'Assemblée générale, assume les fonctions de protection internationale, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, en ce qui concerne les réfugiés qui entrent dans le cadre du Statut, et de recherche des solutions permanentes au problème des réfugiés.

L'Assemblée générale a également prié le Haut Commissaire de porter assistance aux rapatriés et de veiller à leur sécurité et à leur bien-être à leur retour (résolution 40/118 de l'Assemblée générale). En outre, à la demande expresse du Secrétaire général ou des principaux organes compétents de l'Organisation des Nations Unies et avec l'accord de l'État intéressé, le Haut Commissaire fournit une assistance et une protection humanitaire aux personnes déplacées (résolution 48/116 de l'Assemblée générale). En ce qui concerne les activités d'assistance du Haut Commissariat pour les réfugiés, les dispositions fondamentales du Statut ont été élargies par l'Assemblée générale dans sa résolution 832 (IX).

Notes afférentes aux états financiers

Note 1

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et ses activités

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a été créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 319 A (IV) du 3 décembre 1949; son statut a été approuvé par l'Assemblée dans sa résolution 428 (V) du 14 décembre 1950.

Le HCR a pour objectif général d'offrir une protection internationale aux réfugiés et de chercher des solutions durables aux problèmes les concernant. Il s'emploie à sauvegarder les principes fondamentaux de l'asile et du non-refoulement et à veiller à ce que les droits fondamentaux des réfugiés, qui doivent être traités de façon décente et humaine, soient respectés. Il a aussi élaboré, à la demande de l'Assemblée générale et des gouvernements concernés, d'importants programmes d'assistance matérielle en vue de répondre aux besoins des réfugiés. Dans des résolutions plus récentes, l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et le Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire lui ont demandé d'aider, dans l'esprit de son mandat, d'autres groupes de personnes considérées comme relevant de sa compétence. Dans les situations d'urgence humanitaires complexes, il apporte sa contribution à la fourniture de l'aide humanitaire.

Le Haut Commissaire fait rapport à l'Assemblée générale chaque année, par l'intermédiaire du Conseil économique et social. Le Comité exécutif du Programme du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a été créé en application de la résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale en date du 26 novembre 1957, afin de conseiller le Haut Commissariat dans l'exercice de ses fonctions et d'approuver l'utilisation des contributions volontaires qui lui sont versées. Le cycle annuel des réunions du Comité exécutif comporte une session plénière et plusieurs réunions intersessions de son Comité permanent plénier. En 2001, le Comité exécutif comptait 57 pays membres. Son rapport sur les travaux de sa session est soumis chaque année à l'Assemblée générale sous forme d'additif au rapport annuel du Haut Commissaire.

Le financement de 220 postes pour le HCR est prévu au budget ordinaire de l'ONU, pour un montant qui s'est élevé à 20 423 100 dollars en 2001. Le crédit ouvert au titre du Fonds général pour financer ces postes figure dans l'état IV des états financiers de l'ONU.

Note 2

Résumé des principales conventions comptables

a) Règlement de gestion des fonds provenant de contributions volontaires

Le HCR tient la comptabilité des fonds provenant de contributions volontaires conformément au règlement qui régit la gestion de ces fonds par le Haut Commissaire (A/AC.96/503/Rev.7), que le Comité exécutif a approuvé à sa cinquantième session. Les états et tableaux financiers sont également conformes aux normes comptables du système des Nations Unies telles qu'adoptées par l'Assemblée générale dans sa résolution 48/216 C du 23 décembre 1993 (voir aussi A/48/530) et ultérieurement révisées.

L'exercice financier court du 1er janvier au 31 décembre.

b) Comptabilité par fonds

Les comptes du HCR sont tenus par fonds. Des fonds distincts sont créés à des fins générales ou particulières, conformément au règlement qui régit la gestion des fonds provenant de contributions volontaires par le Haut Commissaire, ci-après dénommé « le règlement de gestion ».

Le Fonds pour le programme annuel concerne toutes les activités en cours ou prévues dans l'année. Celles-ci sont financées au moyen de contributions, réservées ou non, versées au Fonds général ou au moyen de fonds d'affectation spéciale distincts. Le Fonds pour les programmes supplémentaires concerne les activités qui apparaissent après que le Comité exécutif a approuvé le programme annuel à sa session annuelle. Les programmes supplémentaires sont incorporés dans le programme annuel l'année suivante, à moins que le Haut Commissaire en ait décidé autrement.

Les fonds d'affectation spéciale, qu'ils soient rattachés au Fonds pour le programme annuel ou au Fonds pour les programmes supplémentaires, concernent des activités pour lesquelles le HCR a reçu des fonds des donateurs sans en devenir le titulaire. En 2001, le HCR a administré deux fonds d'affectation spéciale : le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (Fonds Ted Turner) et le Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité commune.

Chaque fonds est traité comme une entité financière et comptable distincte et autonome dotée de groupes de comptes autonomes tenus selon les principes de la comptabilité en partie double. Des états financiers sont établis séparément pour chaque fonds ou groupe de fonds de même nature.

c) Montants estimatifs

Aux fins de l'établissement d'états financiers conformes aux principes comptables généralement acceptés, la direction doit faire des estimations et des suppositions qui ont une incidence sur les montants qui figurent dans lesdits états et dans les notes y afférentes. Les chiffres effectifs peuvent ne pas être égaux à ces estimations. Celles-ci servent en particulier, mais non exclusivement, à comptabiliser des dépenses en fin d'exercice afin de calculer les montants à conserver pour faire face aux engagements non réglés.

d) Fonds

Les fonds visés sont les suivants :

- i) Le Fonds de roulement et de garantie, dont le Comité exécutif a plafonné le montant à 50 millions de dollars et qui est alimenté par les intérêts perçus sur les placements et par les économies réalisées sur les programmes lors des exercices précédents. Il est utilisé pour reconstituer le Fonds pour le programme annuel et pour effectuer des paiements indispensables au déroulement des projets en attendant d'avoir reçu les contributions annoncées ou prévues;
- ii) Le Fonds pour le programme annuel, qui sert aux opérations financières approuvées chaque année par le Comité exécutif pour les activités programmées dans certains pays et certaines régions, ainsi que pour le financement de certaines dépenses engagées au siège; il comprend aussi une

réserve opérationnelle, dont le montant est fixé à 10 % du montant consacré aux activités prévues dans le budget du programme annuel;

iii) Le Fonds pour les programmes supplémentaires, qui reçoit les fonds destinés aux activités lancées après l'approbation du budget du programme annuel;

iv) Le Fonds pour les administrateurs auxiliaires, qui sert au financement des activités de formation et de perfectionnement à l'intention de jeunes administrateurs parrainés par divers gouvernements;

v) La Caisse d'assurance maladie, qui a été créée par l'Assemblée générale à sa quarante et unième session conformément à l'article 6.2 du Statut du personnel et qui a pour objet d'aider ses adhérents à faire face aux dépenses relatives à certaines prestations et fournitures médicales à la suite d'une maladie, d'un accident ou d'une maternité. Elle est alimentée par les cotisations d'assurance maladie versées par le personnel hors siège, par la part versée par le HCR et par l'encaissement d'intérêts. Les paiements correspondent aux demandes de remboursement traitées dans l'année concernant les dépenses de santé des fonctionnaires en poste hors siège.

e) Conversion des devises

Les comptes sont présentés en dollars des États-Unis. Dans les bureaux extérieurs, les comptes peuvent être tenus dans la monnaie du pays. Dans ce cas, les montants des opérations sont convertis en dollars au taux de change opérationnel de l'ONU (fixé par le Contrôleur) en vigueur au moment des opérations. À la clôture de l'exercice, les soldes de tous les comptes d'actif et de passif sont convertis au taux de change pratiqué au 31 décembre pour les opérations de l'ONU.

Suivant la pratique adoptée par les organismes des Nations Unies pour 2001, le HCR a utilisé le taux de change pratiqué au 1er janvier 2002 pour réévaluer ses comptes d'actif et de passif à la clôture de l'exercice.

f) Contributions volontaires et annonces de contributions

Les contributions volontaires des États Membres et des autres donateurs sont comptabilisées en recettes à réception soit de la contribution elle-même, soit d'une annonce de contribution écrite. Les contributions annoncées par un gouvernement sont comptabilisées en recettes pour leur montant total à réception de l'annonce de contribution. Par souci de bonne gestion financière, la moitié au maximum du montant d'une contribution annoncée est comptabilisée en recettes à réception de l'annonce de contribution ferme, lorsque celle-ci émane d'une organisation de réputation bien établie.

Les contributions en nature sont comptabilisées en contributions soit budgétaires, soit extrabudgétaires. Les contributions budgétaires en nature servent à remplacer des marchandises inscrites au budget et que le HCR ou un de ses partenaires opérationnels auraient dû acheter dans le cadre de l'exécution normale du programme. Les contributions en nature sont comptabilisées à leur juste valeur marchande, lors de la réception des biens et des services. Les contributions en nature extrabudgétaires sont celles pour lesquelles le HCR n'a pas prévu de fonds à son budget. Il s'agit d'offres de matériel ou de services supplémentaires que le HCR considère comme utiles pour certaines activités programmées et conformes au

mandat de l'organisation. Les contributions en nature extrabudgétaires ne sont pas comptabilisées, mais la liste en est donnée en appendice des états financiers.

Les contributions en espèces sont comptabilisées en dollars, au taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date de leur réception, comme indiqué plus haut à l'alinéa e) de la note 2.

Les contributions annoncées qui n'ont pas encore été versées sont rayées des comptes au bout de cinq ans si le donateur n'a pas reconfirmé son annonce par écrit, 18 mois au maximum avant la fin de l'exercice.

g) Intérêts créditeurs

Les intérêts créditeurs sont tous les intérêts et revenus connexes perçus au titre des placements et des comptes bancaires. L'article 9.3 du règlement de gestion fixe les conditions relatives à la comptabilisation du revenu des placements et prévoit notamment que celui-ci est porté au crédit du Fonds pour le programme annuel, sauf si on en a besoin pour maintenir le Fonds de roulement et de garantie au niveau voulu.

h) Ajustements de change

Les ajustements de change concernent les gains ou pertes de change réalisés soit lors de l'accomplissement d'une opération soit lors de la réévaluation des soldes des comptes d'actif et de passif en fin d'exercice, au taux opérationnel de l'ONU. À l'exception des pertes et profits non réalisés sur les contributions à recevoir, qui sont imputés aux différents fonds, les écarts sont portés au débit ou au crédit du Fonds pour le programme annuel, sauf si on en a besoin pour assurer le fonctionnement du Fonds de roulement et de garantie.

i) Recettes accessoires

Les recettes accessoires sont les produits de la vente de stocks excédentaires ou usagés, du remboursement de dépenses des exercices antérieurs et du règlement des sinistres. Les montants nets encaissés à l'occasion du transfert d'éléments du stock de secours aux projets opérationnels figurent à ce titre au compte du programme annuel.

j) Dépenses

Les dépenses de projet correspondent aux sommes engagées conformément à l'article 8 du règlement de gestion. Le Haut Commissaire peut engager des dépenses aux fins de la mise en oeuvre de projets dans la mesure où des fonds ou des contributions annoncées par des gouvernements sont disponibles dans le fonds ou le compte correspondant. À chaque fois que c'est possible et souhaitable, la réalisation des projets est confiée à des partenaires opérationnels – organes gouvernementaux, intergouvernementaux ou non gouvernementaux, entreprises privées, experts indépendants – conformément aux termes d'un accord ou d'un échange de lettres officielles. Un projet peut aussi être exécuté en application d'une lettre d'instruction adressée au fonctionnaire ou à l'unité administrative du HCR qui en est chargé.

k) Versements à titre gracieux

Les versements à titre gracieux sont régis par l'article 10.5 du règlement de gestion. Ils sont approuvés par le Contrôleur si leur montant ne dépasse pas 5 000 dollars, lorsqu'ils sont jugés souhaitables dans l'intérêt de l'organisation. Les versements supérieurs à 5 000 dollars doivent être approuvés personnellement par le Haut Commissaire. Si des versements à titre gracieux ont été effectués dans l'année, un état en est présenté au Comité des commissaires aux comptes avec les comptes de l'année.

l) Inscriptions au compte de profits et pertes

Les inscriptions au compte de profits et pertes, lorsqu'il s'agit d'espèces perdues ou de l'annulation de la valeur comptable de certaines créances, y compris la transformation de prêts en dons, sont régies par l'article 10.6 du règlement de gestion. Au HCR, les inscriptions au compte de profits et pertes sont comptabilisées sous forme d'ajustement des dépenses de l'exercice précédent. La passation par profits et pertes d'un montant inférieur ou égal à 10 000 dollars peut être approuvée par le Contrôleur, après enquête approfondie. Pour un montant supérieur à 10 000 dollars, il faut l'accord du Haut Commissaire. Un état de toutes les sommes passées par profits et pertes est remis au Comité des commissaires aux comptes avec les comptes annuels.

Lorsqu'il s'agit de la perte de biens ayant appartenu au HCR, l'inscription de leur montant au compte de profits et pertes est régie par l'article 10.7, qui stipule que le Contrôleur peut l'approuver après avoir procédé, dans chaque cas, à une enquête approfondie.

m) Sommes à recevoir : sommes dues par les agents d'exécution

En 2001, le HCR a, pour la première fois, constitué une provision pour créances douteuses, dont le montant correspond à l'estimation des sommes qui ne seront pas recouvrées auprès des partenaires opérationnels. Les sommes dues par les agents d'exécution sont présentées dans l'état de l'actif, du passif, des réserves et des soldes au 31 décembre 2001, déduction faite de la provision de 1 149 290,70 dollars constituée pour les sommes à recevoir.

n) Biens durables

Conformément aux normes comptables des Nations Unies, les biens durables achetés avec des fonds provenant de contributions volontaires au HCR ne figurent pas au bilan en tant qu'actifs immobilisés mais sont passés en charge et débités au projet concerné, l'année de leur achat. Les stocks sont valorisés à l'équivalent en dollars de leur valeur, calculé au taux de change du jour de leur achat. Leur valeur est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire, compte tenu de la durée de vie du bien concerné, qui se situe entre trois et 10 ans selon sa nature.

Note 3**Nouvelle pratique comptable**

Les données financières relatives aux primes versées en 2000 au titre de l'assurance maladie, qui s'élevaient à 1 359 486,04 dollars, n'ont été communiquées au HCR qu'en mai 2001. Le montant des autres recettes diverses, qui figure dans la colonne « Total 2000 », a donc été ajusté pour y inclure le montant exact des primes versées pour l'année considérée, soit 7 499 026,71 dollars. Le montant total de la rubrique Réserves et soldes en fin de période pour 2000 a également été recalculé et chiffré à 128 416 614,58 dollars.

Note 4**Fonds de roulement et de garantie**

Conformément à l'article 6.4 du règlement de gestion, en attendant de recevoir certaines contributions, le HCR a dû prélever 22 millions de dollars sur le Fonds de roulement et de garantie, au 9 novembre 2001, pour financer des paiements qui étaient exigibles. Grâce à des contributions reçues avant le 31 décembre 2001, il a pu rembourser le Fonds à hauteur de 10 millions de dollars avant la fin de l'exercice. Le HCR a reçu des annonces supplémentaires de contributions limitées à des fins particulières qui, si elles n'ont pas pu être utilisées pour rembourser le Fonds, ont néanmoins contribué au solde positif du budget annuel de ce dernier.

Note 5**Dépenses****a) Ventilation des dépenses**

Le tableau ci-après donne une ventilation des dépenses du HCR pour l'année 2001.

Tableau V.1

Dépenses du HCR pour l'année 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Programme</i>	<i>Appui au programme</i>	<i>Gestion et administration</i>	Total
Programme annuel	459 251	181 810	34 766	675 827
Programme annuel : fonds d'affectation spéciale	1 737	54		1 792
Programmes supplémentaires	88 858	6 032		94 890
Programmes supplémentaires : fonds d'affectation spéciale	757	129		885
Total partiel	550 603	188 025	34 766	773 394
Administrateurs auxiliaires				7 142
Fonds de roulement et de garantie				879
Caisse d'assurance maladie				1 237
Total				782 652

Les dépenses indiquées dans la colonne « Programme » comprennent les apports directs nécessaires pour atteindre les objectifs d'un projet ou d'un programme donné, y compris le coût des experts et du personnel d'appui, les frais occasionnés par l'achat de fournitures et de matériel, les contrats de sous-traitance, l'assistance en espèces et la formation individuelle ou en groupe.

Les dépenses indiquées dans la colonne « Appui au Programme » comprennent les coûts des unités administratives dont la fonction principale est l'élaboration, la formulation, la réalisation et l'évaluation des programmes du HCR, y compris les frais afférents à l'appui aux programmes, qu'il soit d'ordre thématique, géographique, logistique ou administratif.

Les dépenses indiquées dans la colonne « Gestion et administration » comprennent les coûts des unités administratives dont la fonction principale est le maintien de l'identité, de l'orientation et du bien-être de l'organisation, y compris les unités qui assument les fonctions liées à la direction exécutive, à l'élaboration des lignes d'action et à l'évaluation de l'organisation, aux relations extérieures, à l'information et à l'administration.

Les dépenses indiquées dans la colonne « Programme » du tableau ci-dessus comprennent des versements échelonnés à des partenaires opérationnels. Au cours de l'année, ceux-ci sont tenus de faire état, à la date normale de présentation de leur rapport, des sommes qu'ils ont déboursées en les prélevant sur des fonds fournis par le HCR. En 2001, 260,2 millions de dollars ont été versés par tranches aux partenaires opérationnels, dont 169,6 millions de dollars avaient été enregistrés comme ayant été utilisés au 31 décembre 2001, ce qui laissait un solde de 90,6 millions de dollars dont il devra être fait état le moment venu en 2002, conformément aux termes des accords de projet. Les rapports de partenaires opérationnels reçus au cours des quatre premiers mois de 2002 ont confirmé que 52,6 millions de dollars de plus avaient été déboursés, ramenant ainsi le solde à 38 millions de dollars au 30 avril 2002.

b) Versements à titre gracieux

En 2001, le Haut Commissaire a approuvé le versement à titre gracieux d'une indemnité au titre de trois de ses fonctionnaires qui étaient décédés dans l'exercice de leurs fonctions, pour un montant total de 1 344 000 dollars. Le HCR a effectué des versements aux familles de deux de ces fonctionnaires en 2001, pour un montant de 838 391 dollars. Un crédit a été ouvert pour le montant restant à verser à la famille du troisième fonctionnaire.

Un autre versement à titre gracieux d'un montant de 865 127 dollars a été effectué au bénéfice du Fonds d'éducation pour les réfugiés, organisation caritative privée créée dans le cadre de la législation suisse, qui a pour objet de dispenser un enseignement secondaire de qualité aux enfants réfugiés. Ce paiement a été effectué en accord avec le donateur de la contribution affectée à cette fin. Le HCR a en outre décidé de fournir à titre gracieux des locaux à usage de bureaux et des services d'appui au secrétariat du Fonds pour une période initiale de deux ans.

c) Fonds pour les administrateurs auxiliaires

Le tableau suivant donne la ventilation par région des sommes prélevées sur ce fonds, ainsi que le solde du fonds à fin 2001.

Tableau V.2

Dépenses engagées au titre du Fonds pour les administrateurs auxiliaires en 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Débours</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Afrique	1 984 473	83 244	2 067 717
Europe	1 841 927	59 528	1 901 455
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient	717 531	10 140	727 671
Amériques	305 878	2 735	308 613
Asie et Pacifique	702 654	16 095	718 749
Siège	1 390 167	27 630	1 417 797
Total	6 942 629	199 372	7 142 001
Réserves et solde des fonds au 1er janvier 2001			6 847 263
Fonds encaissés en 2001			9 140 011
Total des dépenses			(7 142 001)
Fonds transférés au budget annuel du programme – sans affectation particulière			(2 978 023)
Réserves et solde des fonds au 31 décembre 2001			5 867 250

d) Plan d'assurance maladie

En 2001, le plan d'assurance maladie a enregistré au titre des recettes 2 510 430,08 dollars provenant des primes d'assurance et 393 123,02 dollars provenant des intérêts créditeurs. Dans le cadre de ce plan, le HCR a payé aux assurés 1 237 192,09 dollars au titre du remboursement des frais médicaux.

Note 6**Passation par pertes et profits en 2001**

Le HCR a dû passer par pertes et profits un montant total de 67 214,84 dollars représentant des taxes sur la valeur ajoutée irrécouvrables et des pertes de liquidités enregistrées dans plusieurs lieux d'activité du HCR.

Note 7**Dépôts à vue et dépôts à terme**

Le montant indiqué pour les dépôts à vue et à terme représente le total net de tous les soldes de liquide (y compris les fonds détenus en monnaies non convertibles), déduction faite des découverts éventuels. On trouvera au tableau V.3 les montants ventilés entre les comptes courants et les comptes de dépôts, pour les années 1997-2001.

Tableau V.3
Comptes courants et comptes de dépôts au 31 décembre 2001
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	1997	1998	1999	2000	2001
Dépôts à vue au 31 décembre					
Comptes à vue et comptes courants	14 544	12 956	48 985	50 497	47 994
Comptes à terme sur 48 heures	802		50	15 204	29 780
Comptes de dépôts	207 104	166 704	139 820	58 000	62 714
	222 450	179 660	188 855	123 701	140 488
Montant moyen des disponibilités pendant l'année					
En comptes courants	36 954	31 774	41 334	51 231	63 672
Placements (comptes à vue et à terme, valeurs)	196 666	122 381	140 664	65 631	77 467
	233 620	154 155	181 998	116 862	141 139
Intérêts créditeurs					
Comptes courants	823	904	1 089	1 633	1 485
Placements	11 013	6 758	6 933	3 962	3 193
	11 836	7 662	8 022	5 595	4 678
Taux moyen des intérêts créditeurs (en pourcentage)					
Sur l'encaisse et les fonds en banque	5,07	4,97	4,41	4,79	3,64
Sur les fonds placés	5,60	5,52	4,93	6,04	4,12

On trouvera dans le tableau V.4 les détails des dépôts à vue et des dépôts à terme au 31 décembre 2001.

Tableau V.4
Dépôts à vue et à terme au 31 décembre 2001

Banque	Période (jours)	Taux annuel (pourcentage)	Date d'échéance	Montant	Montant équivalent		Intérêts courus	
					En dollars É.-U.	En dollars É.-U.		
BNP-Paribas, Paris	20	3,770000	16/01/02	SKR 196 000 000	18 508 026		7 709	
BNP-Paribas, Paris	12	3,270000	09/01/02	EUR 30 000 000	26 408 451		7 280	
Unibank, Copenhague	14	3,400000	11/01/02	DKr 6 000 000	710 059		204	
Deutsche Bank, Berlin	14	3,332000	11/01/02	EUR 5 000 000	4 401 408		1 236	
Lloyds Bank, Londres	10	3,910000	07/01/02	£ 1 000 000	1 428 572		459	
Canadian Imperial Bank of Commerce, Ottawa	14	2,030000	11/01/02	Can\$ 2 000 000	1 257 862		214	
Citicorp Banking Corp. Jersey	6	1,850000	03/01/02	US\$ 10 000 000	10 000 000		1 542	
Total					62 714 378		18 644	

On trouvera dans le tableau V.5 les équivalents en dollars des États-Unis des avoirs en monnaies non convertibles détenus au 31 décembre 2001.

Tableau V.5
**Équivalents en dollars des États-Unis des avoirs en monnaies non convertibles
détenus au 31 décembre 2001**

Pays ^a	Monnaies	Équivalent en dollars É.-U.
Afghanistan	Afghani	2 879,28
Albanie	Lek	4 041,94
Azerbaïdjan	Manat	13 711,36
Burundi	Franc burundais	6 128,98
Cambodge	Riel	2 149,76
Colombie	Peso	22 363,45
Égypte	Livre égyptienne	6 378,78
Érythrée	Nakfa	12 402,40
Éthiopie	Birr	33 928,38
Iran (République islamique d')	Rial	52 151,00
Iraq	Dinar iraquien	5 250,56
Mozambique	Metical	240,86
Myanmar	Kyat	1 340,83
Ouzbékistan	Som	2 500,55
République arabe syrienne	Livre syrienne	3 556,59

<i>Pays^a</i>	<i>Monnaies</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
République démocratique du Congo	Franc congolais	12 632,60
Soudan	Livre soudanaise	16 098,64
Tadjikistan	Somoni	1 843,25
Turkménistan	Manat	3 381,17
Viet Nam	Dong	857,37
Yougoslavie	Dinar	1 240,20
Zambie	Kwacha zambienne	15 362,23
Total		220 440,18

^a Pays n'ayant pas accepté les obligations des sections 2, 3 et 4 de l'article VIII des statuts du Fonds monétaire international.

Note 8

Contributions volontaires à recevoir

Les contributions volontaires à recevoir sont les contributions à recevoir de l'ensemble des donateurs, dont le détail est donné au tableau 1 pour 2001 et au tableau 2 pour les années précédentes. Ces contributions à recevoir sont classées par année d'annonce, comme indiqué ci-après (en dollars des États-Unis).

2001	77 346,691
2000	17 690,597
1999	1 782,092
1998	1 615,388
1997	209,736
Total	98 644,504

Note 9

Sommes dues par des institutions des Nations Unies

Les sommes supérieures à 10 000 dollars dues par des organes ou organismes des Nations Unies sont les suivantes (en dollars des États-Unis) :

Bureau de la coordination des affaires humanitaires	1 253 994
Département des opérations de maintien de la paix	1 025 571
Administration transitoire des Nations Unies au Timor-Leste	211 365
Siège de l'ONU	91 188
Haut Commissariat aux droits de l'homme	72 434
Organisation mondiale de la santé	61 509
Bureau du Représentant personnel du Secrétaire général pour le Sud-Liban	45 165
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	40 121
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	39 685

Observateurs militaires des Nations Unies	22 806
Département des affaires humanitaires	16 330
Département des affaires politiques	12 107

Note 10**Autres sommes à recevoir**

Un montant de 756 730 dollars, représentant des prêts accordés à des réfugiés ou pour le compte de réfugiés, était encore dû au HCR au 31 décembre 2001 (voir tableau V.6). Ces prêts ont été intégralement inclus dans les dépenses afférentes aux exercices au cours desquels ils ont été faits et seuls des comptes pour mémoire sont tenus dans les livres du HCR.

Tableau V.6

Prêts accordés à des réfugiés ou pour le compte de réfugiés, remboursables au HCR au 31 décembre 2001

	<i>Pour l'exercice 2001</i>	<i>Montants cumulés au 31 décembre 2001</i>
Montant total des prêts		16 362 777
Ajustements		
Fonds inutilisés remboursés par les agents d'exécution		(817 068)
Transfert au Comité pour les réfugiés créé par le Ministère de l'intérieur de l'Australie		(4 105 721)
Écarts de change	33 589	5 531 165
		16 971 153
Liquidation de soldes		
Remboursements	(102 138)	(14 553 974)
Passation par pertes et profits/conversion en subventions		(803 765)
Droit de remboursement et frais des agents d'exécution	(12 332)	(656 610)
		(16 014 349)
Montant total des prêts non remboursés au 31 décembre 2001		956 804
Montant remboursable aux agents d'exécution dès réception pour droits de remboursement		(200 074)
Montant total des prêts remboursables au HCR au 31 décembre 2001^a		756 730
^a Ventilation par source de fonds :		
Principaux programmes d'aide	756 334	
Autres fonds d'affectation spéciale	396	
Total	756 730	

Note 11**Matériel durable**

Au 31 décembre 2000, la valeur d'acquisition des biens durables comptabilisés dans la base de données Asset Track était de 193 197 732 dollars et leur valeur après amortissement était de 53 696 028 dollars.

Dans la pratique, on entend par biens durables des avoirs dont le prix d'achat initial est égal supérieur 1 500 dollars et d'une durée de vie égale ou supérieure à cinq ans, ainsi que tous les articles spéciaux. On entend par articles spéciaux les véhicules, le matériel électronique, les groupes électrogènes, les bateaux, les équipements de télécommunication et les équipements de sécurité.

La valeur d'acquisition des biens durables comptabilisés dans la base de données Asset Track au 31 décembre 2001 était de 252 439 414 dollars et leur valeur après amortissement était de 43 559 269 dollars.

Note 12**Sommes à payer**

Les sommes à payer comprennent des montants dus à d'autres organismes, indiqués ci-après (en dollars des États-Unis) :

Programme des Nations Unies pour le développement	2 599 183
Volontaires des Nations Unies	793 037
Siège de l'ONU	393 325
Bureau des services de contrôle interne	144 169
Commission d'indemnisation des Nations Unies	108 407
Organisation internationale pour les migrations	40 051
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	39 673
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	32 589
Programme alimentaire mondial	21 652
Organisation internationale du Travail	1 467

Note 13**Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service et après le départ à la retraite**

Conformément à la pratique suivie par les organismes qui appliquent le régime commun des Nations Unies, le HCR n'a pas établi de provisions spécifiques, dans ses comptes, au titre du coût de l'assurance maladie des fonctionnaires après la cessation de service ou des autres types de prestation dues en fin de service. Par conséquent, il n'a pas créé de réserves pour financer ces engagements. Les dépenses prévues à ce titre sont imputées au budget de l'exercice correspondant et les dépenses effectives encourues pendant chaque exercice, lorsque les fonctionnaires quittent le service de l'organisation, sont comptabilisées comme dépenses de l'exercice en cours.

a) Assurance maladie après la cessation de service

La valeur financière des engagements de l'organisation au titre du programme d'assurance maladie après la cessation de service a été évaluée par un actuair-conseil. Sur la base de cette étude, il a été estimé que les charges du HCR à ce titre s'établissait comme suit, au 31 décembre 2001 (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Valeur actuelle des prestations futures</i>	<i>Charges comptabilisées d'avance</i>
Montant brut	180 487 000	124 233 000
Déduction faite des primes versées par les retraités	48 678 000	32 905 000
Montant net	131 809 000	91 328 000

La valeur actuelle des prestations futures est la valeur actualisée de toutes les prestations qui seront versées à l'avenir à tous les fonctionnaires déjà à la retraite et aux fonctionnaires en service qui devraient prendre leur retraite plus tard. Les charges comptabilisées d'avance sont la partie de la valeur actuelle des prestations qui a été accumulée entre la date d'entrée en fonctions des fonctionnaires et la date de l'évaluation actuarielle. Une fonctionnaire a acquis la totalité de ses droits à la date à laquelle il voit s'ouvrir ses pleins droits à pension après la cessation de service.

Les charges ont été évaluées sur la base d'un taux d'actualisation de 7 %. Il convient de noter que si l'on appliquait un taux de 6 %, les charges augmenteraient d'environ 22 % et la valeur actuelle des prestations futures augmenterait de plus de 26 %.

Le résultat de cette évaluation actuarielle diffère des estimations faites en 1999 et 2000, pour lesquelles on était parti du principe que les engagements de l'organisation correspondaient aux hypothèses et aux schémas actuariels applicables aux estimations portant sur l'ensemble du système des Nations Unies, tels que publiés dans les notes relatives aux états financiers du système des Nations Unies.

b) Congés annuels accumulés

Les fonctionnaire en fin de service ont droit à des paiements en compensation des jours de congé annuels accumulés (60 jours au maximum). La charge totale pour l'Organisation au titre de la compensation des jours de congé accumulés et non utilisés est estimée à une somme comprise entre 19 millions de dollars et 21 millions de dollars.

c) Prestation de fin de service

Conformément au Statut et au Règlement du personnel, certains fonctionnaires ont droit, lorsqu'ils quittent l'Organisation, à une prime de rapatriement et au remboursement des dépenses de réinstallation connexes, le calcul étant fait sur la base du nombre d'années de service. La charge totale pour l'Organisation à la fin de 2001, au titre des prestations de rapatriement et de réinstallation non encore versées, est estimée à environ 116 millions de dollars. Cette estimation est fondée sur le

nombre réel des fonctionnaires du HCR par lieu d'affectation et sur des moyennes représentatives des salaires et des nombres d'années de service.

d) Pensions de retraite

Le HCR est affilié à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale pour assurer des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité et des prestations connexes. La Caisse commune des pensions gère un régime de prestations financé par capitalisation. L'obligation financière du HCR à l'égard de la Caisse commune des pensions consiste en une contribution obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale, majorée le cas échéant, des sommes nécessaires pour combler le déficit actuariel conformément à l'article 26 du Règlement de la Caisse commune des pensions. Ces sommes ne sont dues que si l'Assemblée générale a invoqué les dispositions de l'article 26 après avoir constaté qu'il est nécessaire de combler le déficit sur la base d'un examen de la situation financière actuarielle de la Caisse à la date de l'évaluation actuarielle. Le résultat de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 1999, faisait apparaître un excédent de 4,25 % de la rémunération considérée aux fins de la pension. L'équilibre actuariel de la Caisse commune des pensions sera réévalué au 31 décembre 2001. Les résultats de cette évaluation ne sont pas encore connus.

02-46723 (F) 230902 280902

